



ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE



LE BULLETIN ANNUEL | JANVIER 2018

L'AGGLOMÉRATION & la ville de COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr



ACHAT • LOCATION • VENTE • GESTION LOCATIVE



GER'IMMO

20, Place du Change
60200 Compiègne

Tél : 03 44 86 01 02

Courriel : contact@ger-immo.com

www.ger-immo.com

Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans,
GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente
et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs :
Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

Votre Parc de loisirs ouvre ses portes le 1^{er} avril

Le Chemin des Vaches - 60400 CRISOLLES (D932 - à 10 min de Noyon)
03 44 09 01 73 - infos.carisiolas@gmail.com - www.carisiolas.com

Remise de 4€ sur le Parcours
Aventure en Hauteur
sur présentation de l'annonce.



"Organisation d'anniversaire et
Enterrement de vie de garçon !"

Venez découvrir nos animations
au cœur de notre village médiéval !

**VILLAGE
MÉDIÉVAL**

Entrée à partir de 7€



Venez vous défier avec
notre nouvelle activité
l'Archery Tag !

SOMMAIRE



Éditorial du Maire de Compiègne et Président de l'Agglomération	P02
Le Conseil municipal	P04
le Conseil d'Agglomération	P06
Stratégie & Finances	P08
▶ Attractivité du territoire	P10
▶ Développement durable	P26
▶ Déplacements et patrimoine	P34
▶ Services à la population	P42
▶ Communes de l'ARC	P58



Directeur de la publication :
Philippe MARINI

Co-directeur de la publication :
Françoise TROUSSELLE

Rédaction - Documentation :
Ville de Compiègne - ARC
Tél : 03 44 40 72 00

Collaboration photos :
Christian SCHRWE,

Édouard Bernaux,
Patrick Delicque,
ARC,
Associations de quartier,
OTSI,
Office des sports

Création et mise en page :
Agence MP, Compiègne
Tél : 03 44 86 26 60

Impression et régie publicitaire :
LVC Communication



ÉDITO

Notre dynamique se poursuit

CET ÉDITORIAL S'OUVRE SUR LA PHOTO DE NOTRE MANIFESTATION DE SEPTEMBRE DERNIER EN OPPOSITION AU PROJET DE PLAN DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'INONDATION (PPRI), QUI, S'IL ÉTAIT MAINTENU DANS SA FORME ACTUELLE, REPRÉSENTERAIT UN HANDICAP TRÈS LOURD POUR NOS BIENS ET NOS EMPLOIS. À CE STADE, NOUS AVONS PU BLOQUER LE PROCESSUS, ET J'ESPÈRE QU'AVEC L'AIDE DU NOUVEAU PRÉFET DE L'OISE, LOUIS LE FRANC, NOUS PARVIENDRONS À QUELQUE CHOSE DE PLUS RAISONNABLE. MAIS JE NE BAISSÉ PAS LA GARDE.

J'évoquais l'an dernier plusieurs sujets sur lesquels je reviens volontiers, car beaucoup d'avancées positives ont été faites.

Le 21 décembre dernier, **le site de Continental** a été enfin cédé à l'entreprise PKM, qui va y implanter des emplois, à commencer par sa propre activité et par un centre de formation dans les métiers de la logistique.

Des progrès ont été constatés **au Clos des Roses**. Les cages d'escaliers du Square Baudelaire qui devaient être murées reçoivent de nouveaux habitants, sélectionnés d'un commun accord avec l'OPAC de l'Oise. La lutte contre les trafics de drogue a été enfin prise en main de façon plus énergique, et le nombre d'interpellations et de procédures judiciaires constaté en 2017 est sans précédent.

Toujours en partenariat avec l'OPAC, la démarche de restructuration de deux groupes de logements sociaux, **Square du Vivier Corax** et **Square de l'Écharde**, démarre effectivement en 2018.

Dans le cadre de mes responsabilités intercommunales, j'ai le plaisir de constater que l'intégration de la Basse Automne se passe bien, comme le montre en particulier la mise en service depuis juillet dernier de la ligne de transports gratuite **Arc Express Compiègne/Verberie**.

Nos opérations d'urbanisme avancent. **Le quartier des Deux rives** s'achève, et l'hôtel tant attendu va ouvrir sur les bords de l'Oise. L'ensemble des lots de **l'ancienne École d'état-major** est aujourd'hui commercialisé. Nous avons décidé de réimplanter sur ce site le Musée de la Figurine Historique, qui va devenir un nouvel atout pour l'attractivité touristique et patrimoniale de Compiègne. L'Institution Jean-Paul II est l'avant-garde du nouveau quartier du **Camp des Sablons**.

Le quartier des Jardins transforme la commune de **La Croix Saint Ouen**, et celui du **Maubon à Choisy-au-Bac** commence à s'édifier.

En ce qui concerne la ville, nos deux priorités se concrétisent : **la dernière cantine de notre programme**, pour l'école maternelle Claude de Rothschild, est bien prévue en 2018 ; les structures de petite enfance continuent à se diversifier, notamment avec **les nouvelles maisons d'assistantes maternelles**.

Une ville attractive, c'est d'abord **un centre-ville attractif**. Nous ne ménageons pas nos efforts pour cela. Ce sera le réaménagement convivial de **la Place du Change**, avec une belle fontaine et des terrasses qui pourront se développer. L'accent sera mis cette année sur l'animation musicale aux



Manifestation contre le projet de nouveau PPRI



Visite de Zodiac Aéospace



Accueil de Louis Le Franc, nouveau Préfet de l'Oise



Exposition Villas de la Galerie Bayart dans les rues du centre-ville

Philippe MARINI

Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne,
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne

beaux jours, grâce au service de l'action sociale dans les quartiers (politique de la ville). Nos groupes locaux montreront leur présence et leur talent. J'ai tenu à ce que **la Rue Saint-Corneille** ne soit plus envahie par le stationnement des voitures, hors des jours de marché, et sur les espaces qui n'ont pas été prévus pour cela lors de notre récent réaménagement. Nous sommes toujours aux côtés des commerçants pour les aider à animer notre cœur de ville.

N'oublions pas l'enjeu que représente l'essor de nos institutions culturelles. Nous pouvons être fiers de **nos bibliothèques** et de **nos musées**. En cette année du centenaire, beaucoup d'animations et de manifestations vont avoir lieu, et braqueront les projecteurs sur Compiègne. Nous découvrirons **le nouveau musée du site de l'Armistice** qui, je l'espère, sera inauguré le 11 novembre en présence du Président de la République.

Nos deux théâtres, **l'Espace Jean Legendre** et **le Théâtre impérial** vous proposent des spectacles qui sont à la fois d'une grande exigence et qui s'adressent à tous les publics. Que notre directeur soit remercié pour l'énergie dont il fait preuve, grâce aux partenariats qu'il a su créer et malgré la contrainte budgétaire toujours présente !

L'avenir du Compiégnois, c'est aussi celui de ses entreprises. Nous examinons des projets de développement

et d'implantation significatifs sur nos zones d'activités. Les actions menées avec l'Université de Technologie de Compiègne se multiplient.

En ce début d'année, notre grand maître en photographie, **Jean-Pierre Gilson**, vient de publier, avec notre aide, une nouvelle édition enrichie et mise à jour de son ouvrage déjà bien connu sur Compiègne. Je vous invite à l'acquérir ou à le consulter, car vous y trouverez ce qui fait le charme de notre ville, de sa forêt et de son agglomération.

Je renouvelle mes remerciements à mes collègues du Conseil Municipal et du Conseil d'Agglomération, qui ne ménagent pas leur peine pour travailler à la réalisation de nos projets. Permettez-moi de vous exprimer à nouveau ma reconnaissance pour votre large soutien et mes vœux très chaleureux, pour les uns et les autres, pour vos familles et pour toutes celles et ceux qui vous sont chers !

**Que Compiègne et l'ARC
continuent à être exemplaires !
Que nos espoirs se réalisent !**



Philippe MARINI

Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne,
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne

MICHEL FOUBERT
1^{er} adjoint
chargé de l'économie et
de l'urbanisme, conseiller régional

Le Conseil municipal de Compiègne

Les adjoints au Maire



Éric de VALROGER
2^{ème} adjoint
chargé des affaires culturelles,
1^{er} vice-président du Conseil
départemental chargé des
finances



**Sylvie
OGER-DUGAT**
3^{ème} adjointe
chargée de l'enseignement
et de la formation



Nicolas LEDAY
4^{ème} adjoint
chargé des travaux, des
bâtiments communaux et
des transports



Évelyse GUYOT
5^{ème} adjointe
chargée des fêtes et de
l'animation et déléguée pour
le quartier Royallieu-Village



Éric VERRIER
6^{ème} adjoint
chargé de la sécurité publique,
du personnel municipal, de la
gestion et location des salles
communales et délégué pour
le quartier Les Jardins



Éric HANEN
7^{ème} adjoint
chargé de la voirie et
de l'aménagement urbain



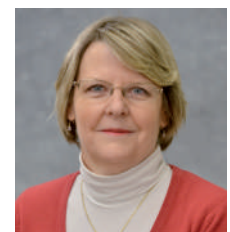
Arielle FRANÇOIS
8^{ème} adjointe
chargée de l'environnement,
des relations internationales et
déléguée pour le quartier Les
Sablons



**Françoise
TROUSSELLE**
9^{ème} adjointe
chargée de la communication et
de l'information et déléguée pour
le quartier du Centre-ville



Oumar BA
10^{ème} adjoint
chargé de l'intégration, du
respect des diversités, des
nouvelles actions de restructu-
ration urbaine et de la diffusion
culturelle et délégué pour le
quartier du Clos des Roses



Dominique RENARD
11^{ème} adjointe
chargée de la petite enfance,
présidente déléguée de la
commission des affaires sanitaires
et sociales et déléguée pour le
quartier Royallieu-Pompidou

Les conseillers municipaux délégués



Sandrine de FIGUEIREDO
Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjoint chargé du personnel municipal et au quartier de la Victoire, vice-présidente du CCAS et vice-présidente du Conseil départemental



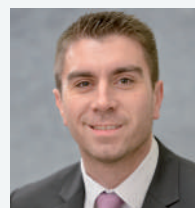
Sophie SCHWARZ
Conseillère municipale déléguée pour les activités périscolaires, le soutien scolaire et au quartier de Bellicart



Emmanuel MARSIGNY
Conseiller municipal délégué aux finances et à l'administration générale



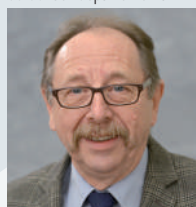
Marie-Pierre DEGAGE
Conseillère municipale déléguée aux relations avec les professions médicales et paramédicales



Marc-Antoine BREKIESZ
Conseiller municipal délégué à l'économie et aux relations avec les entreprises et au quartier du Camp de Royallieu



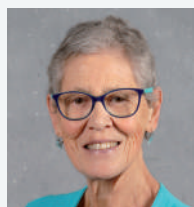
Marie-Christine LEGROS
Conseillère municipale présidente déléguée de la commission communale de sécurité et d'accessibilité et déléguée au quartier de la Victoire



Philippe TRINCHEZ
Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat



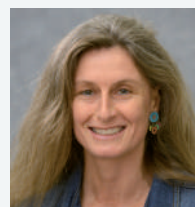
Christian TELLIER
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, aux sports, aux équipements sportifs et au quartier de Bellicart



Jacqueline LIENARD
Conseillère municipale déléguée aux relations avec les personnes âgées et au quartier des Veneurs



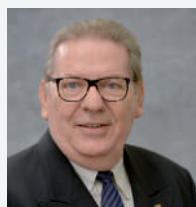
Joël DUPUY DE MÉRY
Conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques et au quartier des Sablons



Anne KOERBER
Conseillère municipale déléguée pour la mise en œuvre du projet de reconstruction du quartier de l'école d'État-major



Étienne DIOT
Conseiller municipal délégué pour les centres de loisirs et au quartier des Sablons



Richard VELEX
Conseiller municipal délégué pour la surveillance, l'entretien de la voirie et l'aménagement urbain et aux quartiers de Royallieu-Pompidou, Royallieu-Village et du Camp de Royallieu



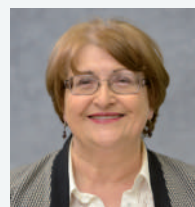
Monia LHADI
Conseillère municipale déléguée à la diffusion culturelle et aux quartiers de la Gare et du Petit Margny



Sylvianne ROMET
Conseillère municipale déléguée pour les relations internationales et les associations de jumelage, pour le Conservatoire municipal de musique et au quartier des Veneurs



Arnaud THOREL
Conseiller municipal délégué pour le patrimoine historique communal, délégué auprès de l'adjoint à la sécurité et au quartier les Capucins / église St-Germain



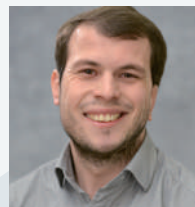
Liliane VÉZIER
Conseillère municipale déléguée au développement des NTIC, déléguée auprès de l'adjoint à la culture et au quartier les Capucins / église Saint-Germain



Jean-Luc LESAGE
Conseiller municipal délégué pour les relations avec l'enseignement supérieur, les transferts de technologie et la promotion internationale du territoire



Christine BRAULT
Conseillère municipale déléguée pour le fonctionnement de l'école des beaux-arts et au quartier Saint-Lazare /les Avenues



Christopher CAUVIN
Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs



Maria ARAUJO de OLIVEIRA
Conseillère municipale déléguée au quartier du Camp de Royallieu

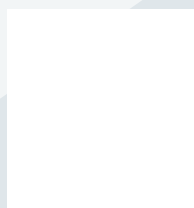
Les conseillers municipaux de l'opposition



Richard VALENTE
Conseiller municipal de l'opposition Compiègne Gagnante



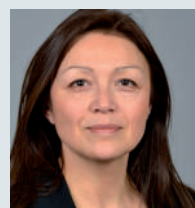
Solange DUMAY
Conseillère municipale de l'opposition Compiègne Gagnante



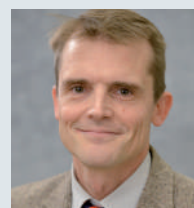
Frédéric PYSSON
Conseiller municipal de l'opposition Compiègne Gagnante
Démission le 31 décembre 2017



Jean-Marc BRANCHE
Conseiller municipal de l'opposition Compiègne Bleu Marine



Patricia RENOULT
Conseillère municipale de l'opposition Compiègne Bleu Marine



François GACHIGNARD
Conseiller municipal de l'opposition Compiègne Bleu Marine



Philippe MARINI

Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne,
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne

Le Bureau du conseil d'Agglomération

La Commission stratégie et synthèse



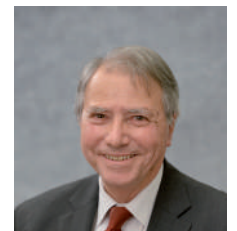
Bernard HELLAL
1^{er} vice-président de l'ARC,
Commission stratégie et
de synthèse, DSP
Maire de Margny-lès-Compiègne



Éric BERTRAND
Vice-président de l'ARC
En charge de la gestion de
l'eau
Maire d'Armancourt



Jean DESESSART
Vice-président de l'ARC
Commission économie
Maire de La Croix Saint Ouen,
conseiller départemental
délégué



Michel FOUBERT
Vice-président de l'ARC
Commission aménagement
équipement urbanisme
Maire-adjoint de Compiègne,
conseiller régional



Jean-Noël GUESNIER
Vice-président de l'ARC
Commission développement
durable et risques majeurs
Maire de Choisy-au-Bac



Jean-Claude GRANIER
Vice-président de l'ARC
Commission appel d'offres
Maire de Saint-Sauveur



Nicolas LEDAY
Vice-président de l'ARC
Commission transports et
mobilité, voirie
Maire-adjoint de Compiègne



Jean-Pierre LEBOEUF
Vice-président de l'ARC
En charge du tourisme
Maire de Saint-Jean-aux-Bois



Laurent PORTEBOIS
Vice-président de l'ARC
Commission finances et
administration générale
Maire de Clairoix



Éric de VALROGER
Vice-président de l'ARC
En charge de la communication et
des relations avec les partenaires
institutionnels
Maire-adjoint de Compiègne, 1^{er} vice-
président du Conseil départemental
chargé des finances

Les vice-présidents



Jean-Pierre DESMOULINS
Vice-président de l'ARC
En charge du déploiement du très
haut débit
Maire de Saintines



Évelyne LE CHAPPELLIER
Vice-présidente de l'ARC
En charge du Plan Climat-
Énergie Territorial
Maire de Le Meux



Béatrice MARTIN
Vice-présidente de l'ARC
En charge des relations avec l'ONF
Maire de Vieux-Moulin



Claude PICART
Vice-président de l'ARC
En charge des aides à la pierre et
du Plan Local de l'Habitat
Maire de Néry

Les membres du bureau



Michel ARNOULD
Maire de Verberie



Philippe BOUCHER
Maire de Janville



Jean-Claude CHIREUX
Maire de Jonquières



Bernard DELANNOY
Maire de Venette



Alain DRICOURT
Maire de Béthisy-Saint-Martin



Claude DUPRONT
Maire de Bienville



Arielle FRANÇOIS
Compiègne



Michéline FUSÉE
Maire de Saint Vaast de Longmont



Michel JEANNEROT
Maire de Jaux



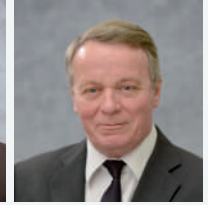
Jean-Marie LAVOISIER
Béthisy-Saint-Pierre



Marc RESSONS
Margny-lès-Compiègne



Pascal SERET
Maire de Lachelle



Éric VERRIER
Compiègne

Les conseillers communautaires



Thérèse-Marie LAMARCHE
Choisy-au-Bac



Sandrine de FIGUEIREDO
Compiègne



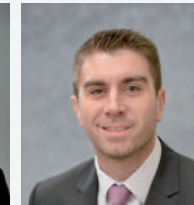
Sophie SCHWARZ
Compiègne



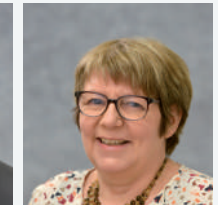
Sylvie OGER-DUGAT
Compiègne



Marie-Pierre DEGAGE
Compiègne



Marc-Antoine BREKIESZ
Compiègne



Marie-Christine LEGROS
Compiègne



Philippe TRINCHÉZ
Compiègne



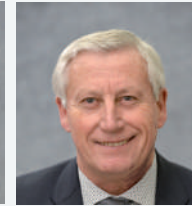
Dominique RENARD
Compiègne



Éric HANAN
Compiègne



Françoise TROUSSELLE
Compiègne



Christian TELLIER
Compiègne



Anne KOERBER
Compiègne



Joël DUPOUY DE MÉRY
Compiègne



Évelyse GUYOT
Compiègne



Étienne DIOT
Compiègne



Monia LHADI
Compiègne



Richard VALENTE
Compiègne



Solange DUMAY
Compiègne



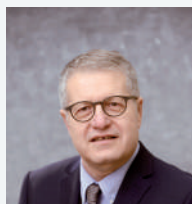
Jean-Marc BRANCHE
Compiègne



Jacqueline FERRADINI
La Croix Saint Ouen



Rachida EL AMRANI
Margny-lès-Compiègne



Georges DIAB
Margny-lès-Compiègne



Xavier GERARD
Margny-lès-Compiègne



Patrick STEFFEN
Verberie

Bernard HELLAL

"Une année
pour préparer l'avenir"



"La Commission stratégie et synthèse a été créée en 2017 avec la fusion de l'Agglomération de Compiègne et de la Basse Automne. Ce vaste territoire qui compte dorénavant 22 communes pour 85 000 habitants doit se dessiner une politique commune et se positionner clairement par rapport aux autres. Chaque ville a sa propre identité, des problématiques différentes, et tout l'enjeu de l'Agglomération est de faire cohabiter ces différences dans une approche globale pour faire avancer nos projets dans le même sens. En tant que président de la Commission stratégie et synthèse, mon rôle est de travailler en transversalité des autres commissions avec pour objectif de mettre en cohérence les propositions et établir un calendrier des réalisations prévues. Fixer les objectifs stratégiques dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements fait aussi partie de nos missions et fédérer les communes autour d'orientations claires et utiles à toutes est une priorité.

Les dossiers qui engagent l'avenir de l'Agglomération sont discutés au sein de cette commission : les nouveaux statuts de l'Agglomération, suite à la fusion avec les 6 communes de la Basse Automne, le positionnement du territoire sur le PPRI en préparation, l'entrée de l'Agglomération au sein du Pôle

Métropolitain de l'Oise porteur de projets structurants d'envergure régionale, réunissant également les agglomérations du Beauvaisis et de Creil Sud Oise, la liaison de la ligne ferroviaire Compiègne/Roissy ou encore l'extension des parcs d'activités et la politique foncière, qui sont déterminants pour le développement et le rayonnement de notre territoire, sont autant d'enjeux qu'il convient de prendre en compte pour définir clairement notre stratégie de développement pour les années futures. Ma volonté, clairement exprimée, est de conduire notre Agglomération sur la voie de la réussite tant sur le plan économique que de services accessibles à tous et de la positionner en tant que territoire attractif et solidaire pour les générations à venir."

1^{er} vice-président de l'ARC,
commission stratégie
et de synthèse,
DSP (Délégation de Service
Public),
maire de
Margny-lès-Compiègne

Budget primitif 2017 ARC

Aménagement
55 086 953 €
avec les opérations d'ordre

Déchets
11 651 521 €

Transports
7 537 062 €

Eau
9 341 075 €

Assainissement
15 760 857 €

Budget primitif 2017 Ville

Petite enfance / Scolaire / Périscolaire
12 590 505 €

Sports et jeunesse
8 723 430 €

Culture
6 835 085 €

Sécurité publique
2 396 975 €

Social
1 947 880 €

Aménagement urbain
12 191 295 €

Laurent PORTEBOIS

"Une année de prudence"



"La prudence était de mise cette année 2017, mais nous avons poursuivi nos schémas de développement du territoire par un niveau toujours soutenu des investissements. Nos efforts se sont aussi portés sur le désendettement engagé par la collectivité depuis quelques années pour reconstituer des marges de manœuvre (2,9 M d'€ environ de désendettement estimé en 2017). Parallèlement, nous poursuivons la maîtrise des dépenses de fonctionnement par une grande rigueur dans la gestion quotidienne de la collectivité. Toutes ces orientations ont été tenues et nous ont permis de ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises et même de baisser la

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 0,25 % en 2017, la portant à 6,75 % (9 % en 2006).

Comme je vous le précisais, l'ARC n'a pas renoncé à s'engager dans l'avenir malgré le contexte économique très difficile. Les dépenses d'investissement ont essentiellement été consacrées à la requalification de la zone de Jaux-Venette avec la création d'un giratoire fluidifiant les circulations, aux acquisitions foncières indispensables au développement et à l'acquisition des Haras dont le paiement sera étalé sur 3 exercices budgétaires (1 million chaque année) et qui permettra de réaliser, à terme, le Musée de la voiture.

Concernant les budgets annexes et notamment le budget aménagement, l'ARC tient à mobiliser ses ressources sur les opérations permettant de créer de l'emploi et du logement. Des opérations d'aménagement sont en cours dans plusieurs communes de l'ARC : l'École d'état-major et le Camp des Sablons à Compiègne, les Jardins à La Croix Saint Ouen, le Maubon à Choisy-au-Bac, le Moulin Bacot à Clairoux, le centre-bourg de Saint-Sauveur, qui s'achève, sans oublier les aménagements liés à la promotion économique du territoire sur les parcs des Hauts de Margny, PIVERT, le Bois de Plaisance, le Parc scientifique... Nos projets ne manquent pas !

Cependant notre développement économique pourrait être mis à mal si le projet de nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation devait s'appliquer en l'état. Nous avons beaucoup communiqué sur ce sujet car il est essentiel que chacun d'entre nous mesure les effets calamiteux que pourraient entraîner une telle réglementation. Bien sûr, il faut tout prévoir pour protéger les personnes et les biens mais nous ne pouvons pas admettre que notre territoire soit définitivement gelé, qu'aucun projet ne puisse plus se faire. Notre mobilisation ne faiblira pas !"

Vice-président de l'ARC,
délégué aux finances et
à l'administration générale,
maire de Clairoux

Emmanuel MARSIGNY

"Le goût amer
des décisions gouvernementales"



"L'année 2017 s'achève avec un goût amer. Le nouveau gouvernement a pris des dispositions visant à réduire drastiquement les dépenses des administrations publiques à hauteur de 15 milliards.

Ne nous trompons pas ! Si la logique de maîtrise de l'endettement public semble être l'objectif, il s'agit bien en fait de nous mettre au pain sec. Les dotations de l'État seront alors subordonnées à un plafond dans l'évolution des dépenses de fonctionnement. Sachant que le gouvernement précédent avait fait progresser le GVT (Glissement Vieillesse Technique) et ainsi augmenté mécaniquement le budget consacré à la masse salariale, il nous faudra contenir en deçà

du plafond l'augmentation des dépenses de fonctionnement sous peine de subir une diminution nouvelle des dotations de l'État.

Il faut en outre relever que le gouvernement actuel annonce que l'enveloppe dédiée aux contrats aidés sera diminuée de près d'un milliard d'euros, soit une baisse de 41 %, ce qui remet en cause les services rendus par les 34 contrats aidés de la ville de Compiègne.

Par ailleurs, l'État a prévu, pour les communes, de limiter les années nécessaires au remboursement de leurs emprunts à 12 ans. Là encore, cela réduit nos capacités à emprunter et donc à investir. Mais investir est nécessaire, indispensable et prépare l'avenir de la collectivité et ses administrés.

Enfin, ultime décision gouvernementale populiste : la suppression de la taxe d'habitation. Cette taxe était pourtant l'une des principales ressources des collectivités locales. L'État, là encore nous promet des compensations, mais comment être optimiste quand parallèlement les transferts de compétences se poursuivent à un rythme soutenu. Passeports, puis cartes d'identités, maintenant c'est au tour des PACS qui sont transférés aux mairies sans compensation équivalente. Pour la seule ville de Compiègne cela représente la gestion de 4 500 PACS et l'enregistrement de tous les nouveaux à venir.

J'ai demandé une nouvelle fois aux services de faire des efforts pour maintenir la qualité du service public rendu aux Compiégnois sans recourir à la hausse de l'imposition, mais je ne vous cache pas que l'exercice semble de plus en plus difficile à atteindre. L'État devra tôt ou tard assouplir sa position ou la France sera plongée dans une profonde régression de ses services publics. Les citoyens que nous sommes sont finalement très attachés aux collectivités territoriales car elles sont au plus près des réalités de terrains et aux besoins quotidiens des administrés."

Conseiller municipal de
Compiègne,
chargé des finances et de
l'administration générale

Les chiffres

8 nouvelles implantations
d'entreprises par an en moyenne

14 000

followers suivent l'actualité sur le compte Facebook de la ville et de l'agglomération

200 000 €

de chèques cadeaux, distribués par la Ville aux personnes âgées, utilisés chez les

200 commerçants partenaires

1 nouvelle plateforme Proch'emploi

ATTRACTIVITÉ du territoire

- ▶ ÉCONOMIE
- ▶ GRANDS PROJETS
- ▶ CULTURE
- ▶ TOURISME & MÉMOIRE
- ▶ JUMELAGES
- ▶ COMMUNICATION
- ▶ FESTIVITÉS





Le siège de la Fédération du Bâtiment en construction ZAC Mercières

La bataille DE L'EMPLOI se gagne sur le terrain

NOUS AVONS DES RELATIONS DE CONFIANCE AVEC LES ENTREPRISES ET LES DIRIGEANTS SAVENT QU'ILS PEUVENT FAIRE CONFIANCE À L'ARC POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT. LA FORCE DE NOTRE ACTION EST ÉGALEMENT DE NE NÉGLIGER AUCUN PROJET : PETIT, GRAND, ARTISANAL, COMMERCIAL OU INDUSTRIEL, NOUS TISSONS UN RÉSEAU SOLIDE D'ENTREPRISES, DE SAVOIR-FAIRE ET D'ÉNERGIE.

Signe de la riche diversité de notre activité économique, après une année 2016 marquée par les projets industriels, ce sont cette fois les sociétés tertiaires qui ont davantage fait l'actualité de 2017.

Sur la ZAC de Mercières, l'**APAVE** occupe un nouvel espace de 3 400 m². Implantée depuis 20 ans à Compiègne, **avec 110 collaborateurs, cette société accompagne les entreprises, les collectivités, leurs problématiques de sécurité** et de prévention des risques techniques, humains et environnementaux.

Sur cette même zone, la **Fédération Française du Bâtiment de l'Oise** a construit une nouvelle antenne pour se rapprocher de ses adhérents. Le bâtiment est constitué d'une ossature en bois et d'un système d'isolant innovant de caissons de paille.

Le Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen a également accueilli de

nouvelles entreprises. La **BPI** (Banque Publique d'Investissement) a installé une nouvelle antenne chargée d'accompagner les projets d'investissement des entreprises de l'Oise et du Sud de l'Aisne.

Sur cette même zone, la société **HOLDIS** a livré le premier bâtiment de son nouveau programme "Pharos" au groupe **SIMA Holding**. Le superbe bâtiment de 1 000 m² accueille depuis cet été le siège social du Groupe Automobile regroupant 17 concessions (12 Citroën et 5 Peugeot).

La **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** a lancé la construction d'une pépinière sur le Parc d'activités des Hauts de Margny. Les travaux ont débuté ces dernières semaines.

Sur le nouveau site de l'École d'état-major, une maison médicale s'est installée. Des activités tertiaires sont également attendues prochainement dans ce nouveau quartier.

"Notre attractivité n'est pas une posture marketing"



- ▲ Le programme "Pharos" à La Croix Saint Ouen
- ◀ Inauguration du bâtiment de l'APAVE
- Opération chèques cadeaux chez 200 commerçants partenaires



Jean DESESSART
 "Les chiffres parlent pour nous"

"Notre attractivité économique n'est pas une posture marketing, elle est tangible, les chiffres parlent pour nous, avec une moyenne de 8 nouvelles implantations par an sur nos parcs d'activités. Cette année 2017 ne déroge pas à cette tendance avec de nouvelles entreprises séduites par notre territoire. Ce ne sont pas de grandes structures en termes de surface ou d'emplois, mais elles illustrent la diversité qui constitue la richesse de notre tissu économique.

Dans notre accompagnement des commerces ou des entreprises, il existe un mot d'ordre : la proximité ! Il est essentiel d'avoir des échanges

réguliers, d'aller visiter les entreprises, de comprendre leurs besoins et d'y répondre... Nous nous efforçons de tenir cette ligne pour réaliser un travail efficace et continuer à nous féliciter de la dynamique économique qui perdure dans notre intercommunalité."

Conseiller départemental délégué aux sports, vice-président de l'ARC, délégué à l'économie, maire de La Croix Saint Ouen

PROCH'EMPLOI, UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Proch'Emploi est un dispositif tourné vers les entreprises. **L'ARC a accompagné la création, à Compiègne, d'une plateforme financée par la Région Hauts-de-France.** Ce dispositif régional a pour objectif de faire le lien entre les besoins des entreprises et les demandeurs d'emplois. La logique du sur-mesure permet d'être efficace à l'échelle du Pays Compiégnois. Le dispositif Proch'emploi est complémentaire de celui de Pôle emploi, avec lequel une convention est signée. **Contactez Proch'Emploi au numéro vert : 0 800 02 60 80.**

COMMERCE : LES CHÈQUES CADEAUX DOUBLÉS !

L'ARC accompagne les commerçants pour dynamiser leur activité et créer des actions communes. Des animations ont connu un franc succès, comme le défilé de mode ou la braderie. L'activité locale est également soutenue grâce au développement des chèques cadeaux. Au-delà du travail de terrain effectué auprès des comités d'entreprises, la bonne nouvelle vient du contrat avec la ville de Compiègne qui a remplacé l'allocation municipale versée aux aînés par des chèques cadeaux. Le montant total devrait ainsi atteindre les 200 000 € qui seront consommés par ce biais chez les 200 commerçants partenaires. La communication est également un axe en développement notamment par l'émergence de réseaux sociaux dédiés à l'activité commerciale.



Visite avec les Compiègnais du site de l'École d'état-major

Le CŒUR d'agglomération

dévoile son nouveau visage

POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE, NOUS AVONS SU NE PAS NOUS LIMITER DANS NOS AMBITIONS. AUJOURD'HUI PLUSIEURS PROJETS D'ENVERGURE SE RÉALISENT ET SERONT BIENTÔT LIVRÉS DANS L'ENSEMBLE DE L'ARC.

LE NOUVEAU VISAGE DES DEUX RIVES

Quartier prisé autour du Pont-Neuf, la ZAC des Deux rives accueille désormais des logements à Compiègne et à Margny-lès-Compiègne. La résidence Rivesia a été livrée par Vinci cet été. Elle comprend 80 logements, mais aussi des locaux tertiaires qui trouvent peu à peu preneurs. **Entre cet ensemble et l'Oise, la construction de l'hôtel**** a bien avancé.** Pour l'automne 2018, l'établissement devrait ouvrir, avec en complément un restaurant, un bar à vins, un spa et une boulangerie. De l'autre côté de la voie, la résidence Rivage, réalisée par Eiffage, s'achève en ce début d'année. Ce bel ensemble comprend 71 logements.

PREMIÈRES INSTALLATIONS À L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR

Ce site majeur, situé dans le cœur historique de l'agglomération, dévoile un nouveau visage. **La cour d'Honneur est bien valorisée par la qualité des**

aménagements : zones pavées de qualité, lampadaires très esthétiques...

Un cabinet médical constitue la première installation de ce projet ambitieux.

La cour d'Orléans sera mise en liaison avec le centre-ville et le Palais impérial par un très bel escalier double débouchant sur la rue Othenin, à côté du Théâtre impérial. Une liaison PMR est également prévue pour les personnes à mobilité réduite par ascenseur.

LE MAUBON EST LANCÉ

Le vaste projet de Choisy-au-Bac sort de terre, avec la réalisation par l'OPAC d'une trentaine de logements locatifs aidés. L'ARC a lancé les travaux de voiries et la commercialisation d'une quarantaine de lots à bâtir. **Dans les années à venir, ce nouveau quartier accueillera 200 logements diversifiés et les terrains de football seront déplacés.**



La ZAC des Deux rives, le futur hôtel**** ouvrira à l'automne



▲ Les Jardins à La Croix Saint Ouen

◀ Le Maubon à Choisy-au-Bac + de 200 logements

Inauguration du centre-bourg de Clairoux réaménagé pour encourager l'activité commerciale



N DU BÂTIMENT
MATRIQUE DE L'U
8 juillet 2015

Michel FOUBERT

"Des réalités et des réussites"

*"Aménager un territoire c'est penser aux équilibres entre la qualité de vie, l'emploi, l'habitat, les zones naturelles, les déplacements, le respect du patrimoine... C'est aussi respecter les contraintes budgétaires, les réglementations parfois lourdes. Nous devons organiser notre développement avec des projets qui prennent plusieurs années et qui aujourd'hui ont profondément valorisé notre cadre de vie. Ainsi, nous pouvons nous féliciter de nos choix sur la ZAC des Deux rives, autour du Pont-Neuf. Les nouveaux programmes de logements qui ont été livrés et la perspective de l'hôtel**** correspondent à nos attentes. De nouveaux quartiers donnent satisfaction à leurs habitants,*

comme à La Croix Saint Ouen, à Saint-Sauveur ou à Clairoux. D'autres projets sont sur de bons rails, comme les Sablons, l'École d'état-major ou le Maubon. Ces concrétisations nous confortent dans notre vision concertée avec les habitants, de l'aménagement de notre territoire."

Premier adjoint de Compiègne, vice-président de l'ARC, chargé des grandes infrastructures et de l'urbanisme, conseiller régional

"Aménager un territoire c'est penser aux équilibres"

■ DÉJÀ PRÈS DE 200 LOGEMENTS AUX JARDINS

Le quartier comprend désormais près de 200 logements. Picardie Habitat a livré, à la fin de l'été, 44 logements locatifs aidés.

Les ¾ des terrains à bâtir commercialisés par l'ARC sont réservés et plusieurs maisons individuelles sont désormais terminées.

■ PROGRAMMES TERMINÉS À CLAIROUX

L'ARC a contribué à la réalisation du réaménagement du centre-bourg de Clairoux. La nouvelle place permet de faciliter le stationnement et favorise l'activité des commerces.

Le lotissement du Moulin Bacot est presque achevé, 8 maisons sont habitées et une dernière est en cours de construction.

PICARDIE HABITAT, AU PLUS PRÈS DES BESOINS, DES HABITANTS & DES TERRITOIRES

DES LOGEMENTS LOCATIFS FAMILIAUX

L'activité prioritaire de Picardie Habitat : le logement familial, en réponse aux demandes des collectivités locales et des entreprises, en intégrant le renforcement de la mixité sociale dans les territoires.

Une large gamme de produits locatifs : collectifs, individuels, en zones urbaine et rurale, en réponse à la demande croissante des ménages.

DES LOGEMENTS SPÉCIFIQUES

Des réponses aux besoins des populations les plus variées et à l'évolution des modèles sociaux : les jeunes, travailleurs ou étudiants, les seniors et les publics fragilisés (résidences sociales, intergénérationnelles, étudiantes, temporaires, résidences pour personnes âgées, médicalisées, logements d'insertion, foyers ...)

L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS URBAINES COMPLEXES

Picardie Habitat conseille les collectivités et les accompagne dans les aménagements urbains : programme de rénovation urbaine, réhabilitation d'anciens bâtiments...

Maison de l'Habitat

9, rue Clément Ader - 60200 COMPIEGNE
Tél 03 44 92 93 00 - Fax 03 44 92 93 01

www.picardiehabitat.com
www.multidomus.com



GESTION LOCATIVE - GERANCE HLM

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Pour permettre aux locataires de devenir propriétaire ou pour se constituer un patrimoine.

Une offre de produits en accession à la propriété, en accession sociale : logements neufs en secteur groupé (VEFA*), en accession aidée (ARS* et PSLA*), logements sociaux issus du parc locatif, terrains à bâtir.

LA PROXIMITÉ, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Pour assurer une réponse rapide et adaptée : des agences, des antennes de proximité, des points d'accueil et des collaborateurs en charge d'un patrimoine à taille humaine.

La qualité du service rendu aux habitants, et le souci d'entretenir le bâti demeurent nos objectifs et notre préoccupation.

LES + ACTION LOGEMENT

Des produits et services associés : les aides LOCA-PASS®, une offre de logements locatifs réservés, des prêts accession et travaux, des services dédiés à la mobilité (changement de logement, habitat temporaires ...), des aides pour difficultés passagères liées au logement (financière, familiale, emploi, santé...).

Architecte BG Concept
*VEFA - Vente en Etat Futur d'Achèvement - *ARS Accession Réglementée Sécurisée - *PSLA Prêt Social Location Accession

Picardie Habitat 
Groupe ActionLogement



Saint-Sauveur le centre-bourg



Les Sablons, les premiers habitants ont pris possession de leur logement

Un nouveau giratoire pour faciliter l'accès à la zone commerciale



Aménagement de l'École d'état-major, ici la cours d'Honneur

Jean-Claude GRANIER

"Trouver les meilleurs prestataires"

"La Commission d'appel d'offres et le service des marchés ont des actions peu visibles pour nos concitoyens, mais elles sont essentielles à la collectivité. Les procédures touchent aussi bien à l'urbanisme qu'à l'environnement, à la direction de l'informatique qu'à la communication. Tous les marchés, petits ou grands représentent de réels enjeux. Ils nous permettent de choisir le meilleur prestataire extérieur pour réaliser nos études, nos actions. Les membres de la commission et le service attaché œuvrent 12 mois sur 12 à trouver les entreprises les plus performantes, celles proposant les conditions tari-

fares les plus intéressantes pour les finances de la collectivité et bien sûr nous veillons à ce que les clauses d'insertion soient bien prises en compte. Chaque année, le service mutualisé des marchés publics traite en moyenne 50 appels d'offres. Nous accompagnons les services dans leurs démarches, nous les aidons à rédiger les cahiers des charges et précisons avec eux les critères de sélection. Enfin nous assurons le suivi des différents marchés jusqu'à la réalisation complète du travail."

Vice-président de l'ARC, délégué aux appels d'offres, maire de Saint-Sauveur

SAINT-SAUVEUR : LE CENTRE-BOURG ACHEVÉ

Juste derrière la mairie, le nouveau quartier donne un nouveau souffle au cœur du village. Autour de la place centrale désormais aménagée, on retrouve une trentaine de logements, des appartements et des maisons en location, mais aussi des maisons sur des terrains à bâtir (il en reste 2 à commercialiser).

LES SABLONS SUR LA BONNE VOIE

La transformation est spectaculaire sur ce vaste projet en lisière de forêt, à Compiègne. La construction du grand lycée Jean-Paul II est bien avancée et l'établissement sera prêt pour la prochaine rentrée. À côté, va prendre place l'Institut Médico Éducatif de la Faisanderie (travaux prévus en 2018). Juste derrière, la réalisation d'une nouvelle voie, l'avenue de la Faisanderie, a ouvert en début d'année.

UN GIRATOIRE À JAUX-VENETTE

Les enseignants et les clients sont satisfaits des aménagements qui viennent de se terminer dans la zone commerciale de Jaux-Venette. Ces travaux, à hauteur de 1,5 million d'€, ont été financés par le groupe Carrefour, l'ARC et le Conseil départemental.



L'exposition Villas parc de Songeons

La diffusion

CULTURELLE

prend la voie du numérique

MUSÉES, BIBLIOTHÈQUES, THÉÂTRES MUNICIPAUX, TOUS LES ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE DE COMPIÈGNE ONT PRIS LE TOURNANT DU NUMÉRIQUE POUR FACILITER L'ACCÈS DE TOUS AUX RICHESSES DE NOTRE PATRIMOINE COMMUN.

LES MUSÉES MUNICIPAUX : DE NOUVELLES COLLECTIONS MISES EN VALEUR

En 2017, le **Musée Antoine Vivenel** a enrichi ses collections d'un trésor rare : **trois têtes sculptées royales du XIV^e siècle, représentant Saint-Louis, Marguerite de Provence et Philippe le Bel**. Elles appartenaient sans doute au décor du Prieuré, fondé à Royallieu en 1308. Mises en dépôt au Musée, elles sont désormais installées au sein du Musée du Cloître.

En 2018, le public découvrira quelques-uns des plus beaux objets extra-européens présents dans les réserves, masques Nô, boîtes laquées notamment, qui seront mises en valeur dans une nouvelle scénographie au 1^{er} étage du Musée Vivenel.

PLEINS FEUX SUR LE PATRIMOINE ÉCRIT

Les archives de la ville de Compiègne conservent plus d'1,5 kilomètre linéaire de documents dont les plus anciens remontent au XII^e siècle. Les fonds municipaux conservés sont exceptionnellement riches, parmi les plus beaux du département.

La mutualisation des archives de la ville de Compiègne

avec celles de l'Agglomération et la ville de Margny-lès-Compiègne s'engage avec le déménagement dans un nouvel équipement situé dans les Hauts de Margny. C'est l'occasion de regrouper les fonds d'archives, d'optimiser les moyens et d'améliorer l'efficacité. Ce nouveau bâtiment va permettre de répondre aux besoins de stockage et de valorisation des fonds. Vous pourrez y découvrir l'histoire de votre ville, de votre quartier, voire de votre famille !

LES BIBLIOTHÈQUES : LE PATRIMOINE PARTAGÉ

L'année 2017 a été celle d'un grand événement pour les bibliothèques de Compiègne : le retour, le temps de l'exposition "Secrets de bibliothèques au Palais de Compiègne", de quelques-uns des manuscrits médiévaux qui ont quitté la ville à la Révolution française.

L'année 2018 sera une année d'aboutissement pour le patrimoine écrit compiégnois puisqu'elle verra **la mise en ligne des collections patrimoniales numérisées ces dernières années** : manuscrits, aquarelles, affiches... à la libre disposition de tous les amoureux de Compiègne et de son histoire !



Les trois têtes sculptées royales sont exposées au musée du Cloître Saint-Corneille



▲ Inauguration de la topiaire du Festival des forêts à Vieux-Moulin

◀ Nuit des musées

Atelier de sculpture au Musée Vivinel pour les enfants

Retrouvez toute l'actualité des théâtres sur : www.theatresdecompiegne.com



Éric de VALROGER
"Compiègne, coup de projecteur sur la transmission du patrimoine !"

"Si nous avons hérité d'un riche patrimoine, il nous revient de le transmettre au plus grand nombre. C'est un devoir auquel la Ville consacre énergie, compétences et moyens. Notre projet est que les Compiégnois de tous âges et de tous milieux aient accès à leur histoire et à ses traces. Cela constitue les racines collectives qui permettent à notre société stabilité et confiance en l'avenir. Je me réjouis également de voir des axes de travail intercommunaux, comme la mutualisation et la valorisation de

nos archives. Nos initiatives se multiplient donc pour tendre vers cet objectif de transmission que nous nous sommes fixés."

Maire-adjoint de Compiègne, chargé des affaires culturelles, vice-président de l'ARC, 1^{er} premier vice-président du Conseil départemental de l'Oise, chargé des finances

Au cours de l'année 2017, la bibliothèque a multiplié les contacts avec les associations. De nombreux Compiégnois s'engagent contre l'illettrisme, contre l'analphabétisme et pour l'accès de tous au savoir et à la culture. Les bibliothèques facilitent leur travail en mettant des espaces à leur disposition à certains horaires ou encore en leur fournissant des outils en ligne d'auto-apprentissage.

THÉÂTRES : UN SITE ET UN LIVRE

Lors de la dernière saison, **les théâtres de Compiègne ont accueilli 50 000 spectateurs** aux différents spectacles programmés. La saison actuelle apparaît tout aussi passionnante que la précédente avec **60 spectacles, 122 représentations et 2 expositions** en prévision.

Les Compiégnois peuvent désormais réserver en ligne leur spectacle via le nouveau site Internet.

Le Théâtre impérial élargit son soutien à la création lyrique et musicale en coproduisant 6 spectacles qui se déplacent dans des communes du Compiégnois.

À l'automne, c'est un très beau livre de photos de Jean-Pierre Gilson qui a valorisé le magnifique Théâtre impérial, géré par la ville de Compiègne.



L'Escapade, le nouveau bateau croisière sur l'Oise

LE TOURISME

nouvel axe de développement économique



**Jean-Pierre
LEBOEUF**

"Des chiffres qui nous confortent"

"L'évolution de notre politique touristique porte ses fruits, nous le mesurons lors de nos échanges avec les touristes et les professionnels, mais nous nous appuyons aussi sur un indicateur de référence : le nombre de nuitées. Ce chiffre a augmenté pour la troisième année consécutive, avec une hausse de 7 à 8%. Pour ce faire, nous développons de nouveaux outils, une communication plus moderne et plus interactive. Nous nous inscrivons également dans la démarche régionale basée sur une adaptation des messages à différentes cibles touristiques. Enfin, nous élargissons notre offre et nos partenariats

avec les territoires voisins, notamment avec le Pays des Sources et la Cité des Bateliers."

Vice-président de l'ARC,
chargé du tourisme,
maire de
Saint-Jean-aux-Bois

Lancé à l'essai en septembre, le petit train touristique a apporté des premiers signes encourageants. L'opération sera donc reconduite à partir d'avril prochain.

Le tourisme fluvial s'est également développé avec la commercialisation, via le service Groupe de l'Office de Tourisme, de croisières sur le nouveau bateau L'Escapade, en partenariat avec la Cité des Bateliers et l'Office de tourisme du Pays Noyonnais. **Une réflexion plus globale a été menée sur l'amélioration de l'accueil des bateaux de croisières.** De nouvelles offres se développent, comme le Swiss Ruby qui accueille 80 passagers. Il réalise des trajets entre Paris et Compiègne une quinzaine de fois par an. Le bateau Fluvius (36 passagers) fait, lui, des escales à Compiègne sur le trajet Amsterdam/Paris. **Notre équipement d'événementiel "Le Tigre" est une réussite.** Il constitue un vecteur d'attractivité avec une vingtaine de spectacles par an, 4 conventions d'entreprises l'an dernier et 5 salons. Ces événements ont un rayonnement qui génère de l'activité pour les hébergeurs locaux.

La politique touristique se traduit aussi par le développement de supports modernes. La page Facebook "Compiègne tourisme" est plus animée, avec des jeux concours qui ont beaucoup de succès. Tous ces outils permettent de valoriser les événements locaux (partenariat avec le Tigre, le Palais, le Théâtre impérial, le Théâtre à Moustaches, les acteurs touristiques privés...).



Conseiller municipal,
délégué à la citoyenneté,
aux relations avec
l'armée et aux
cérémonies patriotiques

Joël DUPUY DE MÉRY "Un centenaire à célébrer"

"2017 a été marquée par les commémorations autour du centenaire de la disparition de Georges Guynemer, pilote héroïque internationalement connu par les aviateurs. L'avion qui l'a rendu célèbre a été exposé en septembre devant l'Hôtel de ville.

Cette nouvelle année sera celle du centenaire de l'Armistice qui, comme chacun sait, fut signé dans la Clairière de Compiègne. Le Mémorial prépare, pour cette grande occasion, un agrandissement du musée qui abrite le wagon. De nombreux objets, photos, cartes, vidéos inédites lui permettront de mieux appréhender la période de l'entre-deux-guerres avec une scénographie transmettant l'émotion.

Compiègne est un des épicentres du tourisme de mémoire en France dont notre Mémorial de l'internement et de la déportation constitue un des points forts. Dans sa proximité, le cimetière militaire de la Grande-Guerre, appelée Nécropole de Royallieu, en est une trace particulière, lui qui renferme 3 200 tombes de soldats français morts dans les hôpitaux de la Ville et est pressenti pour être classé, avec 138 autres sites, au Patrimoine Mondial de l'Unesco.



▲
L'avion de Georges Guynemer a été exposé sur le parvis de l'Hôtel de ville en septembre



JUMELAGES | De nouveaux ÉCHANGES



▲
La délégation compiégnnoise est venue accueillir la star sénégalaise Baaba Maal

◀
Convention de l'UTC avec la faculté polydisciplinaire de Larache au Maroc

Si l'ouverture sur l'Europe tenait à cœur aux Compiégnois, celle sur le vaste monde également. Compiègne est désormais jumelée avec 12 villes. Les jumelages s'enrichissent au fil des ans et les partenariats se multiplient. Nos échanges se portent bien grâce, notamment, aux associations et aux bénévoles qui les animent mais aussi aux relations internationales développées par nos écoles et nos entreprises.

Cette année a été marquée par la signature inédite d'une coopération quadripartite entre Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Larache au Maroc et Ziguinchor au Sénégal. Ce partenariat a été officialisé en

septembre dernier à Compiègne avec les signatures d'une charte de coopération décentralisée et d'une convention de coopération entre la Faculté polydisciplinaire de Larache et l'Université de Technologie de Compiègne. Il s'agit d'une nouvelle approche des jumelages et d'une ouverture nouvelle vers le continent africain.



Développer une proximité avec les habitants qui peuvent prendre part plus facilement à la vie de la collectivité

14 000
FANS sur Facebook !



Françoise TROUSSELLE

"La communication est un intérêt général"

"Je suis Compiégnoise, et j'aime ma ville et mon agglomération, je suis fière de nos réalisations, de notre territoire dynamique et ambitieux, de nos résultats sur le plan de l'emploi, de nos équipements de qualité et des initiatives locales qui émergent çà et là dans tous les quartiers et les communes. Cet attachement et cette fierté, je veux les partager avec vous tous. Nos outils de communication sont en constante évolution et nous permettent désormais d'être présents à vos côtés quotidiennement, de ressentir le pouls de la ville, les attentes des habitants et de répondre au plus juste à vos besoins. Vous le savez, je suis attachée à une communication précise et juste et au développement des nouveaux outils

de communication et je pense là à l'indéniable succès de notre page facebook, mais je n'oublie pas pour autant nos publications traditionnelles qui savent aussi se réinventer. Cette palette de support permet à la ville et à l'agglomération de toucher tout le monde et d'accompagner chacun d'entre nous dans les changements inévitables de la vie moderne. Il en va de l'intérêt général !"

Maire-adjointe de Compiègne, chargée de la communication et de l'information

La communication publique n'est pas quelque chose de figé bien au contraire, elle est en évolution constante et aujourd'hui plus que jamais doit s'adapter aux nouvelles technologies pour être en phase avec des citoyens de plus en plus connectés. C'est pourquoi ces deux dernières années, **la Ville de Compiègne et son Agglomération ont souhaité refondre leur écosystème digital** afin de répondre aux nouveaux besoins et enjeux des internautes. Elles ont développé de nouveaux outils de communication et sont désormais présentes sur les réseaux sociaux.

La page "Compiègne et son agglomération" permet d'informer les **14 000 "amis"** des actions de la ville mais a aussi pour vocation d'accompagner les initiatives privées. Compiègne et son agglomération sont désormais présentes dans les foyers quotidiennement. Cette page a permis de développer une proximité certaine avec les habitants qui peuvent ainsi donner leur avis, poser des questions, prendre part plus directement et plus facilement à la vie de la collectivité.

Cette évolution sera accompagnée en septembre par la mise en ligne d'un nouveau site internet, autre outil numérique indispensable à la vie de nos concitoyens. **Ce nouveau site sera principalement centré vers les démarches administratives en ligne** qui seront simplifiées tout en laissant une large part à l'information plus distractive.

En ce qui concerne nos publications, vous découvrirez en début d'année une maquette totalement rénovée d'ARC infos mettant plus la lumière sur la vie des communes.

Depuis mars 2017, **le Picantin est distribué dans tous les foyers de l'ARC** avec une mise en page entièrement relookée.

LELIEVRE

Tissus d'Ameublement &
Accessoires de décoration
Haut de Gamme

1 FOIS PAR AN !!

VENTE PROMOTIONNELLE

Samedi 17 Mars 2018 de 8h à 18h
&
Dimanche 18 Mars 2018 de 13h à 18h

Plus de 300 références
de tissus disponibles
et de nombreux accessoires
de décoration

- dans la limite des stocks disponibles -

Zac de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

L'adresse
de votre bien-être

Nous vous souhaitons 365 fois
Bonne Nuit pour **2018**



Epedu

ANDRÉRENAULT

REMY

TRECA!

TEMPUR



Fabrication de sommiers dans notre atelier

LITERIE tous modèles, toutes dimensions
CANAPÉS - FAUTEUILS - LINGE DE LIT

Grand Litier

141 avenue Jean Moulin
ZAC du Camp du Roy

Literie Y. Lamouche

JAUX
03 44 83 41 07

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT

Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710

Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente.
AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Suresnes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.
L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste : en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA.



449 av. Jean Moulin - 60880 JAUX

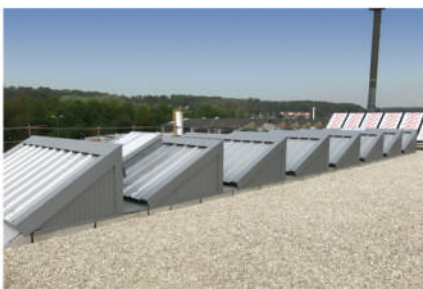
Tél. : 03 44 42 00 22

Fax : 03 44 90 19 10

www.basto-etancheite.com



La Qualité Durable



Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



Plus proche de vous

SiMPLY
MARKET



Les Masters de feu



▲ 25 000 spectateurs au NRJ Music Tour pour applaudir Vianney

◀ M Pokora en concert au Tigre



Évelyse GUYOT
"Accompagner les belles initiatives"

"L'animation d'une agglomération ne peut reposer que sur un service événementiel, aussi compétent et dévoué soit-il. Notre rôle est aussi d'accompagner les belles initiatives et en ce sens saluons le dynamisme de nombreuses associations de notre territoire. Je tiens également à saluer l'apport de grandes organisations, liées à de forts partenariats. Je pense notamment à l'incontournable concert gratuit du NRJ Music Tour ou encore aux superbes Masters de feu. Nous soutenons aussi

la créativité des étudiants de l'UTC. L'Imaginarium, la Color Run, Festupic, Tous unis dans la cité..., leurs organisations font désormais partie intégrante de l'animation du Compiégnois. Nous allons être partie prenante, en février, de leur nouvelle opération : Light Up City (un son et lumière sur 3,5 km). Pour accompagner des événements aussi variés, nous devons avoir une qualité d'échange et d'adaptation, ce sont des maîtres mots dans notre politique événementielle."

Maire-adjointe de Compiègne, chargée des fêtes et cérémonies

POUR TOUS, tout le temps

En tant qu'organisateur ou partenaire incontournable, nous offrons sur des thèmes très variés tout au long de l'année. Fortes de leur succès jamais démenti, des manifestations sont devenues au fil du temps de véritables institutions, à l'image des Fêtes du 1^{er} mai, de la Foire aux fromages et aux vins, des Fêtes Jeanne d'Arc, du Festival des forêts ou du Marché de Noël. D'autres événements, plus récents, se sont rapidement faits une place de choix dans notre calendrier, à l'instar du Festival Imaginarium ou du meeting aérien Compiègne Aéro Classic. **Une mention particulière peut être attribuée aux Masters de feu, devenus, en deux éditions, une manifestation très prisée qui rayonne bien au-delà de nos frontières !**

Ces vitrines du Compiégnois ne doivent pas faire oublier le travail de terrain réalisé pour toutes les manifestations de moindre envergure. Le matériel mis en place est indispensable pour l'organisation de compétitions sportives, d'animations commerciales, d'inaugurations, de fêtes associatives, de salons... Il est difficile de toutes les citer, mais elles rythment notre année et elles nous offrent des moments de partage et de convivialité.

Les chiffres

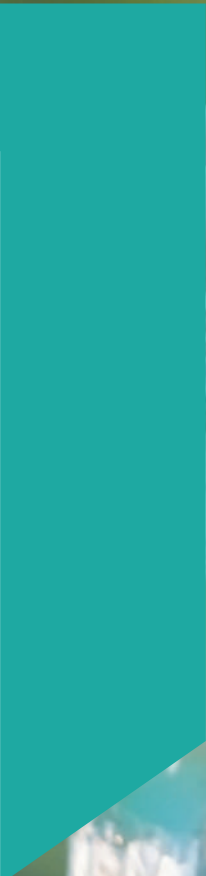
6,75 % de taxe d'enlèvement
des ordures ménagères
contre 9 % en 2006

60
logements ont bénéficié
d'un accompagnement
par Habitat Rénové

10
stations
d'épuration
sur le territoire de l'ARC

Développement DURABLE

- ▶ ÉNERGIES ET RESSOURCES
- ▶ GESTION DES DÉCHETS
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ GESTION DE L'EAU





Rénovation thermique au Parc technologique des rives de l'Oise avec du bois local

ÉNERGIES :

la positive attitude

Jean-Noël GUESNIER

"Un PPRI oui mais pas à n'importe quel prix !"

L'État élabore un nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) dont maintenant tout le monde connaît les contours dramatiques pour notre territoire. Ce règlement, s'il était adopté en l'état, congestionnerait tout le développement de notre territoire et c'est ne rien connaître à l'environnement de notre agglomération et aux nombreux aménagements que l'ARC a réalisés depuis 10 ans.

Nous ne sommes pas contre un PPRI bien au contraire, nous avons besoin d'une réglementation fiable qui protège les personnes et les biens mais il faut qu'elle soit élaborée en concertation avec les gens de terrain qui connaissent les risques et en fonction d'études hydrauliques vraisemblables.

Nous nous mobilisons publiquement depuis le mois de septembre et nous n'abandonnerons pas notre territoire à une réglementation absurde.

Le nouveau Préfet, Louis Le Franc, que Philippe Marini a reçu le 8 décembre dernier, a déjà pris des dispositions pour réétudier en profondeur ce document et a entendu l'ensemble des Maires de l'ARC concernés et plusieurs chefs d'entreprise. C'est un signe encourageant, maintenons notre vigilance.

Vice-président de l'ARC, délégué au développement durable et risques majeurs, maire de Choisy-au-Bac

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS. LA COLLECTIVITÉ MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET INVENTIVE EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT SAIN.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les acteurs du territoire de l'ARC se mobilisent pour mettre en œuvre la transition énergétique. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** ambitieux et des actions volontaristes telles que :

- La mise en place d'**Habitat Rénové**, un lieu destiné à accompagner les habitants dans leur projet de travaux de rénovation énergétique. Ils y trouvent conseils, aides au financement et accompagnement.
- La **rénovation thermique** de la pépinière d'entreprises du Parc technologique des rives de l'Oise qui vient de débuter avec des éco-matériaux et du bois local.
- La mise en œuvre d'une **politique de conseil en mobilité** avec l'emploi d'une personne dédiée à cette mission auprès des employeurs du territoire et à la mise à disposition de services de location de vélos VéloTIC.

TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

L'ARC a été élue Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en juillet 2015. **Le 24 octobre 2017 à Arras, l'ARC faisait partie des 6 collectivités de la Région Hauts-de-France à signer**

un COTRI (Contrat d'Objectifs Territorial d'amplification de la Troisième Révolution Industrielle) afin de poursuivre la dynamique enclenchée.

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION EN 2018 À CHOISY-AU-BAC

Créée en 1986 pour 5 000 habitants, la station d'épuration actuelle de Choisy-au-Bac ne répond plus aux normes en vigueur. Le renouvellement et le redimensionnement de cet équipement indispensable est devenu une priorité en raison des projets de nouvelles habitations sur la commune.

Le chantier de la future station a débuté au printemps et s'achèvera en 2018. La station pourra traiter 6 400 équivalents habitants, prenant donc en compte l'augmentation à venir de la population de Choisy mais également l'extension du traitement à la commune voisine du Plessis-Brion.

L'ancien site sera réhabilité en un bassin d'orage d'une capacité de 900 m³.



**Évelyne
LE CHAPELLIER**
"Le développement durable, une réalité de terrain"

"Dans le cadre du Plan Climat-Énergie Territorial, nous avons connu une année riche en réalisations. Grâce à nos subventions "Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte", nous avons aménagé des pistes cyclables, acheté des véhicules électriques et installé des bornes de recharge, des hôtels à insectes et débuté la rénovation exemplaire du Parc technologique. Dans le même esprit, nous sommes inscrits dans un Contrat d'Objectifs Territorial d'amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTRI). En octobre dernier, j'ai pu représenter l'ARC, qui faisait partie des 6 collectivités des Hauts-de-France à s'engager ainsi dans un nouveau modèle de développement."

dans un nouveau modèle de développement."

Vice-présidente de l'ARC
en charge du Plan Climat-
Énergie Territorial,
Maire de Le Meux.



**Arielle
FRANÇOIS**
"Une meilleure gestion des déchets lors des manifestations"

"L'ARC s'est fixé pour objectif de supprimer les mises à disposition de bennes et d'améliorer ainsi la gestion des déchets générés lors des manifestations. Nous aidons les organisateurs d'événements en leur proposant plusieurs services : le prêt de bacs de tri jaunes et de conteneurs à verre, ainsi que des outils de communication intégrant toutes les notions liées au tri et à la prévention. Ce travail est déjà récompensé puisqu'il a permis de réduire le nombre de mise à disposition de bennes de

manière significative : seulement 13 bennes ont été mises en place en 2017, contre 44 en 2016. 5,12 tonnes de déchets recyclables ont été triés en 2017, contre 2,12 en 2016, et 0 en 2015."

Maire-adjointe de Compiègne,
chargée de l'environnement et
des relations internationales

GESTION DES
DÉCHETS

| Toujours plus

DE TRI

et de réduction des déchets résiduels

LA REDEVANCE INCITATIVE ET LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOM) au poids est en place depuis plusieurs années dans les communes de l'ex-CCBA (Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saint Vaast de Longmont, Saintines, Verberie). Les autres communes fonctionnent avec la TEOM. Ce double système ne peut pas légalement perdurer et des études sont en cours pour une harmonisation de gestion. En attendant, l'intercommunalité a laissé une antenne d'information à Verberie.



LES GRILLAGES DE PIERREFONDS
CLOTURISTE®
 FABRICATION - VENTE - POSE

- CLOTURES
- PORTAILS
- AUTOMATISMES
- BARRIÈRES LEVANTES
- CONTRÔLE D'ACCÈS

GRILLAGES DE PIERREFONDS
 DEPUIS 1919

Tél. 03 44 42 80 29 - Fax 03 44 42 07 64

Site Internet : www.grillages-pierrefonds.fr
 Email : contact@grillages-pierrefonds.fr

ZI n°2 - Impasse du Pré Bernot - CS 60003
 60618 LE MEUX



COPEAUX & SALMON
 Maison fondée en 1878

LES RGE PROS
 de la performance énergétique

- Menuiserie bois,alu,pvc
 - Murs rideaux, Vitrines
 - Ossature bois, Charpente
 - Agencement, Mobiliers, Stands,
 - Escaliers, Parquets, Fermetures

ENTREPRISE QUALIFIÉE
 QUALIBAT
 Qualifications Qualibat
 avec mention économie d'énergie

(60) LA CROIX ST OUEN  **03.44.91.46.46**

www.copeaux-salmon.fr



COMMUNICATION

Votre publicité dans les publications de l'ARC :
 Frédéric FARAGO - 06 11 59 05 32



NATURELLEMENT LE COURANT PASSE

DISTRIBUTION ET FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ



32, rue des Domeliers - BP 70525
 60205 COMPIÈGNE Cedex
 Tél. : 03 44 92 71 00 - www.sicae-oise.fr



Réseaux électriques aériens et souterrains HTA et BTA
 Infrastructure pour réseaux de télécommunication
 Gestions d'énergie, bornes de recharge électrique
 Eclairage extérieur en domaine public et privé
 Illuminations festives, signalisation tricolore
 Vidéos et équipement pour la Ville communicante

INEO Nord Picardie – Agence réseaux Sud
 5 Avenue Henri ADNOT – ZAC des Mercières
 CS 90117 – 60201 COMPIEGNE Cedex
 Tél. : 03 44 90 98 98




EUROVIA
 VINCI

Votre partenaire local dans la construction, l'entretien et la maintenance des routes pour les travaux publics et les particuliers

Terrassement - voirie et réseaux divers - enrobés - aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Picardie - Agence de Compiègne
 Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourotte cedex
 T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr



Opération de compostage en pied d'immeuble à Margny-lès-Compiègne

LES BONS CHIFFRES DU RECYCLAGE DU VERRE

L'acquisition de nouveaux conteneurs à verre et leur nouvelle répartition, sur le territoire, portent leurs fruits. **Les apports volontaires de verre progressent : 1 637,7 tonnes de verre ont été collectées en 2017** (contre 1 518,4 tonnes en 2016), un apport de 22,11 kg/an/hab en 2017). Ces chiffres sont encourageants mais il faut continuer à trier le verre, encore trop présent dans les ordures ménagères.

LANCEMENT DE LA 1^{ÈRE} OPÉRATION DE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

Le Service de gestion des déchets de l'ARC a été sollicité par Picardie Habitat pour un projet de compostage en pied d'immeuble, à destination de 2 collectifs situés rue du 8 mai 1945 à Margny-lès-Compiègne.

En septembre, **chaque logement du Clos des Carrières (39 foyers) a reçu un bio seau pour le compostage** financé par l'ARC et de grands bacs à compost ont été installés au pied des immeubles.



Béatrice MARTIN

"Valoriser notre patrimoine forestier"

"La forêt domaniale de Compiègne constitue un patrimoine à découvrir, tant elle abrite de richesses historiques, culturelles et bien sûr naturelles exceptionnelles, mais aussi un écosystème à préserver et à gérer de façon durable. C'est pourquoi l'Agglomération de la Région de Compiègne s'est, depuis plusieurs années, impliquée aux côtés de l'Office National des Forêts dans des projets de rénovation et de mise en valeur de ce patrimoine, dans le cadre notamment du projet de labellisation "Forêt d'exception".

En 2017 a été lancée la restauration du Berceau de l'Impératrice dans le parc du Palais de Compiègne et le premier topiaire du théâtre de verdure du Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres a été planté en juin. Enfin, l'ARC devrait devenir propriétaire de ce site remarquable en début d'année 2018."

Vice-présidente de l'ARC en charge des relations avec l'ONF, Maire de Vieux-Moulin

ENVIRONNEMENT

15 000 ha de FORÊT d'exception

Avec ses 15 000 hectares de forêt, qui fait de ce massif le 3^{ème} de France, l'ARC dispose d'un atout majeur pour l'attractivité de son territoire. Terrain de jeu de prédilection des sportifs, des promeneurs et des touristes, cette richesse naturelle doit être préservée. L'ARC travaille en collaboration avec l'ONF pour embellir et protéger la forêt domaniale qui devrait recevoir le label forêt d'exception en juin 2018 valorisant sa gestion "durable". Il s'agit d'un programme qui permettra de mettre en valeur la biodiversité, les paysages et les éléments patrimoniaux comme les maisons forestières. C'est aussi un espace d'innovation et d'expérimentation pour de nouvelles pratiques d'accueil et de tourisme durable, de gestion des milieux, de gestion sylvicole.



Inauguration du Berceau de l'Impératrice

LitSalons | CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE SHOWROOM 300M²

LITERIE SALONS
Devis à domicile

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI 10h-12h / 14h-19h

Des PROMOS toute l'ANNÉE !

Summers VELDA TRECA Sealy Epeda Dunlopillo

1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIÈGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

NOUVEAU ! PLAFONDS LUMINEUX
Renseignez-vous !

Ets Bruno LEDRAPPIER
Electricité Générale

AUTOMATISME DOMOTIQUE - VIDEO
INTERPHONE - SERVICE DEPANNAGE
PARTICULIER - TERTIAIRE - INDUSTRIE

Depuis 1977

CLAIROIX

www.electricite-ledrappier-oise.fr 03 44 83 05 09

WEYLICHEM Lamotte

- À 15 minutes de Compiègne, 80 km de Paris.
- 500 personnes concentrées sur l'excellence opérationnelle.
- Des produits dédiés à la chimie, l'agrochimie et la pharmacie.
- Une plateforme industrielle reconnue regroupant 4 sociétés de niveau mondial.
- Un acteur de l'économie locale avec plus de 1000 emplois directs et indirects.
- 15 ha disponibles pour accueillir de nouvelles sociétés.
- Des équipes mobilisées pour construire un avenir dynamique.



Plateforme chimique de Lamotte January 2014

WeylChem Lamotte S.A.S.
Rue du Flottage, B.P. 1, 60 350 Trosly-Breuil, France
Tél : 03 44 85 40 00 - www.weylchem.com

CTA² AGENCEMENT & AMÉNAGEMENT

Agencement & Aménagement de locaux
Menuiserie bois, aluminium & PVC
Miroiterie, Serrurerie, Métallerie
Faux Plafonds et Cloisons
Bardage

1, rue de Roye 60280 CLAIROIX
Tél. : 03.44.75.06.68
Fax : 03.44.23.13.84 - E-mail : ct2a.60@orange.fr

COMPIÈGNE PAYSAGE
Une floraison de talents

Entreprise Paysagiste qualifiée
QualiPaysage

- Création • Entretien d'espaces verts
- Elagage • Clôture • Dallage • Pavage

Tél. 03 44 86 25 64 - Fax 03 44 20 94 19
1429 av. Octave Butin
60280 MAGNY-LES-COMPIÈGNE
E-mail : compiegnepaysage@orange.fr
www.compiegnepaysage.fr

ENTREPRISE CAGNA

ENTREPRISE CAGNA

VRD - Travaux Publics
Pose de réseaux d'énergie
Assainissement eaux usées & pluviales
Adduction Eau Potable

ZAC de Mercières - Zone 3 - BP 70213
60202 COMPIÈGNE cedex
Tél.: 03 44 09 61 10 - Fax : 03 44 09 61 29

HIÉPAYSAGE
Aménagements Extérieurs

 Conception
 Création
Entretien

RN 31, Le Bouquy 60880 Jaux
contact@hiépaysage.fr
Tél: 03 44 37 32 32 Fax : 03 44 37 32 30



Opération formation au jardinage écologique lors des Terres de Jim



Les tondeuses écologiques de l'ARC au bassin des Muids

Implantation d'un hôtel à insectes à Saintines



Éric BERTRAND
"Sécurité et qualité de notre eau"

"L'année 2017 a été marquée par le lancement des travaux issus du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP).

Ce programme sécurise la production et la distribution de l'eau potable dans nos communes. Les travaux nécessaires s'élèvent à 7 millions d'€.

Ils participent également à notre objectif de baisser de 20 % les prélèvements sur le captage de Baugy et ainsi protéger la nappe de l'Aronde en cas de sécheresse. Pour améliorer la qualité de la ressource en eau potable, nous poursuivons notre partenariat avec les agriculteurs avec le suivi

des nitrates dans les sols avant les semis et après les récoltes. Nous sommes en réflexion pour favoriser l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits issus de l'agriculture Bio locale."

Vice-président de l'ARC, délégué à la gestion de l'eau, Maire d'Armancourt

Changeons nos habitudes et la NATURE s'en portera mieux

ZÉRO-PHYTO DANS L'ARC

Depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les communes de l'ARC sont engagées dans le "Zéro-phyto", démarche sans désherbants pour l'entretien des espaces publics, des cimetières et des terrains de sports. L'agglomération a ainsi supprimé l'utilisation de produits nocifs pour la santé et pour l'environnement. Concernant l'entretien de ces espaces, **l'ARC a mis en place des méthodes alternatives au désherbage chimique.** Cela diminue la pollution des eaux, des sols et préserve ou accueille la biodiversité en ville.

Tonte écologique des espaces verts

L'ARC utilise l'appétit des brebis pour une tonte écologique des espaces verts. C'est ce qu'on appelle : **l'écopâturage.** L'étang des Muids a accueilli 19 brebis et 1 bélier et la parcelle située en mitoyenneté de la société SANOFI a accueilli 7 brebis et 1 bélier. Le résultat de l'expérimentation est concluant. **L'ARC a pu économiser 3 fauchages et aucun produit phytosanitaire n'a été utilisé sur ces deux parcelles.**

Les chiffres

150 VéloTIC
mis à disposition des Compiégnois
dont 15 vélos pliants

250
bâtiments gérés par les
services de la ville de Compiègne

48 000 **plantes annuelles
et vivaces** ont été plantées
cette année et 200 m³ de paillage
étalés

50 **places de
stationnement**
pour VéloTIC sont à disposition dans
un local sécurisé place de la gare

5,5 **millions de
voyages** sont
recensés/an, sur le
réseau TIC

Déplacements et PATRIMOINE

- ▶ VOIRIES & ESPACES VERTS
- ▶ BÂTIMENTS NEUFS, ENTRETIEN
- ▶ TRANSPORTS





De nouvelles plantations ont fait leur apparition place de l'Hôtel de Ville

CAP SUR LA 4^{ÈME} FLEUR



Éric HANEN

"Offrir à nos concitoyens qualité de vie et sécurité"

"Une attention particulière est portée aux nouveaux quartiers d'habitations : le site de l'ancienne École d'état-major où la qualité des matériaux et du mobilier urbain utilisés sera en réelle adéquation avec l'architecture des lieux, la ZAC du Camp des Sablons qui bénéficiera, dans les mois qui viennent, d'importants aménagements routiers et urbains.

Les voiries existantes sont, elles aussi, rénovées ou recomposées comme la zone commerciale de Jaux-Venette qui a vu la réalisation, en haut de l'avenue de l'Europe, d'un nouveau

rond-point et d'une bretelle d'accès depuis la rocade pour fluidifier la circulation et faciliter l'accès des automobilistes.

Mais la priorité aujourd'hui affichée est de décrocher une 4^{ème} fleur au Concours national des villes et villages fleuris qui récompensera la politique d'embellissement que la ville de Compiègne mène depuis de nombreuses années."

Maire adjoint de Compiègne, chargé de la voirie et de l'aménagement urbain

DE LA GESTION DE LA VOIRIE À L'ATTENTION PORTÉE AU TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, LA VILLE DE COMPIÈGNE AMÉLIORE L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN DE SES HABITANTS.

CURE DE JOUVENCE POUR LA RUE DE L'OISE

La rue de l'Oise, une des principales artères de Compiègne en termes de densité de circulation, a fait l'objet d'un véritable renouveau cet été. Outre la refonte complète de la chaussée et des trottoirs, ces travaux ont permis d'améliorer la capacité de stationnement avec la création d'une vingtaine de places en épi et d'optimiser la sécurité avec l'aménagement de plateaux surélevés. À l'automne, de beaux arbres d'ornement ont été plantés aux abords de la voie.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES FLEURIES : OBJECTIF 4^{ÈME} FLEUR

Même si les services de la Ville avaient anticipé la situation, **les techniques de fleurissement et d'entretien des espaces verts ont été bouleversées depuis le 1^{er} janvier 2017**, avec l'application de la loi interdisant aux collectivités territoriales l'utilisation de produits phytosanitaires.

Depuis deux ans maintenant, les techniques d'embellissement ont donc fortement évolué. **La palette**

végétale s'est diversifiée avec plus de 300 variétés de plantes réparties sur l'ensemble des massifs.

La taille des arbustes opère aussi une véritable révolution. Il s'agit désormais de bannir les tailles strictes pour privilégier la taille raisonnée des arbustes. Ces tailles douces permettent aussi de minimiser les risques de dépérissement des arbres liés aux plaies de coupe. Il s'agit dorénavant de préserver le capital santé des arbres afin de léguer ce patrimoine vert aux générations suivantes.

Tous ces changements ont également pour objectif d'obtenir le label 4 Fleurs au Concours national des villes et villages fleuris. Les services de la Ville doivent se conformer à plus de 60 critères pour pouvoir prétendre atteindre cette excellence.

**Cette année
tous nos massifs
fleuris ont pris la
direction du
"Zéro phyto"**



Travaux : rue de l'Oise et
rue du Port à bateaux

An advertisement for Mercedes-Benz EQ Power. The top part features a large blue 'EQ' logo with the text 'ACTIVEZ LE MODE' and a cityscape background. Below the logo, several silver Mercedes-Benz EQ cars are displayed. The right side of the advertisement contains the text 'EQ POWER La gamme hybride rechargeable de Mercedes-Benz.' and 'Découvrez notre gamme EQ POWER sur www.Mercedes-EQ.fr'. At the bottom right, the Mercedes-Benz logo is shown with the slogan 'Mercedes-Benz The best or nothing.'.

EQ POWER
La gamme hybride
rechargeable de
Mercedes-Benz.

Découvrez notre gamme EQ POWER
sur www.Mercedes-EQ.fr

Mercedes-Benz
The best or nothing.

Techstar Compiègne - 03 44 23 08 22

www.mercedes-compiegne.fr

Consommation de carburant de la gamme hybride rechargeable en cycle mixte : 2,1-3,7 l/100 km ; émissions de CO₂ en cycle mixte : 48-84 g/km ; consommation électrique : 11-16,7 kWh/100 km. The best or nothing : le meilleur, sinon rien.

La Cour d'Eylau ^{(1), (2)}

Devenez PROPRIETAIRE pour habiter ou investir dans l'Oise



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS 2 X T3

COMPIÈGNE

- Du studio au 3 pièces
- Emplacement exceptionnel

EMMÉNAGEZ EN 2018



MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

Nouveau quartier
des deux rives

- Appartement T3
- 3 Surfaces Commerciales (à vendre ou à louer)



EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel
gratuits*

(1) Prêt à taux Zéro+, depuis le 1er janvier 2013, pour l'acquisition de sa résidence principale, soumis à conditions de ressources et sous réserve de respecter les conditions d'application du PTZ+. (2) Le dispositif Pinel permet de bénéficier d'une réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12 % (pour 6 ans de location) 18 % (pour 9 ans de location) ou de 21 % (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition du bien retenu, dans la limite d'un prix d'achat de 5 500 €/m². Faire un investissement immobilier présente des risques. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. *Voir conditions en agence. Réalisation Comedit Eiffage Immobilier Nord Ouest - SAS au capital de 1.500€, RCS 432 847 812 Lille Métropole, Siège 2A rue de l'Espoir, 59260 Lezennes, Janvier 2018. Illustration à caractère d'ambiance, non contractuelle. Document non contractuel.



MINI ELECTRIC

MINI COUNTRYMAN HYBRIDE RECHARGEABLE.

Le crossover MINI se décline en version Hybride Rechargeable. En mode tout électrique, profitez du silence et de zéro émission de CO₂, passez au moteur thermique pour une mobilité sans limite, ou alliez les deux motorisations pour apprécier sa transmission intégrale. De nouvelles sensations de conduite s'offrent à vous grâce à l'Hybride Rechargeable. Avec une autonomie électrique maximale de 40km et une autonomie totale de 500km, vous pouvez rejoindre quasiment toutes les destinations avec votre MINI Countryman Hybride Rechargeable.



BMW SÉRIE 2 ACTIVE TOURER HYBRIDE-RECHARGEABLE.



LE MONOSPACE COMPACT SELON BMW.

En combinant la technologie BMW eDrive et un moteur BMW TwinPower Turbo, la BMW 225xe iPerformance Active Tourer offre à la fois une expérience de conduite électrique et une mobilité sans restriction. La triple alliance entre polyvalence, économie et plaisir de conduire : La BMW 225xe iPerformance Active Tourer offre une autonomie maximale de 41km en mode électrique.

Découvrez ces véhicules dès maintenant chez :

SAINT-MERRI Compiègne

150 Rue de Champagne
ZAC du Camp du Roy
60880 JAUX
www.saintmerri.fr

200 000 m²

de bâtiments à entretenir



▲
Christian Tellier et Nicolas Leday sur la glace de la patinoire à quelques heures de la réouverture

LA VILLE DE COMPIÈGNE EST RICHE DE QUELQUE 250 BÂTIMENTS QUI SONT OUVERTS TOUS LES JOURS AUX COMPIÉGNOIS ET AUX VISITEURS. CHACUN D'EUX NÉCESSITE UN ENTRETIEN SPÉCIFIQUE À SA DESTINATION : SPORT, CULTURE, ÉCOLES. CECI SANS COMPTER LES AMÉNAGEMENTS NOUVEAUX INDISPENSABLES COMME LES CANTINES OU LES BÂTIMENTS SPORTIFS.

LA PATINOIRE DE NOUVEAU OUVERTE DEPUIS FIN OCTOBRE

Le 21 octobre dernier, la patinoire ouvrait de nouveau ses portes au public à la plus grande satisfaction de tous.

Il aura fallu pratiquement 6 mois, de mai à octobre 2017, pour déposer la rambarde, casser la dalle froide, remplacer la totalité des réseaux de production de froid, refaire une nouvelle dalle et procéder à des

essais de pression avant de remettre en glace. Cette deuxième phase de travaux fait suite aux malfaçons et graves dysfonctionnements constatés lors du premier chantier et pour lesquels la ville de Compiègne a engagé une action en justice contre le prestataire.

RÉNOVATION DU DÉAMBULATOIRE DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES

La première tranche de travaux de rénovation de l'église Saint-Jacques a permis de mettre le déambulatoire hors d'eau. Reprises de toiture et de charpente, réfection et remplacement de pierres défectueuses, rénovation partielle de la clef de voûte et travaux de rejointoiement étaient prioritaires. **La rénovation de l'église Saint-Jacques se poursuivra en 2018.**

UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE À ROYALLIEU

Depuis la rentrée de septembre, un lieu de restauration scolaire a été aménagé dans l'enceinte de l'école de Royallieu sur une surface de 355 m². Une salle de restauration lumineuse et colorée de 153 m², des sanitaires et des locaux de service adaptés. **Ces aménagements seront complétés début 2018 par la réalisation, au sein du groupe scolaire de Royallieu, de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite,** ainsi que des travaux d'accessibilité aux sanitaires des préaux.

UN LOGICIEL POUR MIEUX GÉRER LE PATRIMOINE DE LA VILLE

La ville de Compiègne possède plus de 200 000 m² de bâtiments, ce qui correspond à quelque **250 bâtiments répartis sur 120 sites.** Ce patrimoine nécessite à la fois un entretien régulier mais également des travaux importants sur certains bâtiments au fur et à mesure de leur vieillissement. Pour faciliter cette gestion, la Ville s'est dotée d'un outil informatique qui sera mis en place progressivement d'ici fin 2018.



Nicolas LEDAY
"Avoir des projets et maintenir en bon état l'existant"

"Il nous reste encore beaucoup de choses à entretenir et réaliser pour notre patrimoine communal compiégnois avec notamment le projet en 2018 de la création d'une salle de boxe pour le Ring Olympique Compiégnois dans l'enceinte de l'École d'état-major dans l'un des deux gymnases. La création également d'une cantine pour la maternelle Rothschild qui sera ainsi la dernière, tant au niveau primaire que maternelle.

Mais au quotidien, toute l'équipe du service bâtiment et patrimoine œuvre pour que les utilisateurs bénéficient d'instal-

lations toujours en bon état et il en est ainsi sur l'ensemble de nos 250 bâtiments.

Vice-président de l'ARC, délégué aux transports, mobilité et voirie, maire-adjoint de Compiègne, délégué aux travaux, aux bâtiments communaux et aux transports



Première liaison Verberie - Compiègne

LES TIC direction Verberie

LES TRANSPORTS GRATUITS DE L'ARC SONT DÉSORMAIS ACCESSIBLES AUX HABITANTS DE L'EX-CCBA. L'ARC S'EST ÉGALEMENT ENRICHIE DU RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES DE LA BASSE AUTOMNE ET GÈRE DÉSORMAIS 130 KM DE PISTES.

UNE LIGNE DE BUS EXPRESS COMPIÈGNE-VERBERIE OUVERTE DEPUIS MI-JUIN

Comme promis dans le cadre de la fusion avec les communes de l'ex-CCBA, une nouvelle ligne "express" et gratuite a été mise en place entre Compiègne et Verberie pour permettre d'accéder plus rapidement à plusieurs pôles d'activités de l'agglomération et desservir la commune de Verberie. Cette liaison permet ainsi de rejoindre plus rapidement l'UTC, le Parc tertiaire et scientifique, les Longues Rayes, le centre et les zones d'activités de La Croix Saint Ouen. Elle remplace la ligne ZA 1 mise en place pour les salariés de ce secteur.

Au total, 17 allers-retours ont lieu du lundi au vendredi et 4 le samedi. 11 trajets sont réguliers et 6 sont sur réservation effectuée au moins la veille (voir coordonnées p 41).

LE SERVICE ALLOTIC ÉTENDU AUX COMMUNES DE L'EX-CCBA

Depuis la mi-juin également, les communes de l'ex-CCBA bénéficient du dispositif de transports à la demande AlloTIC, avec 4 à 5 allers-retours possibles

par jour (voir coordonnées p 41). Seuls 2 euros par trajet sont à la charge de l'utilisateur, le reste étant financé par l'ARC.

Quant aux transports scolaires, ils sont, depuis la rentrée de septembre, également gratuits pour les collégiens et lycéens des communes de l'ex-CCBA, grâce à la prise en charge par l'ARC. Rappelons que hors de notre territoire, le tarif annuel est de 50 euros pour un collégien et de 80 euros pour un lycéen.

Le coût de ces nouveaux services est financé en partie grâce aux nouvelles recettes perçues dans le cadre du Versement Transport, taxe désormais payée par les entreprises de plus de 10 salariés de l'ex-CCBA. Par ailleurs, comme toute amélioration apportée aux déplacements des actifs, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs (SMTCO) contribue à hauteur de 50 %.

DES BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une dizaine de bornes de recharge pour les véhicules électriques est en cours d'installation sur le territoire de l'ARC, dont trois à Compiègne : rue de l'Écu, place de l'ancien Hôpital et à proximité du

passage souterrain de la gare. Les coûts de fonctionnement (entretien, dépannage, assistance téléphonique, pour un forfait de 1 250 euros par an et par borne) sont financés par l'agglomération. En revanche, les coûts d'investissement sont pris en charge par les Investissements d'Avenir de l'État confiés à l'ADEME, le département de l'Oise et les syndicats d'énergie.

130 KM DE VOIES CYCLABLES

Au printemps dernier, plus de 7 km de voies cyclables ont été matérialisés au sol dans les secteurs de Mercières et du Parc tertiaire et scientifique d'une part, et entre le secteur de la Prairie (Margny/Venette) et le Bois de Plaisance d'autre part. L'objectif est de créer des continuités avec le réseau de pistes existant.

Avec les pistes cyclables des six communes qui ont rejoint l'ARC début 2017, **le réseau compte désormais 130 km**. Les cyclistes peuvent désormais aller à la découverte de nouvelles boucles qui relient Verberie, Saint Vaast de Longmont et Saintines (15,8 km) ou Saintines, Néry, Béthisy-Saint-Martin et Béthisy-Saint-Pierre (17 km), en passant par La Croix Saint Ouen et la piste en rive gauche de l'Oise.



RÉSERVEZ VOTRE TRANSPORT ALLOTIC OU UN TRAJET ARC EXPRESS À LA DEMANDE PAR MAIL OU TÉLÉPHONE : reservation-tad@oise-mobilite.fr OU AU : 0 970 150 150

▲ AllotIC et VéloTIC font le plein sur l'agglomération

Bornes de recharge pour véhicules électriques à Clairoix





DAILY
BLUE POWER

IVECO

LE POIDS LOURD 60

Notre mission : VOTRE MOBILITÉ !



Notre équipe commerciale est à votre écoute afin de vous accompagner dans vos projets d'investissements et vous propose une large gamme de véhicules utilitaires et véhicules industriels répondant aux exigences de l'ensemble de vos métiers.

ASSISTANCE/DÉPANNAGE 24H/24 - ENTRETIEN ET RÉPARATION TOUTES MARQUES

LE POIDS LOURD 60 COMPIÈGNE
ZAC DES LONGUES RAYES BP 30204 - 60612 COMPIÈGNE / LA CROIX-SAINT-OUEN
Tél.: 03 44 91 13 33 - Fax : 03 44 91 13 36



Les chiffres

150 enfants

bénéficient de la plateforme de réussite éducative

28 000

repas servis à nos aînés dans le cadre du portage de repas

984 enfants dans les centres de loisirs en juillet et août

27 agents de Police Municipale dont 5 maîtres-chiens, 5 ASVP, 2 placiers, 1 agent administratif

Services à la POPULATION

- ▶ SPORTS
- ▶ ENFANCE
- ▶ PERSONNES ÂGÉES
- ▶ SOCIAL
- ▶ CONTRAT DE VILLE
- ▶ SÉCURITÉ





Gala pour la réouverture de la patinoire

Renouveau des équipements et **BONS RÉSULTATS** des clubs

À L'AUBE DES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024, COMPIÈGNE PRÉPARE SES ÉQUIPEMENTS À RECEVOIR DES ÉQUIPES POUR LES ENTRAÎNEMENTS ET LE FORMIDABLE ÉLAN QUE SERA CET ÉVÉNEMENT MONDIAL POUR TOUS LES SPORTS COMPIÉGNOIS.

LE RENOUVEAU DE LA PATINOIRE

En raison de travaux obligatoires de remise aux normes du système de refroidissement, la patinoire avait fermé ses portes en 2014.

La ville de Compiègne a donc pu inaugurer, en cette fin d'année, la réouverture de la patinoire à l'occasion d'une soirée Halloween qui s'est déroulée le 4 novembre dernier et qui a été un véritable succès. Les élus ont souhaité soutenir et accompagner les clubs qui ont été pénalisés du fait de la fermeture de l'équipement. Des subventions exceptionnelles ont été allouées aux deux associations, le hockey club de Compiègne ainsi que le skating, afin de les aider à reprendre une activité normale au plus vite.

UNE NOUVELLE SALLE DE BOXE

Une nouvelle salle de boxe va être construite en rez-de-chaussée du gymnase Bourcier de l'École d'état-major. Elle s'intégrera parfaitement à l'architecture du quartier. La salle devrait être mise en service dès septembre 2018 et permettra au Ring Olympique

Compiégnois d'entamer une saison 2018-2019 dans un équipement plus adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

LES BONS RÉSULTATS DES CLUBS SPORTIFS

De nombreuses associations sportives de la ville de Compiègne ont obtenu des qualifications et de bons résultats lors des championnats de France dans leur discipline respective. Nous constatons que de nombreux clubs progressent, c'est le cas du RCC, le club de rugby de Compiègne est sur une excellente lancée cette saison 2017-2018 et vise la montée en Fédérale 2. Le club de football de l'AFC s'est distingué également grâce à son école de football et va d'ailleurs recevoir un prix pour son rôle joué en tant que club formateur auprès de la jeunesse.

LES STAGES MULTISPORTS

Cinq stages destinés aux enfants âgés de 7 à 13 ans ont été organisés en 2017 (Toussaint, février, avril, et deux en juillet).



Départ du Paris-Roubaix avec la présence d'Anne Koerber



Meeting aérien à Margny-lès-Compiègne

La Compiénoise organisée par Marie-Pierre Degage

BMX Clairoux



Christian TELLIER

"À fond pour les JO 2024"

"L'attribution des JO 2024 à la ville de Paris est maintenant une certitude. Nous avons 7 ans pour que chacun d'entre nous puisse se retrouver derrière cette aventure car c'est par la diversité, le multiculturalisme et l'envie d'être ensemble que la fête de l'olympisme sera une réussite. Un événement majeur pour la capitale mais pas que, Compiègne espère bien profiter des retombées économiques de ces jeux. La cité impériale, de par sa proximité géographique avec la capitale aura bien évidemment un rôle à jouer en tant que base arrière des Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Ce sera notre nouveau défi pour les années à venir. Le travail collégial et mutualisé des élus, des responsables associatifs et des agents municipaux attestent de la volonté de chacun dans le domaine sportif."

Conseiller municipal de Compiègne, délégué à la jeunesse et aux sports

Ils ont permis d'accueillir 30 jeunes par stage soit environ 150 enfants cette année. Durant ces stages, les jeunes sont initiés à des sports tels que : le badminton, l'escrime, le handball, le tir à l'arc, le rugby, le tennis de table, le baseball, le hockey sur glace, le volley-ball, la natation, le futsal, l'escalade, l'escrime, le chanbara, le BMX, le football, le judo, la lutte, des découvertes de l'aviation à l'aéro-club de Compiègne-Margny, des initiations aux premiers secours...

Ces activités sont encadrées par des éducateurs de la ville ayant le concours d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), mais aussi par des intervenants extérieurs issus des clubs de Compiègne. Les clubs sportifs s'impliquent pleinement dans la vie locale pour faire partager leur passion du sport avec les enfants issus de tous les quartiers.

L'ÉTÉ DES JEUNES

Comme chaque été, le service des sports a proposé un dispositif permettant aux clubs de pouvoir proposer des initiations gratuites durant la journée et tout au long de la période estivale.

Pour l'édition 2017, **15 clubs ont participé en mettant à disposition leur encadrement et leur matériel.** 2 238 enfants ont pu s'initier à différentes pratiques sportives gratuitement.



Animation sur le goût dans les cantines

Toutes LES CHANCES sont données aux petits Compiégnois

DE NOUVEAUX MODES DE GARDE

Deux nouvelles structures d'accueil pour les tout-petits ont vu le jour en 2017, complétant ainsi l'offre proposée sur le Compiégnois.

Il s'agit de la crèche d'entreprise des Petits Chaperons Rouges qui a inauguré, début février, une deuxième antenne en ZAC de Mercières avec 20 berceaux supplémentaires, portant ainsi à 63 le nombre de places d'accueil des jeunes enfants à proximité du lieu de travail de leurs parents.

Autre structure qui a vu le jour début septembre, 12 rue Évette à Compiègne, MAM Z'elle Coccinelle, située à mi-chemin entre l'accueil individuel chez une assistante maternelle et la collectivité. Quatre professionnelles de la petite enfance y accueillent 16 enfants du lundi au vendredi de 7h à 19h30. Compiègne compte ainsi trois Maisons d'Assistants Maternelles pour une capacité de 40 places.

De leur côté, les crèches familiales qui regroupent un réseau d'assistantes maternelles agréées, encadrées par une Directrice infirmière puéricultrice, continuent de recruter sur l'ensemble du territoire de l'ARC, pour faire face aux départs en retraite prévus dans les prochaines années.

DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP EN REP + DÈS LA RENTRÉE

À Compiègne, les écoles élémentaires **Pompidou A et B, Philéas Lebesgue et de Royallieu ont pu bénéficier cette année du dispositif de dédoublement des classes à 12 élèves pour les CP**, grâce notamment aux locaux mis à disposition par la Ville pour pouvoir accueillir ces classes supplémentaires.

Afin d'accueillir dans les conditions les plus favorables possibles les enfants en situation de handicap, **les deux classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), ont été regroupées au sein de l'établissement scolaire Pompidou B** où la Ville a réaménagé une salle de classe et une salle de soins.

UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE À ROYALLIEU

Dans le cadre de son programme en matière de restauration scolaire, la ville de Compiègne poursuit ses aménagements.

C'est en septembre que les élèves des écoles élémentaires de Royallieu, qui étaient auparavant accueillis à la cantine Hélène Brault, et ceux de Pompidou A et B qui mangeaient au restaurant du CROUS, ont pu pour



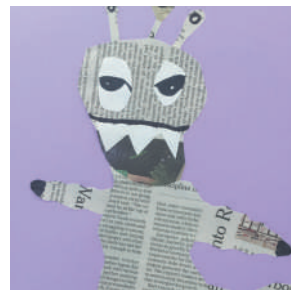
Maire adjointe de Compiègne, déléguée à la petite enfance et aux affaires sociales



Dominique RENARD

"Développer de nouveaux modes de garde"

"Notre rôle est d'être aux côtés de chaque Compiégnois, de vous aider dans votre vie quotidienne dans la cité. Chacun de mes collègues œuvre ainsi dans sa délégation. Philippe Marini m'a confié la délégation à l'action sociale, c'est une délégation de tous les instants, de tous les moments de vie, qui vise à secourir, à soutenir et encore à aider. Secourir les plus démunis à sortir de situations délicates, soutenir les familles dans l'accompagnement de leurs aînés dans le vieillissement, mais aussi aider les jeunes parents à trouver le mode de garde le plus adapté pour leurs tout-petits."



▲ Inauguration de "MAM Z'elle Coccinelle"

Projet d'école "Les monstres s'invitent en ville"

▼ Semaine du goût à la cantine Hélène Brault



Sylvie OGER-DUGAT

"Tout faire pour que chaque enfant compiégnois ait les mêmes chances de réussite"

"Ouverture de classes dans plusieurs établissements scolaires et d'une cantine à Royallieu, inscriptions en ligne pour l'ensemble des activités périscolaires, poursuite des accueils matin et soir en dehors du temps scolaire, la ville de Compiègne apporte chaque année un soin particulier pour que, dès la rentrée de septembre, les plus jeunes soient accueillis dans les meilleures condi-

tions et les démarches des familles facilitées. Nous mettons tous les moyens possibles pour que chaque enfant compiégnois ait les mêmes chances de réussite et que l'excellence soit au rendez-vous."



la première fois prendre leur repas dans une cantine flambant neuve. Réalisée au sein de l'école de Royallieu, le restaurant est en mesure d'accueillir chaque midi 260 rationnaires en deux services.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) MAINTENUS EN 2017-2018

L'accueil du matin et du soir après la classe est maintenu dans les mêmes conditions qu'en 2016. Les activités proposées dans le cadre des TAP sont assurées par 30 partenaires de la ville sur 65 créneaux horaires. C'est au total 260 heures d'activités qui sont assurées toutes les semaines.

UN ACCÈS FACILITÉ À L'ART ET LA CULTURE

La classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique), mise en place à l'école élémentaire Robida en partenariat avec le Conservatoire de musique de Compiègne, continue à sensibiliser les enfants à la musique. 7 CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) seront aussi organisés dans les écoles compiégnoises en 2018, ils n'étaient que 5 l'an dernier.

Maire-adjointe de Compiègne, déléguée à l'enseignement et à la formation





Métier : sauveur de parents

Adrien Boquillon, responsable de l'agence Babychou Services de Compiègne, met un point d'honneur à répondre à tous les besoins de garde d'enfant, même de dernière minute.

Rencontre avec cet entrepreneur dynamique qui s'apprête à ouvrir une deuxième agence à Chantilly.

Parlez-nous de Babychou Services

Babychou Services a été fondé il y a 20 ans par une maman n'ayant pas trouvé de solution satisfaisante pour faire garder ses enfants. Rapidement reconnue pour son sérieux et la qualité de ses services, l'enseigne s'est développée pour atteindre aujourd'hui 60 agences, dont 90 % de franchises.

Quels sont vos services ?

Nous proposons des solutions de garde à domicile souples : 7j/7, 24h/24, sans engagement, à chaque moment de la vie de l'enfant dès sa naissance. Toutes nos intervenantes sont diplômées et expérimentées et veillent avant tout à la sécurité et à l'éveil de l'enfant.

- **Relais parents** : véritable lien entre le mode de garde principal et les parents. Idéal pour des parents qui partent travailler tôt le matin ou qui rentrent tard le soir.
- **Baby-sitting** : à tout moment, en cas d'enfant malade, de réunion prolongée, ou tout simplement pour souffler.
- **Auxiliaire familiale** : à temps plein ou temps partiel, une vraie alternative à la garde collective.
- **Garde partagée** : une réponse simple et pratique pour réduire le coût de la garde à domicile.
- **Événement** : des animateurs prennent en charge les enfants jusqu'au bout de la nuit, à l'occasion de mariage, anniversaire, etc.

Quelles sont les aides auxquelles peuvent prétendre les parents ?

En tant qu'agence agréée, tous nos services donnent droit aux aides de la CAF et au crédit d'impôt de 50 % sur les services à la personne, soit un coût horaire net entre 1,60€ et 12€ en fonction du nombre d'heures de garde. Nous prenons en charge tous les aspects administratifs afin de décharger les parents.

Quelles sont les spécificités de votre agence ?

Étant donné notre secteur géographique et la proximité avec la région parisienne, nous avons développé des produits spécifiques pour les personnes ayant des plannings variables et atypiques.

Avec l'évolution des rythmes de vie, nous avons également mis en place des outils pour répondre aux sollicitations ponctuelles de nos clients qui sont de plus en plus nombreuses : enfant malade, retard des transports en commun, journée pédagogique, nounou malade...

Notre point fort est la réactivité : nous sommes capables de répondre en moins de 2 heures.

Avec la présence de nombreux châteaux sur notre territoire, nous sommes régulièrement sollicités pour prendre en charge des groupes d'enfants lors de mariage. Nous avons dans nos effectifs des profils animateurs, qui ont plus d'un tour dans leur sac !!

Quels sont vos projets ?

Je viens d'installer une deuxième agence à Chantilly pour répondre aux fortes demandes liées aux nombreux déplacements professionnels en région parisienne. Par la suite, je souhaite continuer à développer mon activité afin de permettre aux parents de toujours mieux concilier vie personnelle et professionnelle.



Babychou Services Compiègne

13 rue de Général Leclerc 60200 Compiègne

Tél. : 09 86 11 23 39 ou 06 24 21 47 95

www.babychou.com



Une autre idée de la garde à la maison



En dehors de l'école les petits Compiégnois sont pris en charge par les équipes de la Ville. Au programme : culture, sport, découvertes



**Connectez-vous
au portail
famille accessible
depuis le site internet :
www.mairie-compiegne.fr
et suivez les indications**



Étienne DIOT

"Faciliter la vie de tous et participer au lien social"

"La ville de Compiègne ne cesse de se moderniser, de proposer des services toujours plus pratiques pour les parents afin de répondre aux attentes et aux besoins des actifs.

Elle le fait dans un contexte financier particulièrement difficile pour les collectivités locales, en gardant à l'esprit la bonne gestion des impôts payés par les Compiégnois.

La municipalité est ainsi aux côtés de chacun de ses habitants, tout au long de sa vie. Pour

les jeunes enfants, nous avons su développer des centres de loisirs qui ont aussi un rôle éducatif. Le vivre ensemble y est la règle, mais également une approche ludique à la culture et aux sports avec des activités adaptées aux différents âges des inscrits.

Les centres de loisirs sont ouverts à tous, tous les mercredis et pendant les petites vacances.

Rares sont les villes à accueillir les enfants toute l'année, mais cette politique familiale est un choix que nous assumons car elle facilite la vie de tous et participe au lien social indispensable à la vie d'une cité."

Conseiller municipal,
délégué pour les
centres de loisirs

C'est à la fin de cette année scolaire que la Ville décidera de maintenir ou pas, en 2018/2019, les TAP en fonction des retours des parents qui seront invités à donner leur avis lors des conseils d'écoles et à travers une enquête sur Internet.

LE NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

L'accès aux réservations des activités périscolaires par le biais du Portail famille est ouvert depuis début juillet. Il vise à simplifier les démarches des familles en leur permettant de gérer librement à distance les demandes administratives liées aux activités de leurs enfants, 7j/7 et 24h/24.

Ce portail permet aussi le paiement des factures liées aux activités des enfants : cantines, garderies, centres de loisirs, etc.

LES CENTRES DE LOISIRS

Les mercredis, 200 enfants participent aux activités proposées par la Mairie (ils étaient 120 en 2016).

La hausse des effectifs se fait ressentir également sur les petites vacances avec environ 220 à 250 enfants par période contre 180 à 200 l'an dernier.

Les prestations proposées sont de qualité et attirent logiquement de plus en plus d'enfants. Un travail de formation des agents (animateurs et directeurs) et des exigences plus élevées s'agissant de la qualité des animations sont aussi au rendez-vous pour répondre aux objectifs pédagogiques.

RETROUVEZ UN EXTRAIT DE LA VIE AUX CENTRES DE LOISIRS EN CONSULTANT LE FILM RÉALISÉ CET ÉTÉ SUR www.compiégne.fr/Centres-de-Loisirs.aspx

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt
(selon art. 199 sexdecies du CGI)

Adhap services
l'aide à domicile

Adhap Services vous accompagne !

- Travaux ménagers, courses
- Aide à l'hygiène
- Aide au repas
- Garde, compagnie
- Transport véhiculé
- Accompagnement, sorties
- Services spécifiques (maladie d'Alzheimer, Parkinson...)

Contactez-nous au 03 44 36 72 96
149 rue de Paris - 60200 COMPIEGNE

Autorisé par le Conseil Départemental, Adhap Services intervient dans le cadre des prises en charge APA, AAH et PCH. Notre centre est conventionné par les CARSAT, MSA, RSI, CPAM, AGIRC-ARRCO (Sortir +), mutuelles, assurances...

la vue pour tous

GENGEMBRE

**Centre Ville
COMPIEGNE**

www.lafayetteconseil.com

BENOIT
Audition
audition-benoit.fr

**Piles et garantie
offertes
pendant
4 ans⁽¹⁾**

COMPIÈGNE
30 RUE D'AUSTERLITZ
03.44.86.30.09

⁽¹⁾Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable. Voir conditions au laboratoire

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts

INTERNET POURQUOI PAS VOUS !

Cours d'informatique à domicile

Systèmes
(Windows 10 de Microsoft, Mac os d'Apple, etc...)

Ordinateurs et matériels numériques
(PC, Tablette, Ipad, Iphone, Smartphone, etc...)

Logiciels
(Word, Excel, Power Point, Messagerie, Safari, photo, picasa, etc...)

Pertinence Entreprise | **06 33 18 90 34**
l'informatique des Seniors | www.pertinence-entreprise.fr

RESTAURANT

la Table d'Elisa

VIANDES, POISSONS ET FRUITS DE MER

Menu Retour du Marché
"Servi tous les jours midi et soir"

"Entrée + Plat + Dessert" + Verre de vin
26€

*Salle séminaires (petits déjeuners d'affaires, journée d'études, réunions, rendez-vous privé, etc...)

HÔTEL DU NORD
★★★ Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

Repas de Noël
à la résidence
Jean Lefort



Les dessous Ministériels
du théâtre des aînés

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et FAVORISER le maintien à domicile

BIP POP POUR RESTER CONNECTÉS AVEC NOS AÎNÉS !

Le CCAS de la ville de Compiègne a signé une convention de partenariat avec Bip Pop, une application web et mobile d'entraide à destination des personnes

isolées afin de les aider dans leur quotidien. Cette application met en relation des personnes isolées avec celles susceptibles d'apporter leur aide. **Grâce à cette plateforme, créée au sein des laboratoires de l'UTC, le maintien à domicile est facilité.** La personne qui ne peut plus se déplacer seule peut interagir en temps réel avec son voisinage immédiat et avoir accès à des services de proximité : accompagnement pour aller chez le médecin, visite de courtoisie, aides aux formalités administratives.



Jacqueline LIÉNARD et Joël DUPUY de MÉRY

"Veiller sur nos
aînés"

"Le vieillissement de la population est un fait, et le nombre de personnes dépendantes est amené à augmenter dans les années à venir. Nous nous devons d'accompagner au mieux nos aînés. Des structures spécialisées se construisent, des solutions de maintien à domicile sont réinventées tous les

jours. Mais le plus important pour nous est de préparer ensemble ce vieillissement, faire qu'il soit moins difficile pour les personnes âgées mais aussi pour les familles. C'est aussi le devoir de la Ville de veiller sur ses aînés. Depuis toujours, cette majorité municipale s'est consacrée à leur proposer des activités variées, ludiques, sportives ou culturelles, mais aussi toute une série d'actions leur permettant de rester en lien avec la vie de la cité."

Joël Dupuy de Méry
Conseiller municipal
délégué à la citoyenneté,
aux relations avec
l'armée, aux cérémonies
patriotiques

Jacqueline Liénard
Conseillère municipale,
déléguée aux relations
avec les personnes
âgées

LE BIEN VIEILLIR : UN NOUVEL ENJEU SOCIÉTAL

La Ville a mis en place depuis de nombreuses années des actions qui visent à accompagner le vieillissement, en s'amusant et en exerçant sa mémoire. **L'atelier de théâtre des aînés** représente un entraînement bénéfique de la mémoire et crée du lien social au même titre que les sorties culturelles qui sont proposées par le CCAS. Les "Dessous Ministériels" ont été donnés par l'atelier théâtre des aînés orchestré par l'animateur municipal. Au programme : de l'humour bien sûr avec des acteurs au meilleur de leur forme. **Le spectacle a été donné à Compiègne mais également dans des communes de l'ARC.**

Lors du voyage annuel, les personnes âgées ont pu visiter le magnifique Musée du Louvre-Lens situé au cœur de l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Cette sortie, organisée par le CCAS en juin, a été très appréciée.

Le 8 novembre dernier, le CCAS de la ville de Compiègne a organisé au Centre de rencontres de la Victoire une conférence sur le thème : **"J'ai décidé de bien vieillir !"** proposée par l'Institut Pasteur, complétée par de nombreux ateliers pratiques. Grâce à cette journée, personnes âgées et familles ont pu évoquer des questions aussi diverses que la santé et les exercices physiques, les réflexes au volant, l'alimentation, ou encore la sécurité.

We create



a natural chemistry

oleon
a natural chemistry

Oleon nv | www.oleon.com | Rue les Rives de l'Oise, PB 20609 Venette, 60206 Compiègne Cedex | T +33 3 44 90 70 00 | E info.france@oleon.com

Demouy

29/31, rue de Bienville - 60280 CLAIROIX
Tél. : 03 44 40 16 08 - Fax : 03 44 40 31 64
contact@demouy.fr
www.demouy.fr

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX



PRIZZON CARRELAGES

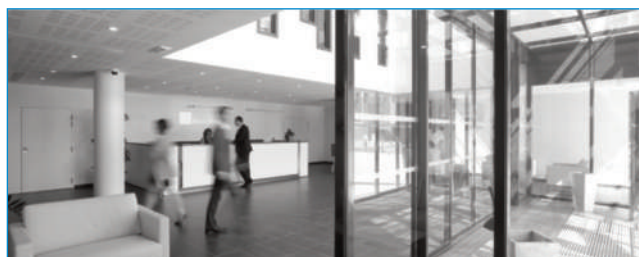
*Pose de carrelage
Faïence - Pierre - Marbre
Applicateur agréé chape fluide*

Vente de carrelage/faïence
Particulier - Entreprise
Collectivité - Industrie



M. Mario PRIZZON

43, rue de Saint-Lazare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 20 04 - prizzon-mario@orange.fr



 Ensemble, donnons de la valeur à vos projets



3
métiers

Génie Civil Industriel & Environnement
Bâtiment Neuf
Réhabilitation

www.brezillon.fr

128, rue de Beauvais - Place Max Brézillon
60280 MARGNY LES COMPIEGNE
03 57 63 21 21

Brézillon

Sté Industrielle de location de Groupe et de Pompe Immersée

✓ Vente ✓ Location ✓ Maintenance
✓ Tous travaux de pompage

8, Ile Jean Lenoble - 60150 JANVILLE

 **03 44 76 01 71**

Port. 06 07 54 56 86 - 06 11 04 71 41

Fax 03 44 76 10 63

E-mail : ste.pruvost@wanadoo.fr



Le CCAS a remis 2 000 LEDS aux personnes en difficulté sociale

Sandrine de Figueiredo lors d'une maraude du Samu social



Bip Pop une application pour faciliter la vie des aînés

CCAS : de nouveaux dispositifs sont mis en œuvre

Des accidents de la vie à la solitude des plus âgés, en passant par des actions de prévention ou qui créent du lien social, le CCAS de Compiègne a, en 2017, développé de nouveaux partenariats et mobilisé toutes les énergies pour qu'une attention soit portée à tous.

VENIR EN AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

En 2017, dès la mise en place du plan Grand froid, 5 manteaux-duvets ont été offerts aux personnes sans abri qui ne souhaitaient pas être hébergées dans des lieux d'accueil mis à leur disposition. Une convention passée avec le Centre Auto Repair, garage solidaire situé rue du Bataillon de France à Compiègne, permet aux personnes envoyées par le CCAS de louer un véhicule à tarif réduit.

En juin, des ampoules leds ont été distribuées gratuitement dans les foyers en difficulté sociale, avec l'aide de l'ARC.

Toutes les initiatives pour venir en aide aux plus fragiles sont encouragées. Ainsi, le dispositif Entr'Elles, issu de l'Association Entr'Aide Samu Social Oise, dispose désormais sur le territoire compiégnais de nouveaux locaux pour écouter, conseiller et accompagner les femmes victimes de violences.



Sandrine de FIGUEIREDO

"Accompagner mais aussi prévenir !"

"Une nouvelle année riche en nouveautés et en rencontres pour le CCAS de la ville de Compiègne !

Notre CCAS s'oriente aujourd'hui encore plus sur la prévention et l'anticipation pour le bien de tous quel que soit son âge.

Notre équipe apporte à chacun une réponse adaptée à sa situation et un accompagnement individualisé permettant ainsi une

véritable synergie entre les demandeurs et les travailleurs sociaux, au final un travail d'équipe demandeurs/structure."

Conseillère municipale, vice-présidente du CCAS, vice-présidente du Conseil départemental



Compiègne plage

Cap vers L'ANRU 2 pour ouvrir les quartiers

LA DEUXIÈME SÉQUENCE DE RÉNOVATION URBAINE VA PERMETTRE DE MODERNISER L'IMMOBILIER EN PRENANT EN COMPTE TOUS LES ENJEUX DE QUALITÉ DE VIE, DE CIRCULATION ET DE SÛRETÉ DES QUARTIERS CONCERNÉS.

ANRU 2

Le Clos des Roses, pour sa partie nord, et la Victoire sont les deux quartiers prioritaires retenus pour bénéficier du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain dans le cadre de l'ANRU 2.

Les études, qui seront réalisées dès 2018 sur ces deux quartiers pour déterminer le projet de renouvellement urbain, veilleront tout particulièrement à répondre à plusieurs objectifs incontournables : accroître la diversité de l'habitat et adapter la densité de ces quartiers à leur environnement, favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique, renforcer l'ouverture de ces quartiers et la mobilité des habitants, mais aussi contribuer à la transition écologique des quartiers. La 1^{ère} action de ce début d'année sera la démolition de la résidence CROUS OSICA qui a longtemps été un lieu d'insécurité et qui va ainsi définitivement disparaître.

LES ACTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Un accès aux droits facilité

Une permanence de la Citoyenneté a été ouverte au 1 passage Anatole France au Clos des Roses. Différentes associations y accueillent les Compiégnois pour les accompagner gratuitement dans leurs démarches (accompagnement juridique, médiation familiale, défense des consommateurs...).

Donner aux plus jeunes la chance de réussir

La réussite éducative est un pan important sur lequel le service Politique de la Ville s'appuie pour offrir aux jeunes un accompagnement scolaire de qualité lors du temps périscolaire. Ainsi, **plus de 250 enfants bénéficient d'activités pédagogiques, culturelles et artistiques de 15h30 à 17h45.**

Chaque mercredi, un soutien scolaire en mathématiques et en français, est organisé en partenariat avec



Inauguration du studio des Picantins



▲ Sophie Schwarz, très investie dans la Politique de la Ville, accompagne la plateforme réussite éducation



◀ Centre Ressource lecture



Oumar BA

"Politique de la Ville : quel avenir pour nos quartiers ?"

"Le Pilier Cohésion sociale du Contrat de ville a été une priorité depuis deux ans. Nombre d'actions ont été menées pour favoriser le vivre-ensemble et le lien social, contribuer au développement personnel des plus jeunes et leur permettre de réussir, améliorer l'accès aux droits et aux soins. Près de 35 associations locales ont été soutenues dans leurs actions auprès des habitants, en lien avec l'État, le Conseil régional des Hauts-de-France et les partenaires locaux. L'accès à l'emploi et à la formation professionnelle est également un axe prioritaire du Contrat de ville et

cela se concrétise actuellement par un renforcement de la coordination et de la visibilité des acteurs de l'emploi et la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement auprès des demandeurs d'emploi. En 2018, la rénovation urbaine du Vivier-Corax sera engagée pour mieux intégrer le quartier dans le territoire communal."

Maire-adjoint de Compiègne, délégué à l'intégration, au respect des diversités, aux nouvelles actions de restructuration urbaine et à la diffusion culturelle.

les étudiants de l'UTC et les assistants pédagogiques. Par ailleurs, une soixantaine d'élèves a intégré le dispositif "Génération réussite" mis en place par la Ville en partenariat avec l'UTC et l'État.

Favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous les publics

L'opération Compiègne Plage a fait cette année encore le plein de nouveautés. **500 personnes ont ainsi assisté aux nocturnes (séances de cinéma en plein air et concerts)**, proposées en lien avec le Festival du film et le Festival des forêts.

Développer l'accompagnement vers l'emploi

Pour la deuxième année consécutive, près de **150 demandeurs d'emploi et quelque 40 entreprises se sont rencontrés** le 5 décembre dernier aux salles Saint-Nicolas lors de la soirée conviviale "Partageons le CV".

Un nouveau chantier d'insertion "Un château pour l'emploi" a été mis en œuvre sur le Compiégnois avec 12 personnes issues des quartiers prioritaires de Compiègne, Margny-lès-Compiègne et La Croix Saint Ouen. En plus d'un accompagnement personnalisé vers le retour à l'emploi, ce chantier vise à faire découvrir aux bénéficiaires les différents métiers du bâtiment. Chacun est ainsi amené à effectuer 20 heures par semaine en vue de la rénovation de locaux de Picardie Habitat.



Les policiers municipaux sont équipés de caméras portatives

Une Police Municipale pour votre SÉCURITÉ

CAMÉRAS, ÉQUIPEMENTS, FORMATIONS DE NOS POLICIERS, DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES COMPIÉGNOIS.

VIDÉO PROTECTION : UN DISPOSITIF DÉCISIF

Le CSI (Centre de Surveillance Intercommunal) est l'outil qui regroupe l'ensemble des images de nos caméras de vidéo protection. En 2017, le CSI a fait l'objet de **477 réquisitions** par les services judiciaires dans le cadre d'enquêtes pour différents délits ayant eu lieu sur le territoire de Compiègne ou son agglomération. Notre système aura permis de signaler **251 faits marquants** ayant amené la police municipale comme la police nationale à intervenir dans le cadre d'enquête de flagrants délits.

Afin de maintenir la pression et maîtriser les faits de délinquance, la municipalité souhaite poursuivre son développement de vidéo protection, et ce, en lien avec la police nationale afin de garantir la meilleure pertinence et efficacité de ce dispositif.

LA POLICE MUNICIPALE : UNE PROXIMITÉ TERRAIN POUR VOTRE SÉCURITÉ

Avec le dernier renfort d'un agent au mois de décembre, **c'est désormais 28 policiers municipaux** qui, en plus de la police nationale, assurent la sécurité des Compiégnois. Les missions de sécurisation s'effectuent lors de **patrouille pédestre pour le centre-ville**

avec de nombreuses prises de contact avec nos commerçants ou lors de **patrouilles véhiculées pour assurer la quiétude des zones résidentielles**. Dotés de **5 maîtres-chiens** les policiers municipaux participent aussi à des missions de sécurisation en renfort de la police nationale lors d'opérations judiciaires. Présent du lundi 8h au dimanche 4h dans les rues de Compiègne, nos policiers marquent la volonté affirmée pour la municipalité de poursuivre le travail de sécurisation de notre ville opérée depuis ces dernières années.

En supplément, **5 agents de surveillance de la voie publique veillent au respect du stationnement en centre-ville afin de faire la chasse aux voitures ventouses** et assurer la bonne rotation des véhicules en zone commerciale.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : UN NOUVEL OUTIL DE PRÉVENTION

Le CISPDP a été mis en place le 6 octobre 2017. Le CISPDP est le cadre de **concertation** sur les **priorités** à donner à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance à l'échelle intercommunale. Par **l'échange d'informations** entre les institutions

MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS



239, rue des Métiers
JAUX
03 44 83 62 62
mobalpa.fr

MEUBLES • SALONS • LITÈRES • DÉCORATIONS
RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

GRANGE

Cinna

TEMPUR

hülsta



CANAPES DUVVIER

ANDRÉRENAULT

41, rue Notre Dame de Bon Secours
COMPIEGNE
03 44 20 11 61
ruggeri.fr

mon lit et moi.

DORMEZ BIEN LA SEMAINE. PROJEZ UN BON WEEK-END

Venez mesurer votre ADN du sommeil



4, rue des Domeliers
COMPIEGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr



BERNARD
COMPIEGNE



Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200

<http://office-bernard.notaires.fr>



MARGNY LÈS COMPIÈGNE

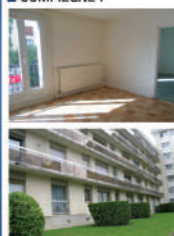
STUDIO 29m²

À 5 minutes à pied de la gare et de tous commerces, Joli studio bien agencé d'une surface habitable de 29m² comprenant une entrée avec placards, une salle de douches avec WC et un séjour avec coin cuisine équipée et balcon. L'appartement est en bon état. Libre en juin 2018.

74.800 €

GESTION LOCATIVE :

■ COMPIÈGNE :



- F3 de 65.85 m² : entrée, dressing, cuisine, séjour, 2 chbres, salle de bains et wc. Loyer CC : 649 € dont 150 € de provision sur charges soumis à régularisation annuelle - Honoraires charge locataire : 362.17 dont 98,77 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 500 € - DPE : D



- Dans Résidence Appartement T3 de 83.78 m² : entrée, dégagement, séjour avec balcon, cuisine équipée, 2 chbres, couloir, salle de bains avec 2 placards et wc séparés. 1 place de parking en S.s et une cave. Loyer CC : 1 004 € dont 172 € de provision sur charges soumis à régularisation annuelle - Honoraires charge locataire : 460.79 dont 125,67 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 832 € DPE : D

■ MARGNY-LES-COMPIÈGNE :



- Appartement de 65,78 m² : entrée avec placard, cuisine (meublée + hotte, plaque, four) séjour, 2 chbres, salle de douche, dégagement + placard et Cave. Loyer CC : 726€ dont 200 € de provision sur charges soumis à régularisation annuelle - Honoraires charge locataire : 361.79 dont 98,67 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 526 € - DPE : E

*Honoraires de négociation inclus, à la charge du vendeur.

Éric VERRIER
"La sécurité est notre priorité"

"La Police Municipale traite toutes les formes de délinquances des incivilités aux exactions relevant du pénal et elle est présente dans tous les quartiers de Compiègne sans exception.

Ce qui vous est intolérable nous est inacceptable et nous avons pris, depuis plusieurs années, les mesures indispensables pour traiter les faits de délinquance avec une collaboration étroite de la police nationale.

Nous obtenons des résultats très encourageants notamment avec la vidéo protection qui a permis à la justice de résoudre plusieurs dizaines d'enquêtes judiciaires cette année.

Nous allons d'ailleurs renforcer cet équipement dont le bénéfice peut se mesurer sur l'ensemble de l'agglomération.

Par ailleurs, la municipalité a investi

dans des équipements adaptés à la délinquance d'aujourd'hui. Désormais, vous pouvez voir dans les rues de Compiègne les agents de la Police Municipale armés mais aussi équipés de caméras portatives qui seront déclenchées à chaque intervention et serviront aussi à éclairer la justice. Notre brigade cynophile renforcée permet de garantir l'efficacité des interventions à risque.

Nous continuerons à mettre tout en œuvre pour que la tranquillité de notre cité vous soit garantie.

Soyez assuré de notre détermination !"

Maire-adjoint de Compiègne, délégué à la sécurité publique

étatiques et locales, les organismes publics et privés, des objectifs communs sont définis. Ils visent à la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Le CISPD est consulté sur **la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention** de la délinquance sur 5 thèmes différents.

- 1- Atteintes aux personnes et aux biens, en liaison avec le CSI.
- 2- Incivilités, déchets, nuisances environnementales, constructions illégales.
- 3- Sécurité routière.
- 4- Lutte contre les violences intrafamiliales.
- 5- Lutte contre les addictions et les conduites à risque.

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

La Police Municipale a été dotée en début d'année de **2 caméras portatives**. Ces caméras seront à disposition des agents pour les interventions sensibles. Ils pourront les utiliser soit sur les véhicules soit sur eux. Ces caméras enregistreront donc toutes leurs interventions et serviront dans un cadre judiciaire.

24 agents disposent aujourd'hui d'une arme létale de type revolver 38 spécial et 20 agents sont habilités à l'utilisation et au port de flash-ball. Les agents effectuent 2 formations annuelles pour chaque type d'arme.

Les chiffres

81 791
habitants

22

communes
à l'ARC

265 km²

= la superficie du territoire

Communes de L'ARC







Maire
Éric BERTRAND

03 44 83 43 07
mairie.armancourt@wanadoo.fr
www.armancourt.fr



Un programme d'amélioration dans la **CONCERTATION**

Les samedis matin des mois de septembre et d'octobre, élus et habitants ont parcouru toutes les rues du village pour établir un état des lieux. Ces visites très enrichissantes permettent d'identifier, de mieux comprendre les problématiques, les ressentis et de répondre aux questions. Nous avons identifié également les actions municipales qui sont appréciées. Les élus analysent les points d'amélioration, budgètent et hiérarchisent nos actions qui déboucheront sur un plan d'actions. Un rendu sera produit et présenté en réunion publique au mois de mars 2018. Ce programme d'améliorations sera suivi et sera partagé régulièrement avec les habitants.

Nous avons profité de ces marches pour apprécier la voie verte réalisée par l'ARC. Celle-ci traverse l'ensemble de la commune. Elle offre un axe sécurisé pour les piétons et les cyclistes pour se rendre à Compiègne ou sur les communes de Le Meux et de Jaux. En collaboration avec la section Segpa du collège de Margny-lès-Compiègne, nous avons créé une aire de pique-nique agrémentée de tables et de barbecues. Ce dernier ouvrage vient également en complément pour nos visiteurs qui utilisent nos voies douces ou pour les pêcheurs de carpes.

Armancourt est dynamique, par ses soirées, ses manifestations. Ces animations favorisent l'esprit village de notre commune où les habitants se connaissent. Pour honorer, reconnaître le travail de notre centaine de bénévoles appartenant à nos associations, l'équipe municipale les invite chaque année à une soirée. Nous poursuivons les rencontres inter-générationnelles entre les enfants de l'école et nos seniors. L'arbre de Noël est désormais un rendez-vous attendu par tous les participants. Cette année, grâce à un partenariat entre l'Amicale de l'école et les Anciens Combattants de Jaux et d'Armancourt, les enfants ont bénéficié d'une sortie de mémoire au wagon de l'Armistice de Compiègne. Cette visite a été suivie d'un repas et d'un temps d'échanges en classe avec les Anciens Combattants. Une nouvelle sortie est prévue en 2018 au mémorial de Péronne.

À Armancourt, nous avons une politique claire. Nous la voulons équilibrée entre les travaux structurants, de rénovation pour répondre aux attentes des villageois et à un environnement accueillant. Pour cela nous travaillons également sur le tissu social qui contribue au bien-être de nos Armancourtois.



◀ La voie verte réalisée par l'ARC, et son aire de pique-nique
La fête de la Saint Jean

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mercredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Alain DRICOURT

03 44 39 77 22

mairie.bethisy-saint-martin@wanadoo.fr

www.mairie-bethisy-saint-martin.com



UNE ANNÉE ACTIVE et bien remplie

2017, année de fusion pour notre commune avec l'ARC, un an déjà mais un peu court pour produire un bilan. Parlons, en ce début 2018, de nos manifestations et réalisations 2017.

Organisés par la Mairie :

- La galette des rois, la chasse aux œufs, la distribution de tickets grimpe à l'arbre aux ados.
- Une sortie intergénérationnelle avec 2 classes de CE2-CM1-CM2 au Chemin des Dames et anciens combattants pour l'anniversaire de l'offensive de 1917.
- La distribution des livres aux scolaires, les commémorations du 8 mai et 11 novembre avec un concours de dessin. Une remise de tickets de manèges à tous les enfants lors de la fête foraine, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.
- Les 35 clochers, le repas des anciens, la fête d'halloween, la distribution des colis par les membres du CCAS et des élus. La calèche et les chevaux du père Noël par le club sportif et mairie, la distribution de jouets pour les maternelles, friandises pour tous et séances de cinéma.

Par les associations : la brocante, le tir en campagne et les qualifications au championnat de France Beursault par la Cie

d'Arc de Béthisy, les gestes qui sauvent (1^{er} secours pour les enfants), les randonnées, le méchoui, le forum des artisans et Locavor le circuit court par le club EPBSM, les 2 kermesses par les parents d'élèves, les 2 lotos et le repas de la Saint Sylvestre par le club de Saint Martin-loisirs, une pièce de théâtre.

En matière de travaux nous avons rénové des logements et bâtiments communaux ; réalisé la mise en conformité PMR de la mairie et de l'école maternelle, la réfection de rues et divers trottoirs, l'achat de parcelles SNCF pour création d'un parking.

Projet 2018 : démarrage de la 1^{ère} tranche d'enfouissement des réseaux électriques, mise en conformité PMR de l'école primaire. La création d'un parking au centre village et une desserte scolaires pour rejoindre la cantine. Divers travaux de voirie. L'étude pour la création de la voie piétonne reliant les 2 Béthisy.



Sortie au Chemin des Dames devant l'œuvre réalisée par Haim Kern

Démontage des modules de la classe préfabriquée

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 8h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 2 avril au 26 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@aggle-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Serge CZERNIEJEWICZ

03 44 39 70 32

bethisy-st-pierre@wanadoo.fr

www.bethisysaintpierre.e-monsite.com



UNE ANNÉE RICHE

en actualités

L'année 2017 témoigne une fois de plus du dynamisme de notre petite ville blottie au creux de la Vallée de l'Automne. Parmi de nombreux faits révélateurs, ceux évoqués ont été les plus marquants.

- En juin, l'exposition "Après Paris, c'est Béthisy qui merch", entièrement conçue et réalisée par nos aînés, a rencontré un vif succès. Elle comptait et montrait le Béthisy d'hier à travers des documents et des photos d'époque et une maquette de la place du Marché entièrement réalisée par eux.

- Le dimanche 25 juin fut organisée la deuxième édition de "Fort Béthisy". Les équipes composées de membres des différentes associations communales se sont retrouvées pour participer à des épreuves sportives, culturelles, de danse et de travaux manuels. Cette journée a permis également de récompenser les sportifs méritants de la commune.

- Inauguration en septembre de la résidence de la Vannerie par Oise Habitat ; cet ensemble comporte 58 logements collectifs, 8 logements individuels et 2 cellules commerciales toujours en vente.

- Inauguration le 20 décembre de la nouvelle station d'épuration (6 350 équivalents habitants) qui a été mise en service en juin pour les communes de Béthisy-Saint-Pierre, Béthisy-Saint-Martin et Néry. La gestion sera confiée à l'ARC à l'été 2018.



▲ Maquette de l'ancienne place du Marché réalisée par les aînés

▲ La 2^{ème} édition de Fort Béthisy

▲ La nouvelle résidence la Vannerie

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 4h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 2 avril au 26 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@aggllo-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Claude DUPRONT

03 44 83 21 50

mairie.bienville@wanadoo.fr

www.agglo-compiegne.fr/Bienville.aspx



MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS

Au cours de l'année 2017, hormis quelques investissements d'ordre général, la commune a été retenue comme **"commune pilote"** pour la mise en œuvre de mesures compensatoires, dans le cadre du passage du Canal Seine Nord Europe (CSNE).

Ces mesures compensatoires couvrent environ 6 hectares et se traduisent par une série d'aménagements :

- Plantation de 3 900 arbres, déclinés en 5 essences : viorne obier, aulne glutineux, érable sycomore, saule cassant, bouleau pubescent.
- Réfection de la passerelle aux abords de l'église.
- Création d'un cheminement sur pilotis vers le moulin.

- Réalisation de mares (sécurisées) ayant pour objectif, entre autres, de restaurer des habitats pour les espèces animales protégées (amphibiens...) et accueillir une grande diversité de plantes lacustres.

- Aménagement de clairières positionnées autour des mares et à l'intérieur des boisements.

- Aménagement de deux sentiers en grave naturelle permettant l'accès aux différents sites créés.

La découverte de **ce nouveau parcours pédagogique en pleine nature** enchante petits et grands ! Ces travaux ont été réalisés avec le concours des sociétés VNF, CSNE, Lente Paysages, Pépinières Naudet, Environnement Forêts.



Le nouveau city stade pour les jeunes

Les travaux d'implantation du nouveau parcours pédagogique

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) et emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Jean-Noël GUESNIER

03 44 85 33 00

communication@choisy-au-bac.fr
www.choisy-au-bac.net

NOVATEURS

mais vigilants

Beaucoup de travaux sont en cours dans notre commune et ils perturbent la tranquillité de nos habitants. La Municipalité en est consciente, elle a tout mis en œuvre pour assurer cette transition et le bien-être de nos commerces. Le barrage du Carandeu et le pont du Francport sont maintenant opérationnels. Le réaménagement du carrefour central arrive à son terme, la construction de la station d'épuration est lancée depuis le mois d'avril. La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Maubon est devenue réalité. Initiée en 2004, trente logements gérés par l'OPAC sont en cours de construction. C'est l'aboutissement de multitude de réunions et de transactions avec les services de l'État. Que d'énergie pour pallier à la sur-réglementation écologique qui envahit notre quotidien. Enfin après 13 années de concertation, les Voiries et Réseaux Divers (VRD) sous maîtrise d'œuvre de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) vont être mis en chantier. Le bassin des Muids à vocation de lutte contre les inondations est un havre de paix pour les promeneurs. Seuls petits bémols, nous déplorons les incivilités causées par une minorité. Le bassin va être équipé de vannes automatiques pour assurer son remplissage au début de l'été et sa vidange à l'automne.

L'église Sainte-Trinité a retrouvé ses éclats d'antan. La 2^{ème} phase arrive à son terme. L'édifice est sauvé des avaries causées par les éléments depuis les XI et XII^{ème} siècle. Le Projet Architectural et Technique (PAT) a été validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). La 3^{ème} phase de la rénovation de cette structure remarquable sera reprise dès 2019. Grâce aux dons, la rénovation de ce

bâtiment a été possible. Ils permettent de réingurgiter vos legs dans l'économie et l'investissement local propices à nos PME et artisans.

Le Canal Seine-Nord Europe est en instance. Cependant la Région, devant la frilosité de l'État, veut en assurer sa construction et sa gestion. Ce projet réinitié en 2005 verra le jour. Il est techniquement et financièrement sur de bons flots grâce à la participation de l'Europe.

Le bassin nautique est d'actualité avec la nomination de "Paris 2024". L'exploitation de la carrière est autorisée et les premiers coups de pelles ne vont plus tarder.



▲ La pose du nouveau tablier pour le pont du Francport

Une nouvelle soirée réussie pour Oh Fun Bak

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La ligne 3 des bus TIC dessert la commune. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Laurent PORTEBOIS

03 44 83 29 11
info@clairaix.com
www.clairaix.fr



AMÉNAGER

de nouveaux espaces à vivre

L'année 2017 aura été notamment marquée par des inaugurations, des viabilisations de lotissements et des lancements de chantiers.

L'aboutissement de projets

Le samedi 29 avril, a été inauguré le nouveau centre-bourg. Ce fut l'aboutissement d'un long travail de concertation, d'études et de recherche de partenaires et de financeurs, mais également le début d'une nouvelle vie au cœur de notre cité.

En effet, les nouveaux commerces, services et aménagements (parking...) ajoutent une plus-value indéniable à l'existant. Le mercredi 21 juin, "la zone naturelle pédagogique" a été ouverte au public, après huit années d'acquisition de parcelles, de nettoyage et d'aménagement de cette "zone humide".

Cette réalisation offre un nouvel et bel espace de promenade et de découverte de la nature.

L'aménagement de nouveaux quartiers

En 2017, 32 nouvelles parcelles ont été viabilisées et vendues : 20 dans le lotissement "Le clos du Moulin Bacot" et 12 dans le lotissement "La Briqueterie", réalisés et commercialisés respectivement par les sociétés BDL Promotion et Akrom.

Les habitations en cours de construction, ainsi que l'aménagement d'appartements à la Briqueterie, apporteront une vitalité nouvelle à ces quartiers et plus largement à la commune.

Et pour demain...

Un projet de "multipôle enfance" est en cours d'élaboration. Ce futur bâtiment, près de l'école maternelle, rapprochera des écoles la salle de restauration scolaire et offrira un espace spécifique aux activités périscolaires et à l'enseignement de l'informatique.



← Inauguration de l'Agence postale en centre-bourg le 29 avril

La nouvelle "zone naturelle pédagogique"

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) et emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La ligne 2 des bus TIC dessert la commune. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Philippe BOUCHER**03 44 76 01 40**

janvilleoise.mairie@wanadoo.fr

www.agglo-compiegne.fr/Janville.aspx



FESTIVITÉS,

proximité, dialogue

FESTIVITÉS

Le 8 mars a eu lieu le traditionnel défilé du mardi gras avec la participation d'enfants et adultes du village.

Le 1^{er} mai, la commune organise la brocante annuelle. La buvette et la restauration ont été assurées par l'association "Janville s'anime".

Le 28 mai, l'association "Janville s'anime" a organisé et orchestré le marché de printemps. Une première à Janville. Bravo aux exposants qui n'ont pas hésité à se déplacer de loin.

Le 17 juin, notre feu de Saint Jean accompagné d'un orchestre fut très réussi. La buvette et la restauration ont été confiées à l'Amicale des chasseurs.

Fin juin, remise de dictionnaires aux enfants passant en 6^{ème}.

Le 13 juillet en soirée, la retraite aux flambeaux dans les rues du village. Distribution de lampions et flambeaux aux enfants et adultes. À l'issue, un magnifique feu d'artifice.

SOCIAL

Mi-décembre, après-midi goûter avec animations suivi de la distribution de colis aux personnes du 3^{ème} âge.



CÔTÉ TRAVAUX

- Mise en conformité du WC handicapé annexé à la salle des fêtes.

- Une porte a été installée dans la salle des fêtes, créant ainsi un sas entre les toilettes et la salle à manger.

- Installation d'une aire de jeux square Florie.

- Afin de parer aux désagréments de déferlement d'eau et de pierres, lors d'orages, la voirie des Bois a été prolongée d'une cinquantaine de mètres avec la création d'un système de récupération et d'orientation des afflux d'eau.

- Réfection des trottoirs voirie des Bois, rue Michel Edvire et rue d'Annel terminant ainsi la remise en état de l'ensemble des trottoirs de la commune.

ÉVÈNEMENT

Afin de connaître l'état exact du pont de l'île Jean Lenoble, avec l'aide financière de l'ARC et une aide des services partagés, une expertise a été effectuée les 11 et 12 juillet.

ÉCOLE

La commune, en accord avec les enseignants et les parents d'élèves, a choisi le passage à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2017.

◀ La nouvelle aire de jeu pour les petits

Travaux de réfection des trottoirs

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) et emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Michel JEANNEROT

03 44 83 40 05

mairie.jaux@wanadoo.fr

www.mairie-jaux.fr



INTERCOMMUNALITÉ...

supracommunalité...

Notre première moitié de mandat a été perturbée par le projet, dissimulé avant notre arrivée, de village automobile. Cette implantation était envisagée sur un site dit des "cailloux" à fort risque de nuisances, en promontoire et à proximité immédiate d'un important quartier d'habitations. La CCRC (devenue ARC) avait acquis ces terrains au début des années 2000, pour la zone de loisirs. Emplacement finalement abandonné pour le site plus adapté que nous connaissons...

Le secteur est resté orphelin une bonne décennie, jusqu'à ce que surgisse ce projet, totalement contradictoire avec l'abandon du projet antérieur, le produit de la vente des terrains s'imposant à toute considération de pertinence. Trois lancinantes années, deux votes de l'agglomération contre l'avis de la commune, ont abouti à un avant projet. La commune et le collectif de riverains ont pris leurs responsabilités par des recours contre la vente. Dans sa sagesse, l'investisseur s'est finalement retiré.

D'autres solutions d'implantation existent pour l'investisseur. Pour ce site, il reste à rechercher l'activité la plus compatible possible et non la plus rémunératrice...

Ceux qui ont permis cette situation de supracommunalité devraient s'interroger sur l'image de l'intercommunalité renvoyée dans nos communes.

Sur le plan communal, Jaux met en place des jardins familiaux et s'est mobilisée, un peu seule, pour un projet de jardin d'insertion intercommunal.

Les 24 et 25 juin, toute la commune a fêté notre jumelage avec nos amis irlandais du Comté d'Offaly. Nos sportifs ont eu d'excellents résultats avec 3 demi-finalistes sur 10 et un vainqueur en senior du trophée trimestriel de l'OSARC. Au cours du repas des aînés, nous avons fêté les 100 ans de Paulette Segond. Après les investissements de 2016, nous avons préparé en 2017 un important programme pour 2018, dont des requalifications de voiries et enfin une cantine scolaire dédiée...



Le site de Jaux Les Cailloux

Signature des serments de jumelage

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mercredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Les lignes 2 et 4 des bus TIC desservent la zone commerciale.

Pensez aussi aux lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Jean-Claude CHIREUX

03 44 37 39 00

jonquieres60@orange.fr

www.mairie-de-jonquieres-60.fr



LA TROISIÈME FLEUR

pour Jonquières

Fin 2016, notre commune s'est vu attribuer le label des 3 fleurs des villes et villages fleuris. Le jury a particulièrement apprécié la réflexion de l'équipe municipale sur la gestion environnementale, l'adoption du "Zéro phyto" et le respect de l'identité rurale de la commune.

Suite à l'incendie du 12 juin dernier et après réparation, la salle le Grand Pré a retrouvé une nouvelle jeunesse.

Les travaux de la rue des Écoliers (entre la rue du Mont Clergé et la rue des Jonquilles) sont maintenant achevés. La rue du Mont Clergé a également fait peau neuve. Nous avons profité de ces travaux pour mettre en sens unique la rue du Mont Clergé et une partie de la rue des Écoliers avec réduction de la vitesse à 20 km/h. Un aménagement de l'entrée de la mairie par le 19 rue des Écoliers nous permet d'accueillir les personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour 2018, nous attendons les subventions pour démarrer le chantier de l'église Saint-Nicolas : remise en état de la toiture, rénovation d'un vitrail et aménagement PMR.

Nous continuerons également la modernisation de l'éclairage public en installant des lanternes à LED moins dévoreuses d'énergie.

Une étude sur l'écoulement des eaux pluviales va être engagée afin de gérer au mieux les eaux de ruissellement et les coulées de boue.

Dans un contexte financier toujours plus difficile, c'est avec rigueur que nous gérerons chaque euro dépensé, tout en gardant notre cadre de vie et de verdure.



◀ La politique du Zéro Phyto, adoptée par la commune, a été récompensée avec l'attribution d'une 3^{ème} fleur par le label "Villes et villages fleuris"

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire
Pascal SERET

03 44 42 41 17
mairie.lachelle@wanadoo.fr
www.lachelle.fr



CROISSANCE d'abord !

La démographie de notre village se porte bien avec un rythme soutenu des dépôts de permis de construire générant l'arrivée de nouveaux foyers ainsi qu'une accélération des mutations sur l'habitat existant. Tout cela traduit l'attractivité de notre village situé aux portes du cœur de l'Agglo et à proximité même de la Zone d'activités du Bois de Plaisance. Nous grandissons avec l'ARC et investissons durablement afin d'être à la hauteur de la demande de nos concitoyens et de celles et ceux qui souhaitent investir à Lachelle.

Le Très Haut Débit est opérationnel depuis juillet 2017, financé par l'ARC intégralement.

Un Espace sportif de proximité, financé à hauteur de 70 % par le Département, complète l'offre sportive de notre village dans laquelle la fréquentation de notre piscine communale ne cesse de croître en offrant toujours plus de créneaux aquabike et aquagym.

L'accueil périscolaire et la cantine s'installeront dans de

nouveaux locaux à la rentrée 2018, un investissement de plus de 500 K€ financé avec les supports de l'État, le Département et l'ARC, le tout complété par un projet petite enfance sous réserve de la validation des fonds promis par l'État...

La modernisation de nos réseaux Eau et Assainissement est à l'étude avec une prise en charge intégrale par l'ARC et cela à échéance 2018.

Un nouveau plan de circulation permet une plus grande fluidité des déplacements, le tout en améliorant la sécurité aux abords de l'école et assurant une offre de stationnement améliorée Grande Rue.

Oui, notre Commune et l'Agglomération investissent et se dotent des équipements indispensables au bien-être et bien vivre de ses concitoyens. C'est le gage d'une saine et rigoureuse gestion dans un contexte financier et économique toujours plus contraignant.



◀ Lachelle complète ses équipements sportifs

Cantine et périscolaire trouvent leur place dans l'école

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Margny-lès-Compiègne et vers Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le
0 970 150 150

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Jean DESESSART**03 44 41 20 43**

secretariatdumaire.com@mairie-lacroixstouen.fr

www.ville-lacroixsaintouen.fr



ATTRACTIVITÉ

et proximité

La commune poursuit son développement harmonieux et maîtrisé. Afin de répondre à la demande croissante de logements abordables, de nouvelles petites résidences de 15 logements en moyenne ont été réalisées dans la continuité des projets engagés. En réhabilitant notamment des "dents creuses" en centre-ville, l'équipe municipale a fait le choix de revaloriser le potentiel de la commune.

Notre volonté est claire : développer un véritable parcours de l'habitat abordable, afin que chacun, et les familles de la commune en particulier, trouve le logement adapté, tout en gardant un esprit résidentiel à la commune. Nous favorisons tout autant la construction de maisons de propriétaires, comme en témoignent la commercialisation de près d'une quarantaine de terrains individuels de qualité dans le quartier des Jardins, mais aussi la promotion immobilière privée comme le domaine de Sainte-Croix qui comptera près de 80 propriétaires à terme.

L'ouverture de la rue Jules Ferry en 2017 constitue un véritable trait d'union entre le cœur de ville, ses équipements, ses commerces et le nouveau quartier des Jardins. De plus, le nouveau plan de circulation a permis d'améliorer les déplacements et le stationnement dans le centre-bourg. Enfin, une étude va être conduite avec le CAUE pour requalifier les espaces publics de la rue Nationale.

Enfin, les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont lancés, la livraison est prévue fin 2018. En plein centre-ville,

les Croisés-Saint-Audoniens profiteront d'un nouveau lieu de vie et d'échanges, plus adapté, moderne, réalisé dans le prolongement de l'Espace Culturel.

Bien sûr, la ville poursuit son développement économique. La ZAC des Longues Rayes compte aujourd'hui plus de 1 000 emplois. Le Parc tertiaire et scientifique va bientôt atteindre 2 000 emplois, soit 5 fois plus qu'il y a 10 ans. Notre territoire est attractif, c'est donc naturellement que le groupe automobile Sima Holding a choisi d'y installer son siège social.

Cette politique d'ensemble contribue au développement de l'agglomération et est conduite avec une maîtrise rigoureuse et responsable du budget.

Engagements pris, engagements tenus !

✔ **Projet de rénovation de la salle des fêtes, rue Carnot**



La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mercredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

La ligne 5 des bus TIC dessert le Parc tertiaire et scientifique et **la ligne ARC Express** le Parc des Longues Rayes et Matra-Lecuru. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Évelyne LE CHAPPELLIER

03 44 41 51 11
 mairie@lemeux.fr
 www.lemeux.fr



DES INVESTISSEMENTS d'avenir

Depuis des années, des moyens conséquents sont accordés aux écoles (maternelle et élémentaire) en termes de moyens humains (une ASEM par classe en maternelle) et matériels, notamment des moyens informatiques. Pour l'ensemble du primaire, le câblage des classes en réseau informatique a été réalisé, permettant aux 10 classes de bénéficier d'une connexion internet sans Wi-Fi. Les classes maternelles ont été équipées de tablettes (2 par classe) élargissant ainsi la panoplie des outils d'apprentissage et d'informatique existants. Les classes élémentaires disposent d'une salle informatique dotée de 12 ordinateurs en réseau.

Les dotations annuelles pour nos établissements scolaires limitent au maximum les dépenses que devraient supporter les familles en couvrant les dépenses de fournitures scolaires et une partie importante des dépenses consacrées aux sorties pédagogiques.

Ces crédits s'élèvent à près de 200 000 € par an (salaires du personnel communal compris), soit 1 212 € pour un élève de maternelle et 540 € pour un élève en élémentaire.

Cet investissement nous semble fondamental et contribue à assurer des bases solides à nos enfants. Et force est de constater que nous sommes payés de retour lorsque nous récompensons nos jeunes lors de la cérémonie des "Trophées de la réussite". Chaque année, nombre d'entre eux obtiennent des mentions

à tous niveaux d'études, général, technique ou professionnel, doctorat compris.

Notre village attractif, doté de tous les équipements qui facilitent la vie quotidienne, souffre de la pénurie de logements que connaît le Compiégnois dans son ensemble. Des acquisitions foncières réalisées depuis peu vont nous permettre d'enrichir l'offre locative fin 2018. Dans le même temps, un bailleur social va entreprendre la construction d'une vingtaine d'appartements du T3 au T5 à proximité du centre-bourg destinés à la fois à des jeunes couples sans enfant, des familles et des personnes âgées.

La situation géographique de notre village, traversé notamment par la départementale 98, permet aux commerces de proximité de vivre. L'offre de restauration est diversifiée et satisfait aux besoins de la population locale et de passage ainsi qu'aux besoins des entreprises de la zone industrielle.



Les écoles primaires bénéficient chaque année d'investissements importants

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Bernard HELLAL**03 44 90 73 00**communication@mairie-
margnylescompiegne.fr

www.mairie-margnylescompiegne.fr



DEUX ENJEUX MAJEURS :

investissements et services de proximité

Margny-lès-Compiègne conforte sa place de deuxième ville de l'Agglomération avec un développement constant et harmonieux :

- > mixité sociale avec une urbanisation qui a su s'adapter aux besoins de la population en forte augmentation,
- > 26 services de proximité pérennisés malgré des dotations de l'État en baisse permanente et des investissements ciblés sur des grands projets en phase avec les attentes des riverains,
- > une maison médicale en cœur de ville qui accueille, depuis janvier 2018, 4 spécialistes en plus des 4 médecins généralistes déjà installés,
- > une vidéo protection renforcée, des aménagements de voirie pour sécuriser les déplacements et la construction d'une cantine scolaire pour une ouverture à la rentrée 2019.

Le développement durable et l'accessibilité des bâtiments publics restent également au centre des priorités avec l'aménagement d'un circuit de liaisons cyclables, la rénovation de l'éclairage public avec des ampoules à économie d'énergie et la mise aux normes accessibilité des espaces publics pour personnes handicapées.

S'adapter aux évolutions et aux attentes des Margnotins en conjuguant **investissements et maintien d'un service public de qualité** sont les grands défis à relever !



← Ouverture de la deuxième phase de la maison médicale début 2018

Une nouvelle cantine scolaire programmée pour la rentrée 2019

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **vendredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La ligne 2, 4 et 5 des bus TIC desservent la commune. Pensez aussi aux lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Claude PICART

03 44 39 73 11

commune.nery@wanadoo.fr

www.mairie-nerly.com



UN ESPACE DE BIEN VIVRE

tourné vers la nature

Néry compte 700 habitants répartis en un bourg principal et trois hameaux. Nos écoles se situent pour la primaire à Néry et pour la maternelle au hameau de Vaucelles. Pour pallier à l'éloignement de nos populations, un car scolaire communal de 33 places que nous venons de renouveler, assure le transport des enfants. Il est mis à disposition des enseignants pour les activités et visites qu'ils organisent à l'extérieur. Il est mutualisé avec des communes voisines pour leurs transports d'enfants et d'adolescents.

En plus des manifestations purement communales en faveur des seniors et des enfants, deux associations (Pathine et Nérygolotte) organisent des activités festives. Une troisième association propose des animations et aussi des opérations d'entretien du village. Les bénéfices, réalisés par Nérygolotte, sont reversés en grande partie aux coopératives scolaires et les excédents budgétaires de Pathine sont consacrés à enrichir et entretenir l'espace et les biens communaux.

Le territoire est sillonné par de nombreux chemins ruraux et aussi en partie par la piste cyclable, proposant des itinéraires variés de promenade à la mesure de chacun. La vallée du rû de la Douye, bordant Néry et s'étirant jusqu'à Vaucelles, est un espace protégé d'une grande biodiversité qui s'offre à la découverte en toutes saisons.

Un plan local d'urbanisme en cours d'élaboration et un projet de logements locatifs devraient nous permettre d'attirer de nouveaux habitants et ainsi d'endiguer une baisse de population observée depuis plusieurs années. Un projet d'aménagement de la rue principale de Néry et du chemin rural contournant le village est envisagé pour réduire la circulation et répondre aux exigences de l'accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite.

Assurer un développement raisonné, favoriser le dynamisme de la commune, y maintenir une qualité de vie dans un espace préservé, tels sont nos objectifs.



◀ Aire de jeux pour les enfants à proximité de l'école

Philippe Marini visite la commune avec les maires de l'ARC

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 6h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 2 avril au 26 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@aggllo-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

**Jean-Pierre
DESMOULINS**

03 44 40 97 06

mairie-saintines@wanadoo.fr

www.saintines.fr



UN PATRIMOINE culturel et sportif florissant

Saintines se situe sur le canton de Crépy-en-Valois et l'arrondissement de Senlis. Le groupe scolaire Louis Collas se compose de 5 classes et accueille les élèves désormais quatre jours par semaine. La commune met à disposition des familles un service de cantine ainsi qu'un accueil périscolaire (matin de 7h à 8h30, midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 19h). Cette année, la commune a de nouveau pris en charge, à hauteur de 50 %, le montant de la classe de neige ainsi que le financement de la piscine et du transport des élèves tout au long de l'année.

De nouvelles associations ont établi leur siège social sur la commune permettant aux habitants de bénéficier de nouvelles activités telles que le handball pour les jeunes sportifs et une activité relaxante avec le yoga.

Les activités sportives déjà existantes se sont développées comme le kick-boxing qui propose à ses 108 licenciés un plateau de musculation. Le tennis de table, la gymnastique et les associations comme le Club des Aînés ou encore les

Anciens Allumettiers, offrent un panel d'activités culturelles et sportives s'adressant à un large public.

L'Épicerie solidaire de la Vallée de l'Automne (EPSOVAL) venant en aide aux personnes en situation de précarité trouve également son siège à Saintines.

La commune s'est engagée à reprendre la direction du comité des fêtes et prévoit des manifestations tout au long de l'année.

Des travaux ont été réalisés en étroite collaboration avec le Département, notamment la réfection du tapis de la RD 123 couvrant la moitié de la traversée de la commune.

Suite à l'accord de subvention du conseil départemental nous allons réaliser, à compter du mois de mars, l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique rue Édouard Collas. Après réalisation de ces travaux, la totalité des réseaux sera enfouie sur la commune.



Participation des jeunes de la commune aux manifestations du 11 novembre

Bonne ambiance au repas des aînés

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 2 avril au 26 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@aggllo-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Jean-Pierre LEBŒUF

03 44 42 84 18

mairiesaintjean60@wanadoo.fr
www.agglo-compiegne.fr/Saint-Jean-aux-Bois.aspx



VILLAGE DE CONCERTS et d'expositions

Nous nous attachons à la mise en valeur de notre patrimoine architectural, l'Abbatiale, ses vitraux, les portes fortifiées, la salle capitulaire, Sainte-Périne, notre chêne vieux de 850 ans, nos 2 500 hectares de forêt domaniale et tout récemment notre arboretum.

Notre souhait est de partager ce patrimoine et de permettre à nos deux restaurants, la fontaine Saint-Jean et la Bonne Idée (le seul étoilé de notre Agglomération) de bénéficier de ces attraits.

L'association "Saint-Jean et les arts" présente, lors de son salon annuel, les œuvres des artistes adhérents à l'association, mais nous avons aussi régulièrement d'autres expositions d'artistes extérieurs qui souhaitent bénéficier de notre maison du village aménagée pour la mise en valeur de leurs œuvres.

L'activité musicale à l'Abbatiale

Les concerts sont organisés principalement par L'association

"Saint-Jean et les orgues", c'est une dizaine de concerts annuellement.

Le Festival des forêts, que nous remercions pour sa programmation 2017, a proposé 3 concerts dont le concert des 25 ans du Festival. À chaque fois l'Abbatiale affichait complet. La culture est un atout important pour notre village.

Au niveau des principaux travaux réalisés en 2017

La vidéo protection au niveau du bourg, le renforcement de la basse tension de La Brévière, avec l'association des amis de l'Abbatiale. Il est prévu la restauration de la Baie centrale, des travaux espérés cette année, l'aménagement du carrefour du Maine et l'échange de terrain avec l'ONF au carrefour Bocage.

Notre souhait : vous donner envie de revenir vous promener et découvrir Saint-Jean-aux-Bois.



◀ La fête de la Saint-Jean, un rendez-vous incontournable

Un patrimoine qui attire de nombreux touristes

La collecte des déchets

Ramassage à partir de 8h, sortir les sacs le matin avant 8h

- Ordures ménagères (sacs blancs), emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **lundi**
- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Jean-Claude GRANIER**03 44 38 70 70**

secretariat.mairie@saint-sauveur60.fr

www.saint-sauveur60.fr



NOS PROJETS

se réalisent sauf un...

Comme nous l'avions indiqué dans le bulletin de 2016, cette année devait préparer le Saint-Sauveur de demain.

Après les 3 nouveaux lotissements, il s'agissait de réaliser la réfection de la rue Pasteur avec 3 tranches sur les 5 programmées. Tout cela dans une grande rigueur budgétaire. S'ajoute la réfection du réseau d'eau potable de la rue Aristide Briand, par les services de l'ARC.

Tout cela a entraîné de multiples difficultés de circulation pour les riverains et les commerçants.

On n'oublie pas les jeunes footballeurs, en partenariat avec l'association sportive de Saint-Sauveur, pour la réhabilitation des vestiaires et l'accès au terrain de football avec les riverains.

Si la zone artisanale des Près Moireaux a été réalisée, elle peine encore à attirer des entreprises. Nous ne baissons pas les bras pour cet important sujet sur le devenir de Saint-Sauveur.



▲ Le club Astro de Saint-Sauveur



◀ Le lotissement André Chaussy avant/après

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Micheline FUSÉE

03 44 40 91 03

stvaastdelongmont@wanadoo.fr

www.saintvaastdelongmont.com



DES RENDEZ-VOUS festifs

En janvier, nous commençons l'année avec les traditionnels vœux du Maire et en profitons pour réunir le village autour d'un buffet campagnard très apprécié de nos Valmontois.

En mai, la fête des voisins se déroule sur la place des fêtes, un grand moment de convivialité où tous les habitants sont invités à venir faire griller leurs merguez et saucisses autour d'un barbecue.

En juin, a eu lieu la seconde fête médiévale organisée par les festivités valmontoises, un grand bond en arrière qui rassemble de nombreuses personnes.

En juillet, petits et grands participent à la retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice que nous tirons le 15 juillet.

Et en septembre, notre journée festive et brocante reçoit toujours un vif succès.

En novembre, ce sera la cérémonie du 11 novembre avec cette année la commémoration du centenaire de la fin de la Grande guerre.

▼ La fête des voisins
autour d'un barbecue
géant

La fête médiévale et
ses nombreux stands et
animations



La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 4h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 2 avril au 26 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@agglo-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Bernard DELANNOY

03 44 83 29 33

mairie@ville-venette.fr

www.venette.fr



LA CONCRÉTISATION

de nombreux projets immobiliers

La commune porte un **projet de construction de restaurant scolaire** situé dans le centre-bourg. Les premières études et les premiers sondages ont eu lieu en cette fin d'année et nous ont confortés dans l'intérêt et la faisabilité de ce projet. La sécurité et l'épanouissement de l'enfant sont les aspects primordiaux de ce projet.

Décembre a vu les premiers coups de pioche de la construction d'un **centre médico-social** spécialisé dans les troubles de l'autisme de l'enfant et de l'adulte. Cet établissement sera situé dans le quartier la Prairie et apportera des soins et une aide à ces jeunes, victimes de ce terrible handicap. Cette réalisation est portée par l'OPAC de l'Oise et à destination de l'association "la Nouvelle Forge".

Un permis de construire a également été déposé en vue de la construction d'une **résidence destinée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite**, avec tous les équipements nécessaires au confort et à l'autonomie de ses locataires. Cette résidence sera construite par la SA HLM du Beauvaisis qui a réalisé plusieurs ensembles immobiliers de grande qualité à Venette.

Venette, c'est également des habitants et des entreprises généreuses et investies.

De nombreuses entreprises font confiance à Venette et à son agglomération et veulent s'installer sur notre commune. Des projets plus ou moins aboutis d'installation ou d'acquisitions sont en cours de réflexion. Dans la ZAC du Bois de Plaisance une entreprise a obtenu cette année un permis de construire pour un bâtiment à usage de bureaux.

Nous comptons également agir pour notre environnement et nous avons délivré un permis de construire pour des travaux de réhabilitation énergétique dans le Parc technologique des rives de l'Oise. Le bâtiment abritant la pépinière d'entreprises bénéficie d'une rénovation de sa façade permettant une isolation accrue et une rénovation esthétique plus que nécessaire. Cette année, trois entreprises installées dans la ZAC du Bois de Plaisance ont été partenaires du Téléthon et vont apporter un soutien logistique et financier à cet événement caritatif d'ampleur nationale. Les associations et ces entreprises venetiennes ont travaillé d'arrache-pied pour réaliser la quinzaine du Téléthon et apporter un don conséquent à l'AFM et je tiens à les remercier pour le temps et les moyens qu'elles y ont consacré. Merci également à toutes et à tous pour votre don qui apportera sa pierre à l'édifice de la recherche contre les myopathies.

Nous sommes et resterons engagés pour Venette et pour le bien-être de ses habitants.



▲ L'enduro de moto a été l'événement sportif de l'année

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette.

La ligne 4 des bus TIC dessert la commune jusqu'au centre-ville de Compiègne. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**
Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Michel ARNOULD

03 44 38 71 71
 mairie@ville-verberie.fr
 www.ville-verberie.fr



PREMIÈRE ANNÉE

au sein de l'ARC

Verberie est maintenant l'une des 22 communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Nous avons désormais un destin commun au sein d'une intercommunalité dont la loi a renforcé les compétences.

Ainsi, à la mi-juin, ARC Express, une ligne de transport gratuite entre Verberie et Compiègne est entrée en service. Elle bénéficie naturellement aux Sautriaux ainsi qu'à d'autres habitants de la vallée de l'Automne.

L'identité d'une ville s'exprime notamment par son centre-ville. L'année qui vient de se terminer marque pour Verberie la fin de deux années d'efforts considérables pour la moderniser. Plus d'un kilomètre de réseaux d'eau et d'assainissement a été refait. Un réseau pluvial a été créé dans un espace particulièrement contraint. Évidemment, c'est la partie visible qui interpelle aujourd'hui le regard. Les trottoirs de la rue Juliette Adam, où se trouve la mairie, ont été refaits à neuf et la rue de la République, principale rue commerçante de la commune, a fait l'objet d'une rénovation complète avec une conception actuelle.

L'identité d'une ville s'exprime aussi par des éléments

patrimoniaux comme le château d'Aramont et son parc. Des premiers travaux de rénovation ont été conduits (peinture et menuiserie) pour renforcer l'attractivité de ce lieu. Enfin, l'école maternelle a fait l'objet de travaux d'ampleur qui concernent la cour, la toiture et les menuiseries. Ils doivent se terminer à l'été 2018.

Verberie c'est également le choix d'une politique associative, culturelle et sportive de proximité.

Dans un contexte difficile, où la culture est souvent la première victime, nous considérons qu'elle est un élément indispensable au bien vivre ensemble et à l'éducation des enfants. Nous poursuivons le développement de l'accès pour tous à la médiathèque, artistes haïtiens, expositions et œuvres collectives des peintres de l'association Art et Culture...

Pour la première fois nous avons accueilli le Festival des forêts pour un concert exceptionnel dans le parc du château d'Aramont. Cet événement, auquel ont assisté plus de 500 auditeurs, dépasse bien évidemment le périmètre de notre ville et de l'agglomération.



◀ Inauguration de la rue de la République

Le Festival des forêts au château d'Aramont

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 4h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 2 avril au 26 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mardi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
 dechets.ri@agglo-compiegne.fr

Transports

La ligne **ARC express** dessert la commune depuis juin 2017. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**
 Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**
 Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Béatrice MARTIN

03 44 85 60 99

mairie.vieuxmoulin@orange.fr
www.vieux-moulin.fr



SÉCURITÉ

le maître mot pour 2018

Choisir de vivre à Vieux-Moulin, c'est choisir la forêt, la tranquillité et parfois même le silence. Mais ce silence est trop souvent troublé par les vrombissements de motos, de voitures testant leur capacité d'accélération. Les limitations de vitesse n'ont pas été suffisantes pour ramener les usagers de la route à la raison.

Notre projet est de rendre Vieux-Moulin plus sûre pour les piétons, les cyclistes et même les automobilistes. Une étude est en cours pour choisir les infrastructures les plus adaptées et efficaces. Dès qu'elles auront été choisies nous nous attacherons à les mettre en œuvre rapidement.

La vitalité de l'école n'est plus à prouver, les effectifs en progression constante en sont la preuve. À la municipalité donc de sécuriser l'école : les entrées, les sorties ainsi que les cheminements école/cantine.

Refaire la rue Pillet-Will, de sorte que piétons et cyclistes y trouvent vraiment leur place, sera également un des projets de 2018.

La présence de notre médecin, dont le cabinet médical a été ouvert en 2017, participe aussi à la sécurisation des nos concitoyens.

✔ Le marché aux fleurs de Vieux-Moulin



La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

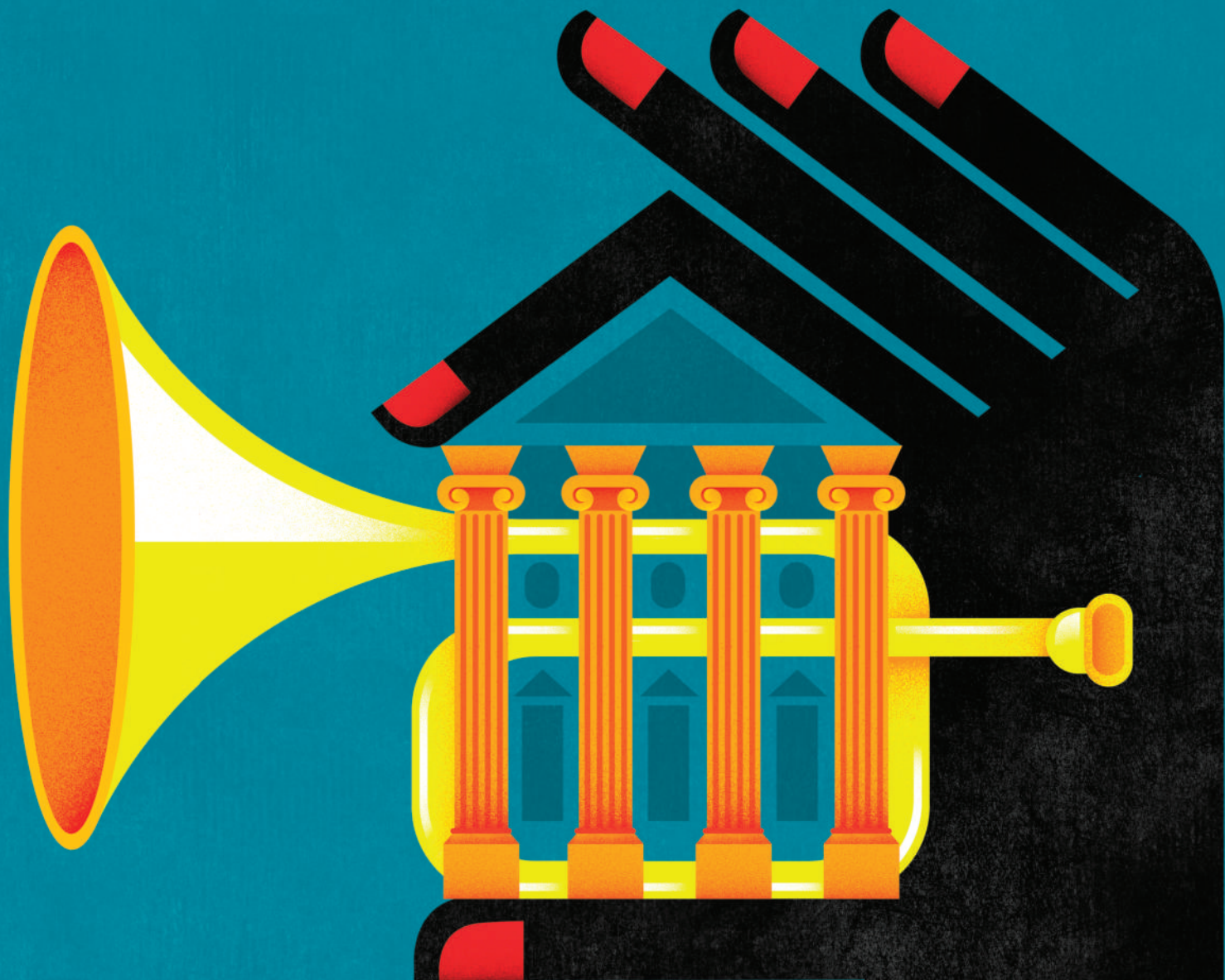
- Déchets verts du 27 mars au 11 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs), emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **lundi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



PALAIS EN JAZZ

PALAIS DE COMPIÈGNE
29 & 30 JUIN 2018
7^{ÈME} ÉDITION

INFORMATIONS SUR WWW.PALAISENJAZZ.COM

PALAIS DE
Compiègne
MUSÉE ET DOMAINE NATIONALS





PRODECO

CONSEILS ET SOLUTIONS DU SOL AU PLAFOND



Grâce à un mur de 224 teintes tendances et à des échantillons A4 pour tester chez vous les harmonies, **les experts couleur PRODECO** vous aideront à trouver votre solution décoration.

Professionnels ou particuliers, n'hésitez pas, venez visiter notre superbe show-room et découvrez une mine d'idées couleur !

POUR LA COULEUR DE VOS MURS, VENEZ CHOISIR SUR NOTRE MUR !

ZAC de Mercières, 2 rue Gustave Eiffel à Compiègne - Tél : 03 44 20 78 18 - prodecoonline.com
Lundi - vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h45 à 18h00 - Samedi matin : 9h00 à 12h00



CHANEL

PARFUMS BEAUTÉ

Un outil performant situé dans l'Oise, spécialisé dans les parfums et cosmétiques.



L'unité de production de Compiègne

installée sur 39 000 m² ZAC de Mercières
c'est :

- une activité de fabrication et de conditionnement de parfums et de cosmétiques
- des équipes impliquées pour une parfaite maîtrise de la qualité
- une des usines les plus modernes d'Europe dans son domaine, une production très automatisée et robotisée
- plusieurs dizaines de millions d'articles produits chaque année pour les 5 continents.



 **ARC**
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE



LE BULLETIN ANNUEL | JANVIER 2018

Vie des QUARTIERS Ville de COMPIÈGNE

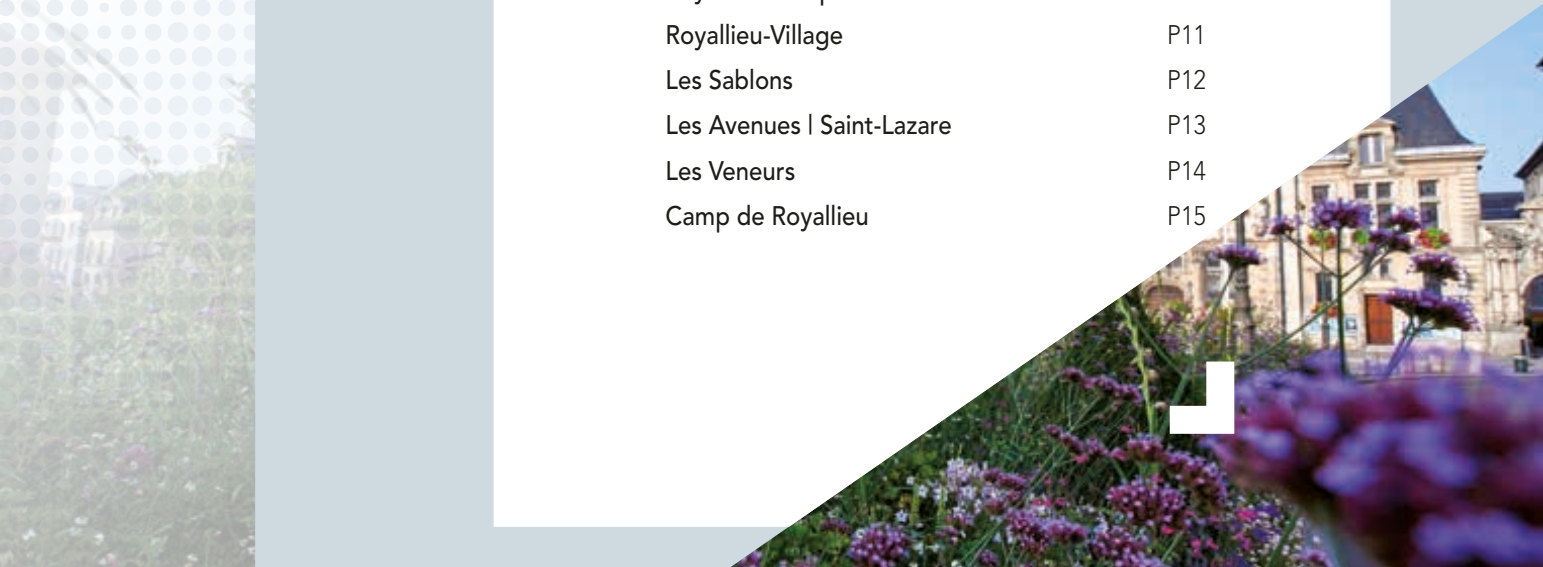
www.compiègne.fr





SOMMAIRE

Bellicart	P03
Les Capucins Église Saint-Germain	P04
Centre-ville	P05
Le Clos des Roses	P06
Les Jardins	P07
Les Maréchaux La Victoire	P08
Le Petit Margny Quartier de la gare	P09
Royallieu-Pompidou	P10
Royallieu-Village	P11
Les Sablons	P12
Les Avenues Saint-Lazare	P13
Les Veneurs	P14
Camp de Royallieu	P15





Élus de quartier

Christian TELLIER

06 23 78 82 74

christian.tellier@mairie-compiegne.fr

Sophie SCHWARZ

06 88 65 26 55

sophie.schwarz@mairie-compiegne.fr

ÉCOUTER LES HABITANTS

présenter les projets, décider ensemble

La nouvelle cantine un an après

En octobre 2016 ouvrait le nouveau restaurant scolaire à l'école Augustin-Thierry, la fréquentation est toujours aussi importante avec 60 enfants par jour en moyenne. Ce nouvel équipement communal répond donc à un réel besoin des familles que nous avons su exaucer. Il est d'autant plus important que l'école a ouvert une classe supplémentaire de CM1 cette année.

Un PPRI oui, mais pas à n'importe quel prix !

Ce qui nous préoccupe toujours en ce début d'année reste le projet de PPRI qui pourrait impacter violemment notre quartier. Nous devons tous rester mobilisés car les travaux qui seraient rendus obligatoires pèseraient très fortement sur le budget des habitants et impacteraient, sur le long terme, la valeur de l'immobilier dans ce quartier.

Les projets d'aménagement de l'ancien site ERDF

Au niveau de la rue de l'Estacade et de la rue de Soissons les projets immobiliers vont pouvoir se développer. Le site est contraint, d'une part, par l'obligation de dépollution

du terrain et, d'autre part, il est soumis aux exigences du nouveau PPRI et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, certaines maisons ayant une véritable valeur patrimoniale. Les orientations générales sont aujourd'hui confirmées avec l'installation d'une supérette et de plusieurs habitations. La vente des terrains devrait se conclure en ce début d'année pour un démarrage des travaux en 2019.

Proposer, consulter, décider

Nous avons initié dans ce quartier la consultation des habitants dans les décisions d'aménagement d'importance notamment concernant la rénovation urbaine du square de l'Écharde. Autour de la table, habitants, bailleur social, élus, membres d'associations ont pu débattre des travaux à effectuer pour améliorer la vie des habitants. Par ailleurs, des réunions de proximité ont été organisées. Elles ont permis de trouver un accord sur différents sujets comme la mise en sens unique du haut de la rue du Bataillon de France.

Fête de quartier sous le signe du sport et de la convivialité avec la participation de Philippe Marini



Les associations

Association pour le Développement du quartier de Bellicart :

Bernard Vitu, président, 7 rue de la Bannière du Roi - 06 87 09 30 44

Association les Mamans de Bellicart :

Mme Hafidi, présidente - 06 52 31 88 05

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 3 Bellicart - Gare - F. de Lesseps

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élus de quartier

Arnaud THOREL

03 44 40 72 40

arnaud.thorel@mairie-compiegne.fr

Liliane VÉZIER

06 23 78 82 72

liliane.vezier@mairie-compiegne.fr

DE NOUVEAUX VENUS dans un quartier toujours aussi dynamique

Du renouvellement dans les commerces

Ce quartier agréable mêle quiétude et animation. En ce sens, l'arrivée ou le renouvellement de plusieurs commerces ou lieux de restauration est à souligner. Ces bonnes nouvelles favorisent les échanges dans ce secteur à deux pas du centre-ville et de l'Oise.

Le quartier est également réputé pour les traditionnelles Capucinades. L'édition 2017 fut encore une fois un succès, avec une brocante, des artisans d'art, des antiquaires, mais aussi des animations comme les concerts des étudiants de l'UTC à l'église Saint-Germain et place Grisel (au cœur du quartier).

Une association bien active

La vie du quartier est aussi rythmée par une association dynamique qui propose des activités variées tout au long de la semaine (gymnastique, zumba, loisirs, sorties). Le programme se prolonge durant l'été pour offrir une continuité aux personnes isolées. Nouveauté cette année, un voyage

d'une semaine a été organisé en octobre à la Grande-Motte (Hérault). Cette opération, accessible à différents budgets, va être reconduite en septembre prochain à Port Barcarès (Pyrénées-Orientales).

La rue de l'Oise réaménagée

Du côté des travaux, la réfection de la rue de l'Oise est appréciée. Plus agréable, moins bruyante, la voie est également mieux sécurisée avec des plateaux surélevés. Une vingtaine de places en épi a été créée pour accroître les capacités de stationnement. L'aspect paysager a été revu avec des plantations de beaux arbres d'ornement (liquidambars, aulnes...). Les réseaux électriques basse et haute tension ont été renforcés rues du Port à Bateaux et Notre Dame de Bon Secours.

Les Capucinades, un succès grandissant

Un nouveau commerce de proximité dans le quartier



L'association

Association Capucins, Église Saint-Germain :
Liliane Vézier, présidente - 06 23 78 82 72

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 3 Bellicart - Gare - F. de Lesseps

Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr
Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élue de quartier

**Françoise
TROUSSELLE**

03 44 40 73 87

francoise.trousselle@mairie-compiegne.fr

ÇA BOUGE :

nouvelles enseignes, nouveaux services

Le centre-ville attire les grandes enseignes nationales

Après l'ouverture du géant suédois H&M et de l'épicerie fine Comtesse du Barry au cours de l'année 2016, c'est maintenant Superdry, Mauboussin et Calzedonia qui se sont installés au cœur du centre-ville. C'est une chance pour les commerçants qui arrivent à l'âge de la retraite mais aussi et surtout pour les consommateurs qui voient l'offre commerciale s'enrichir ! Notons également le pari réussi de l'association "Compiègne, les vitrines de votre ville" qui a relancé avec succès la grande braderie des commerçants et qui a joué le jeu du Black Friday.

Une Maison médicale

Le site de l'École d'état-major prend vie et des projets de logements, de résidences seniors et de locaux tertiaires s'y développent. La cour d'Honneur accueille désormais une Maison médicale sur 2 niveaux avec un parking à proximité. Ce regroupement de professionnels de la santé est composé d'un cabinet d'infirmières, d'un laboratoire d'analyses médicales, d'un podologue et d'un ostéopathe.

Les félins de Patrick Villas ont envahi le centre-ville cet été

Musique, animations, la braderie des commerçants a été un véritable succès



Le déambulateur de l'église Saint-Jacques de nouveau accessible au public

Édifiée à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle, l'église Saint-Jacques souffre de l'usure du temps et bénéficie d'un programme de rénovation depuis 2016. Le déambulateur de l'église est désormais de nouveau accessible au public grâce aux travaux réalisés : les reprises de toiture et de charpente ainsi que la réfection de pierres défectueuses. Une nouvelle tranche de travaux est prévue en 2018.

Protection des trottoirs contre le stationnement gênant

Depuis décembre 2017, des barrières et des potelets ont été installés sur le trottoir de la rue Saint-Corneille (côté Cloître) afin de mettre un terme au stationnement gênant. Le mobilier utilisé étant amovible, cette mesure ne pénalise pas le bon fonctionnement du marché les mercredis et samedis.



La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 19h30, sortir les sacs à partir de 19h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : du **lundi au samedi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Le quartier du Centre-ville est desservi par l'ensemble des lignes TIC.

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élu de quartier

Oumar BA

06 74 14 02 27

oumar.ba@mairie-compiegne.fr

DES ASSOCIATIONS bien accompagnées

La Permanence de la citoyenneté est un vrai succès

La Permanence de la citoyenneté occupe des locaux au cœur du quartier, passage Anatole France. La salle réunit 9 associations compiégnaises et l'écrivain public, avec un planning de permanences. Les associations sont spécialisées dans les problématiques juridiques, sociales, de logement et familiales. Si l'association, qui reçoit le citoyen, ne peut pas lui apporter la totalité des réponses, elle l'oriente vers les autres partenaires. Cette nouvelle structure connaît une vraie affluence, preuve que la municipalité a su répondre à un besoin important pour ses concitoyens.

Une association pour les locataires

Autre nouveauté dans le domaine associatif, l'Amicale des locataires du Clos des Roses a été créée. Si l'initiative est née d'un problème spécifique, square Berlioz, le champ d'actions s'est vite élargi.

Le studio des Picantins rénové bénévolement

Du côté des infrastructures, une belle opération a été menée

sur le studio musical des Picantins. Une rénovation de salle a été réalisée bénévolement par 5 jeunes. Dans cette pièce désormais plus attractive, se développe un travail d'accompagnement des artistes locaux. Cette démarche vise à utiliser la musique comme outil de rencontres interculturelles.

Un chantier de solidarité international

Les jeunes qui ont réalisé cette rénovation ont intégré des actions citoyennes comme un beau chantier de solidarité international au Sénégal. Les jeunes Compiégnois ont contribué sur place à la réhabilitation de la crèche du village de Kouydiadiène.

En 2018, direction Larache au Maroc, grâce à l'association Compiègne-Larache que co-président Sophie Marini et Richard Velex.

La fête de quartier un moment attendu par les enfants

Oumar Ba lors de la fête des centres municipaux



L'association

L'Amicale des locataires :

Amandine Masrour, présidente - 06 71 06 84 78
alcr60200@gmail.com

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Ligne 3 Bellicart - Gare - F. de Lesseps

Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élu de quartier

Éric VERRIER

06 80 57 96 91

eric.verrier@mairie-compiegne.fr

VIVRE ENSEMBLE

grâce à la présence d'équipements municipaux

Des équipements appréciés

Le quartier des Jardins a une identité bien à lui depuis sa création, enrichie au fil des années par la présence, dans son périmètre, de plusieurs établissements culturels majeurs :

- La bibliothèque Jacques-Mourichon, qui n'a rien à envier à sa grande sœur du centre-ville, Saint-Corneille.
- L'espace Jean-Legendre qui est à lui seul une "maison de la culture" ouverte à tous.
- Le conservatoire de musique qui rassemble plus de 700 élèves.
- Les Archives municipales qui conservent et mettent à disposition du public la mémoire de Compiègne et tous les documents légaux. Depuis 1991, elles sont situées au 7 square du Puy du Roy mais devraient bientôt déménager sur les Hauts de Margny, dans un site plus grand et plus approprié. C'est, en effet, plus d'1,5 kilomètre linéaire de documents qui y sont conservés.

Une résidence innovante

Cet esprit qui habite le quartier se traduit aussi par une nouvelle initiative privée rue Saint-Germain, avec la création d'un projet social innovant. La résidence Arcs-en-Ciel est en construction. Son principe est de proposer un logement au sein d'une résidence à taille humaine à des personnes ordinaires et à des personnes présentant un handicap mental. 18 logements sont en cours de construction.

Le quartier des Jardins est régulièrement animé par les actions de l'association présidée par Monique Josserand. Sorties sportives ou culturelles, organisation des Jardins du livre, venue de la Reine du Muguet lors de son élection... égaient, tout au long de l'année, ce quartier à deux pas du centre-ville.



◀ Pose de la 1^{ère} pierre de la résidence Arcs-en-Ciel

Les Archives Municipales : 1,5 km linéaire de documents conservés

L'association

L'Amicale du quartier des Jardins :
Monique Josserand, présidente :
amicale.jardins@gmail.com

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Ligne 3 Bellicart - Gare - F. de Lesseps

Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élues de quartier

Marie-Christine LEGROS

06 07 98 14 46

marie-christine.legros@mairie-compiegne.fr

Sandrine de FIGUEIREDO

reçoit les habitants tous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h au foyer Pierre Desbordes.

sandrine.defigueiredo@mairie-compiegne.fr

NOS ENFANTS

et nos souvenirs

Hommage de la Ville et des amis à Gérard Meyrand

Le Maire et l'équipe municipale ont rendu hommage à Gérard Meyrand, le boucher très connu de la Victoire décédé brutalement tout début 2017. Clients, voisins, amis et élus étaient présents pour évoquer sa mémoire et découvrir la plaque qui rappellera aux habitants du quartier leur boucher. Souhaitons le même succès à son repreneur qui a gardé l'ensemble du personnel formé par Gérard Meyrand.

Partagez vos souvenirs

L'an dernier, nous vous avons annoncé la mise en place d'un programme ANRU2 permettant de moderniser le quartier. À la suite de cet engagement de l'État et de la Ville, une première "marche urbaine" s'est tenue le 28 février 2017. Riverains, membres d'associations, cabinet d'urbanisme et représentants de la Ville ont pu, sur le terrain, identifier les premières actions à mener pour améliorer le quartier. Mais ce quartier a déjà une histoire et une âme. C'est ce que la Ville tient à partager avec vous

notamment en participant au projet "Mémoires des quartiers, mémoires partagées". En concertation avec le service politique de la ville de Compiègne et la DRAC Hauts-de-France, l'association Archipop collecte photos, films, journaux ou archives papiers, mais aussi témoignages d'habitants. Vous pouvez raconter votre vie dans le quartier en contactant l'association (alexandre.archipop@gmail.com).

Les actions pour les enfants

Les élèves des écoles Robida A et B ont été sensibilisés à la gestion de l'eau et ont visité la station d'épuration intercommunale. Ces jeunes ont aussi pu découvrir les jardins ouvriers. Toujours pour les jeunes, des actions de sensibilisation au code de la route ont été prodiguées par la Police Municipale.

Enfin, le quartier s'est doté d'une Maison d'Assistantes Maternelles, 12 rue Évette : "MAM Z'elle Coccinelle". Cette structure est réservée aux tout-petits de 2 mois à 4 ans.



← Inauguration de la plaque en mémoire de Gérard Meyrand

Les élèves des écoles du quartier ont été formés au code de la route par la Police Municipale

Les associations

Association Vivons à la Victoire :

Catherine Lescaille, présidente
06 25 95 77 10

AGEFAC : Christine Guiraud, présidente
03 44 20 39 26

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi et jeudi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élue de quartier

Monia LHADI

03 44 40 72 00

monia.lhadi@mairie-compiegne.fr

DYNAMISME et sécurité renforcée

Vers un renouveau du quartier gare

Au cœur du quartier, **la gare a été rénovée** par la SNCF, avec une nouvelle configuration : davantage de bancs, des prises de recharge électrique et des vitres valorisant notre patrimoine. Plus globalement, autour de ce point central, l'ARC avance sur **le réaménagement du quartier**. Des scénarii ont été établis pour faciliter l'accès par différents modes de transports et pour rendre le secteur plus agréable.

Un projet rue d'Amiens

L'ancien site Acary, **rue d'Amiens**, bénéficie d'un emplacement stratégique à proximité de la gare, l'ARC a donc demandé à l'Établissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) de préempter le terrain. Le projet, mené par PICARDIE HABITAT avec le concours de GP Architecte, doit encore être précisé mais il prévoit **39 logements** (8 maisons individuelles et 31 logements collectifs sur 3 étages).

Deux services de proximité

La CAF a installé sa nouvelle antenne dans le quartier, rue de l'Anthémis (dans le bâtiment de verre qui accueillait l'ancien site Yoplait). Les allocataires retrouveront ainsi un service de proximité dans un quartier central et accessible.

Rue de la République, **la plateforme Habitat rénové** a été inaugurée en février dernier. Elle accompagne gratuitement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique et de maintien à domicile.

Du côté de la voirie, des travaux ont été réalisés avec la bordure du giratoire Alphonse Chovet, le pavage du rond-point Guimarães et la sécurisation du passage piéton rue de Noyon...

Enfin, même si ces réalisations sont sur le territoire de Margny-lès-Compiègne, les livraisons des deux résidences, près du Pont-Neuf, et la construction de l'hôtel**** vont apporter un nouveau dynamisme au quartier.



◀ La CAF nouvellement installée rue de l'Anthémis

La gare SNCF récemment rénovée

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **vendredi**

Cas particulier :

- Cour intérieure de la gare ; OM : **lundi, mercredi et vendredi** ; sacs jaunes : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Le quartier du Petit Margny est desservi par l'ensemble des **lignes TIC** qui démarrent toutes de la gare SNCF.

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Élus de quartier

Richard VELEX

06 23 78 82 71

richard.velex@mairie-compiegne.fr

Dominique RENARD

03 44 40 72 00

dominique.renard@mairie-compiegne.fr

LE BIEN-ÊTRE

des enfants, au cœur de nos priorités

Coup de neuf dans les écoles

Depuis la rentrée de septembre, les enfants du groupe scolaire Pompidou A et B, qui mangeaient jusqu'à présent au restaurant universitaire, bénéficient des installations du nouveau restaurant scolaire de Royallieu.

Le programme de rénovation des huisseries et peintures, réalisé chaque année par la Ville dans les écoles, a principalement été axé en 2017 sur le groupe scolaire Pompidou. La maternelle Pompidou 2 et l'école élémentaire Pompidou B ont ainsi bénéficié de travaux de peinture dans les parties communes, classes et sanitaires. Il a également été procédé au remplacement des fenêtres et portes extérieures de l'école élémentaire Pompidou B et de la maternelle Pompidou 1, par des huisseries en aluminium. Une dernière tranche de travaux sera réalisée en 2018.

Côté animations, l'association Pompidou Université a organisé, comme chaque année, ses deux brocantes sur la pelouse rue du Docteur Roux.



Un programme commercial à taille humaine

Le quartier Royallieu bénéficiera dans les prochaines années d'une nouvelle dynamique avec le déménagement d'Intermarché sur l'ancien site des archives de la Société Générale, à l'angle de l'avenue Pierre et Marie Curie.

Ouvert sur un parvis dans l'esprit ville, et privilégiant les déplacements doux, ce nouvel Intermarché conservera sa vocation de proximité. Un magasin de 3 467 m² de surface de vente à vocation alimentaire accueillera également un drive. Sera également créé un pôle services intégrant une pharmacie, une banque et plusieurs commerces. Deux points de restauration devraient également voir le jour. L'ouverture de ce centre commercial est prévue pour 2020.

Une réflexion plus globale est également en cours concernant la reconversion du site actuel de l'Intermarché, avec la création d'environ 200 logements de qualité.



Le groupe scolaire Pompidou a fait peau neuve

Un nouveau programme commercial pour le quartier

Les associations

Association Pompidou Université :

Jean-Jacques Renard, président
07 89 43 94 24

asso.pompidou@compiegne.com
pompidou-universite.blogspot.com

Association Cazac : Chouri Widad, présidente
Moukni Smail, vice-président et coach de
l'association : 07 89 39 44 36
association.cazac@gmail.com

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 3 Bellicart - Gare - F. de Lesseps

Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élus de quartier

Evelyse GUYOT

06 71 28 30 35

evelyse.guyot@mairie-compiegne.fr

Richard VELEX

06 23 78 82 71

richard.velex@mairie-compiegne.fr

LE RENOUVEAU dans l'ensemble du quartier

Le Vivier Corax réhabilité d'ici 2020

Le square du Vivier Corax est l'un des quartiers prioritaires du Contrat de ville. Il connaît d'importants dysfonctionnements urbains et va prochainement faire l'objet d'un projet de requalification. L'objectif est de désenclaver ce secteur de Royallieu-Village et de créer des liens entre le square et son environnement proche constitué de zones pavillonnaires.

La réhabilitation des 150 logements collectifs est programmée par l'OPAC de l'automne 2018 à début 2020. Un axe vert libéré de toute circulation automobile sera aménagé au centre du square pour devenir un lieu de vie privilégié avec une place commune et des jeux pour les enfants.

Un restaurant scolaire nouvellement ouvert

Un nouveau restaurant scolaire, aménagé dans l'enceinte de l'école de Royallieu, accueille depuis la rentrée de septembre, 266 enfants des écoles élémentaires de Royallieu et de Pomicou A et B. Il s'agit du quatrième restaurant réalisé dans le cadre de la politique menée par la ville de



Compiègne pour permettre aux enfants de bénéficier d'un lieu de restauration à proximité de leur établissement.

Signature du protocole "Participation citoyenne"

Le protocole de "Participation citoyenne", plus communément nommé "Voisins vigilants", a été signé le 18 mars dernier. Ce dispositif est destiné à apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance. Une vingtaine de panneaux "Voisins vigilants" ont été installés dans le quartier.

De nouvelles activités

La clinique vétérinaire, initialement située rue de Paris, a récemment déménagé rue de Senlis.

La boulangerie Cloët, rue des Martyrs de la Liberté, a intégré de nouveaux locaux, à la plus grande satisfaction des habitants.



Les enfants de l'école primaire déjeunent dans leur nouveau restaurant scolaire

Réouverture de la boulangerie Cloët en présence des élus

Les associations

Association Royallieu-Village :

Paul Gentil, président : 03 44 20 13 42

Association des locataires de Mercières :

Jean-Pierre Lin - assomercieres@gmail.com

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

• Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**

• Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

Secteur bas entre la rue de Senlis, l'avenue des Martyrs de la Liberté et la forêt :

• Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi et jeudi**

Secteur haut entre la rue de Senlis et l'Oise + rue de Senlis et avenue des Martyrs de la Liberté :

• Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC

et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élus de quartier

Joël Dupuy de Méry

06 22 03 68 51

joel.dupuydemery@mairie-compiegne.fr

Arielle François

06 32 60 20 84

arielle.francois@mairie-compiegne.fr

Étienne Diot

06 81 62 66 10

etienne.diot@mairie-compiegne.fr

LA ZAC DES SABLONS

bientôt l'ouverture de nouvelles voies

L'aménagement de la ZAC du Camp des Sablons, un projet phare de l'Agglomération

L'ouverture à la circulation de l'avenue de la Faisanderie et la requalification de l'avenue du 25^{ème} RGA en une voie à sens unique vont transformer les déplacements au sein de ce secteur de Compiègne particulièrement fréquenté.

La Villa Épinomis fait peau neuve

Les travaux d'agrandissement de la Villa Épinomis, rue du Plémont, sont pratiquement terminés. La création d'un nouvel étage a notamment permis la création de trois unités supplémentaires de 12 chambres individuelles, l'agrandissement des salons, le déplacement de l'infirmerie au cœur de l'établissement : salon de coiffure, balnéothérapie, salle de kiné, salle multi sensorielle et pharmacie viendront compléter ces aménagements.

La propreté est l'affaire de tous !

Un panneau a été apposé rue de la Justice pour lutter contre les dépôts sauvages de poubelles individuelles et d'encombrants, trop souvent constatés dans le quartier, particulièrement à proximité du conteneur à verre.

Les poubelles individuelles doivent être obligatoirement déposées devant votre domicile ou dans les poubelles des habitats collectifs. Il existe des jours et heures précis de ramassage des déchets ménagers, déchets verts et collecte sélective. Il est impératif de les respecter pour des raisons d'hygiène et de qualité de vie.



◀ L'ARC déploie de nombreux dispositifs pour le tri des déchets

L'aménagement de l'avenue de la Faisanderie ▶



Les encombrants

doivent être apportés dans l'une des déchetteries du réseau Verdi du SMDO : www.smdo.fr

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la déchetterie, un rendez-vous doit être pris au :

0800 779 766.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi et jeudi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Ligne 3 Bellicart - Gare - F. de Lesseps

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élus de quartier

Michel FOUBERT

03 44 40 72 58

michel.foubert@mairie-compiegne.fr

Christine BRAULT

03 44 40 72 00

christine.brault@mairie-compiegne.fr

À LA LISIÈRE de la forêt

Le nouveau quartier du Camp des Sablons

La nouvelle voie de la Faisanderie ouvre début février. Elle marque une avancée majeure dans l'aménagement de ce nouveau quartier et notamment sur les nouvelles circulations qui seront mises en place au fur et à mesure. Cela va principalement nous permettre de sécuriser les sorties des établissements scolaires.

Toujours dans le cadre de la ZAC du Camp des Sablons, des travaux d'enfouissement des réseaux dans l'avenue du 25^{ème} RGA, entre les avenues de Foch et Verdun, ont été lancés en fin d'année. Des réunions avec les riverains sont organisées régulièrement.

Enfin, le nouvel établissement de l'institution Jean-Paul II devrait ouvrir, comme prévu, pour la rentrée 2018-2019.

De nombreux travaux de voirie

Cette année, de nombreux travaux de voirie ont été réalisés dans le quartier. La création de trottoirs dans l'allée des Avenues, des travaux d'aménagement de voirie dans l'avenue de la Division Leclerc avec la création d'un parking,

la réfection des contre-allées et la reprise en peinture des bornes et des chaînes améliorent le quartier. La ville de Compiègne aura consacré 609 400 € aux travaux de voirie dans ce quartier cette année.

Classes découverte

En 2017, la Ville a permis à 26 élèves de CP de participer à une classe découverte Poneys. Du 24 avril au 26 juin, les enfants se sont adonnés aux plaisirs de l'équitation. Puis 31 élèves de CE1 ont pris le relais pendant que 35 élèves de CM2 sont allés en Angleterre à Chalfont, en mai. La Ville participe financièrement à ces formations même si le concours des parents est toujours nécessaire pour boucler les budgets.

Une association de quartier dynamique

L'association de quartier compte 198 adhérents. Elle propose à ses adhérents différentes activités : visites d'entreprises, voyages et sorties au théâtre en fin d'année. Vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment de l'année.



◀ La garden-party sous le soleil

Philippe Marini et Michel Foubert ont visité le chantier du nouvel établissement scolaire Jean-Paul II avec Étienne Ancelin

L'association

Association Saint-Lazare, Les Avenues :

Bernard Moser :

09 72 95 14 78 / 06 44 94 01 87

st-lazare@orange.fr

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi et jeudi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

• Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Élues de quartier

Jacqueline LIÉNARD

06 26 54 04 76

jacqueline.lienard@mairie-compiegne.fr

Sylvianne ROMET

06 23 49 05 49

sylvianne.romet@mairie-compiegne.fr

DE GRANDS PROJETS pour une belle dynamique

Haras de Compiègne : nos premières actions de conservation

Dans le souci de préserver la possibilité de réaliser le projet de musée hippomobile, à proximité immédiate du Palais impérial, l'ARC a acquis le site du Haras.

L'Agglomération a consenti une convention d'occupation précaire à l'association "Les Grandes Écuries" qui maintient aujourd'hui une activité de pension de chevaux sur le site.

L'ARC a également réalisé des travaux de couverture, suite aux dégâts causés par les différentes tempêtes, pour protéger les bâtiments.

Un projet résidentiel à la place de la maison d'arrêt

La maison d'arrêt de Compiègne, située rue de la Résistance, est fermée depuis décembre 2015. Les aménagements de cette emprise de 4 000 m² sont soumis aux documents d'urbanisme de la ville. Le promoteur qui achètera les lieux, actuellement propriété du Ministère de la justice, devra donc se soumettre aux règles fixées par le Plan Local Urbanisme. Des maisons ou un petit collectif, en harmonie avec

l'architecture du quartier, pourraient être envisagés.

Gymnase Tainturier

Situé rue de Clamart, le gymnase Tainturier est le rendez-vous des sportifs et des scolaires. D'une superficie d'environ 1 000 m², il peut accueillir un public de 450 personnes pour assister aux nombreux matchs du club résident : le Compiègne Handball Club (CHBC). En semaine, les scolaires sont accueillis tous les jours dans le cadre des activités sportives de leur école et les soirées sont réservées à l'entraînement des équipes du CHBC. Le week-end, le public peut assister aux matchs de niveau National 2 pour les Seniors A du CHBC.

La salle de gymnastique est utilisée par plusieurs associations : Gymnastique Volontaire Compiégnoise, Yakadansé, Fleur de Yoga, Tigre Blanc et l'ASPAC. La salle de musculation est, quant à elle, utilisée par le club Haltérophilie Musculation Compiègne (HMC).



Les Haras viennent d'être rachetés par l'ARC avec le concours du Conseil départemental

Le gymnase Tainturier, un lieu central d'animation du quartier

Les associations

Les Bénévoles de Clamart :

Bernard Fabre, président
03 44 23 12 21

Saint-Lazare - les Veneurs :

Bernard Moser - 09 72 95 14 78 /
06 44 94 01 87
st-lazare@orange.fr

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi et jeudi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**

Cas particuliers :

- Rue de Paris : OM le **mardi et vendredi** ; sacs jaunes le **mercredi**
- Rues des Domeliers, Fournier-Sarlovèze, de Pierrefonds, Imp. de l'épée et d'Alger ; collecte à partir de 19h30, sortir les sacs à partir de 19h. OM **du lundi au samedi** ; sacs jaunes le **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur :

www.oise-mobilite.fr



Élus de quartier

Richard VELEX

06 23 78 82 71

richard.velex@mairie-compiegne.fr

Maria ARAUJO

de OLIVEIRA

03 44 40 72 00

maria.araujodeoliveira@mairie-compiegne.fr

TECHNOLOGIE et services aux habitants

Extension de l'ESCOM

L'extension du site de l'ESCOM a été lancée avec la pose de la première pierre en mars 2017. Le nouveau bâtiment d'enseignement supérieur s'étendra sur plus de 3 500 m² et sur deux niveaux.

L'ARC a décidé de soutenir ce projet en consentant un bail emphytéotique de 21 ans avec une somme forfaitaire annuelle de 1 € ! Cette extension permettra de préserver les activités de l'UTC et sans doute d'accueillir une autre école d'ingénieurs dans un avenir proche.

Les travaux de la Résidence Internationale, sur l'avenue de l'Europe, devraient commencer au 2nd semestre 2018. Installée à proximité de l'UTC et des zones d'activités de notre territoire, elle accueillera des chercheurs et des jeunes diplômés et proposera des services adaptés. Elle permettra également le logement d'employés et cadres d'entreprises ayant une mission temporaire ou nouvellement mutés.

Un hébergement médicalisé pour personnes âgées

Un nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) a ouvert ses portes en août dernier. Situé rue Charles Gand, "Carpe Diem Royallieu" est dédié à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile.

Un 3^{ème} appareil d'IRM à Compiègne grâce à une collaboration publique-privée

Depuis juin, la polyclinique Saint-Côme accueille dans ses locaux un 3^{ème} appareil d'IRM de haute technologie spécialement dédié aux examens ostéo-articulaires. À l'instar des deux premiers appareils, il a été acheté pour être utilisé par les deux établissements compiégnais dans le cadre du groupement d'intérêt économique (le GIE CIMA).

Les travaux d'aménagement et l'achat de cet équipement représentent un investissement total de 1,6 million d'€.



La résidence Carpe Diem Royallieu, un nouvel établissement médicalisé pour personnes âgées

Inauguration du 3^{ème} IRM

L'association

Amicale du Camp de Royallieu :

Galyna El Tabach

06 23 35 38 76

aqrccompiegne@hotmail.com

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 20h, sortir les sacs à partir de 19h30

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC
au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette

Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Les horaires sont disponibles dans votre mairie, à l'ARC et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr

www.compiegne.fr



Ville de
Compiègne

Place de l'Hôtel de Ville
CS 10007
60321 Compiègne cedex
Tél. 03 44 40 72 00

